BnF Gallica

La Revue blanche / directeur-gérant : Alexandre Natanson ; secrétaire de rédaction : Lucien Muhlfeld

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

. La Revue blanche / directeur-gérant : Alexandre Natanson ; secrétaire de rédaction : Lucien Muhlfeld. 1897-04-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Le numéro bi-mensuel
UN FRANC

8e année

1er avril 1897
TOME XII. — N° 92

Rc
Ye 19

La revue blanche

Auguste Cordier..... *Les budgets de Stendhal.*
Friedrich Nietzsche... ... *La morale ou la contre-nature.*
Paul Leclercq..... *La table d'émeraude.*
Paul Robin.... ..... *Lettre ouverte à M. Bérenger.*

ENQUÊTE SUR LA COMMUNE

Seconde série de réponses :

GEORGES ARNOLD, J.-B. CLÉMENT,
LÉO MELLIET, J. MARTELET, membres de la Commune,
GASTON DA COSTA, VICTOR JACLARD, MAXIME VUILLAUME,
MADAME N***,
MARQUET DE VASSELOT, GEORGES PILOTELL,
LOUIS ANDRIEUX, UN INSURGÉ LYONNAIS, LISSAGARAY,
NADAR.

Dix portraits par Félix Vallotton, Georges Pilotell et Maximilien Luce

Léon Blum..... *Les livres.*
Romain Coolus.... . .... *Notes dramatiques.*
Gustave Kahn..... *Les poèmes.*
Thadée Natanson..... *Petite gazette d'art.*

BIBL. MUNICIP. DE SAINT-DENIS CENTRALE

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION
AUX BUREAUX
de La revue blanche
1, rue Laffitte

VENTE EN GROS
MESSAGERIES
de Journaux hebdomadaires
14, rue de Beaune

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BUREAUX : 1, rue Laffitte, Paris.
TELEPHONE 147 09.

La revue blanche

bi-mensuelle

DIRECTEUR

Alexandre NATANSON

COLLECTION COMPLÈTE DES ONZE VOLUMES DE LA REVUE BLANCHE (1891-1896) : 100 fr.

N^os^ 1-5 : 5 fr. l'un ; n^os^ 6-14 : 2 fr. ; n^os^ 15-38 : 1 fr. ; n° 39 : 5 fr. ; n^os^ 40-71 : 0 fr. 60 ; n° 72 : 5 fr. ; n^os^ 73-83 : 0 fr. 60 ; n° 84 : 5 fr. ; n^os^ 85-90 : 0 fr. 60 ; n^os^ 91-92, 1 fr.

	UN AN	SIX MOIS
FRANCE	**20** francs	**11** francs
ÉTRANGER...	**25** francs	**13** francs

L'édition de luxe, tirage restreint, exemplaires numérotés,
40 francs par an.

DANS LA REVUE BLANCHE

du 15 avril

la suite :

1° DU ROMAN DE PAUL ADAM

Lettres de Malaisie

2° DES SOUVENIRS D'ANTONIN PROUST

SUR

Édouard Manet

Rc
yc 19-

Les budgets de Stendhal

Dans une précédente étude (1) j'ai retracé la vie de : *Stendhal raconté par lui-même*, en m'appuyant sur quatorze testaments olographes retrouvés dans ses papiers, et qui embrassent une période de douze années de 1828 à 1840.

Forcé de retranscrire toutes ces dispositions testamentaires si semblables entre elles,et, à part quelques nuances presque imperceptibles, tant de fois répétées, j'ai fini par être très intrigué de savoir à quoi m'en tenir sur l'importance d'un héritage si curieusement entouré de méticuleuses précautions.

On n'entend pas quatorze fois « je donne », « je lègue », on ne lit pas tant de pièces où le nom du testateur est répété jusqu'à quatre-vingt-dix fois, comme pour couvrir d'un bouclier protecteur tant de choses précieuses, sans en vouloir connaître exactement la valeur.

J'ai donc eu la curiosité de voir ce que Stendhal laissait après lui, en quoi consistait ce trésor, quelle en était la source, et comme résumé final, de savoir ce que ses œuvres lui avaient rapporté.

Cette recherche m'a conduit à un résultat que je n'avais pas entrevu au début. De ces chiffres morts, la vie est sortie ; une vie toute entière qui tiendra dans deux ou trois additions. Ici, la comptabilité se fait histoire, et dans une éloquente aridité d'inventaire, elle nous racontera, par le menu, tout le labeur de la très honorable existence d'un brave homme de lettres.

Stendhal est mort pauvre. Le peu qu'il laisse à sa sœur Mme Pauline Perier-Lagrange, plus pauvre encore que lui, ne lui vient pas de ses œuvres. Si l'on trouve quelque chose — combien peu — à son décès, c'est à cette diable de place de consul à Civita Vecchia, qui a fait son désespoir tout le reste de ses jours, qu'il devra la possibilité d'être enterré décemment. Les amis de Beyle seront obligés de se cotiser pour assurer un morceau de pain à cette bien aimée sœur qu'il laisse sans ressources.

A ce sujet, je ne saurai trop faire remarquer combien cet homme a su, malgré tous ses travers, conquérir d'aveugles sympathies, religieusement en éveil, et sur ce qui touche à sa mémoire, et sur ce qu'il avait aimé lui-même dans sa vie. On retrouvera cette note touchante dans l'étude de *Stendhal raconté par ses amis et ses amies*, que j'ai publiée en 1893 (2). Aujourd'hui nous avons à examiner le côté matériel de l'existence de Stendhal dans son dur « struggle for life ».

(1) Chronique de Paris, 10 et 25 avril 1893.
(2) Laisné, éditeur, 6, rue de la Sorbonne.

BIBL. MUNICIP. DE SAINT-DENIS
CENTRALE

42593

Le bilan s'en trouvera établi par les quatre chapitres suivants :
1° Ce que Stendhal a laissé à son décès.
2° Ce que ses œuvres lui ont rapporté.
3° Son budget (de gêne) de 1817 à 1831.
4° Son budget (d'aisance) de 1831 à 1840.

I

Ce que Stendhal a laissé à son décès

La succession de Stendhal, quand elle s'est ouverte, comprenait :
I. Ce qu'il laissait à Rome ou à Civita Vecchia.
II. Ce que l'on a trouvé dans sa chambre d'hôtel de la rue Neuve des Petits-Champs, à Paris.
Voici les comptes rendus par M. Romain Colomb à Mme Perier-Lagrange, en sa qualité d'héritier et d'exécuteur testamentaire.

1°

OBJETS LAISSÉS A CIVITA VECCHIA

18 octobre 1842. —	Encaissement de 2 effets sur Marseille du 7 octobre 1842 envoyés par M. Donato Bucci, à compte sur le produit de la vente des objets de toute nature laissés par M. Beyle dans les Etats pontificaux. Fr. 543 48 moins les frais 18 fr.....	525 45
19 septembre 1843. —	Compte de M. Donato Bucci pour les 3/4 du prix de vente de livres, tableaux, ayant appartenu à M. Beyle et vendus du 25 novembre 1842 au 19 septembre 1843. 75 écus 70 baïoc. au change de 5 fr. 40 l'écu, 410 fr. 70, moins les frais d'expédition 4 fr. 20.....	406 50
Revenant à Mme Perier-Lagrange.....		931 95
	A ajouter le 1/4 touché par M. Bucci suivant son legs.....	318 05
Total de la succession à Rome.....		1.250 »

2°

OBJETS TROUVÉS A PARIS

Recettes

1842.

1° Pour le compte de Mme Perier-Lagrange

23 mars. — Au jour du décès de M. Beyle, M. Colomb avait à lui la somme

	de.....		4.172 15	
—	— Argent trouvé dans le secrétaire de M. Beyle.....	100 75	620 75	
—	— Argent trouvé en or dans une ceinture.....	520 »		
26 mai.	— Touché de M. Durand libraire, prix de livres vendus.....		37 »	
1er juin.	— Touché de M. Delaunay libraire, prix de livres vendus.....		31 »	
13 juill.	— Produit de la vente de vêtements, chaussures, etc.....		343 »	
14 juill.	— Touché du Trésor, arrérages de son traitement de réforme du janvier au 23 mars 1842 (Guerre).		103 75	
1er août.	— Reçu de M. Gaillard, le montant du mandat envoyé de Grenoble, par M. Alexandre Mallien.....		150 »	
4 août.	— Reçu de la Caisse hypothécaire, les arrérages de la pension de M. Fuzier du 1er janvier au 23 mars 1842.....		369 »	
			5.826 65	5.826 65

2° Pour le montant du legs fait à M. Colomb.

29 juill.	— Reçu de M. Flury Hérard pour solde de son compte chez lui et pour reliquat d'appointements de M. Beyle.....	1.084 03	2.179 17	
18 août.	— Reçu du Trésor pour arriérés d'appointements du 1er janvier au 23 mars.....	1.095 14		
	Recettes : Total général.....			8.005 82

Dépenses

1° A la charge de Mme Perier-Lagrange.

1842.

22 mars.	— Premiers soins donnés à M. Beyle, après sa chute dans la rue Neuve-des-Capucines, transport à son logement, rue Neuve-des-Petits-Champs n° 78.....	8 50	
—	— Médicaments, bougies, etc.....	9 60	
23 mars.	— Payé à la mairie pour 3 expéditions de l'acte de décès.....	6 »	
26 mars.	— Coût d'une caisse pour serrer les effets du défunt.....	6 »	
—	— Dépenses diverses à l'hôtel de Nantes.....	170 »	

27 mars.	— Payé au Docteur Veyland qui a donné les premiers soins.....	40	»
—	— Payé à son portier, pour soins dans la soirée du 22 mars.....	2	»
—	— Payé à M. Moution, loyer d'une pendule pendant un mois.....	5	»
—	— Payé à M. Eugène, coiffeur, pour un mois de coiffure.....	12	»
—	— Payé à la femme Neynous, soins pendant un mois.....	60	»
—	— Payé à la même pour blanchissage suivant 2 notes.....	8	90
31 mars.	— Payé à M. Bonavie, travaux d'écritures et fournitures de bureaux.....	9	10
6 avril.	— Payé à M. le Dr Prus, pour soins et consultations.....	180	»
23 avril.	— Remboursé à M. Flury Hérard, la traite de M. Bucci du 23 mars 1842.....	300	»
27 mai.	— Payé à M. Durand, libraire, pour livres et annonces aux Débats.....	46	»
1er juin.	— Payé à M. Delaunay, libraire, pour livres et annonces aux Débats.....	29	30
23 juin.	— Payé à M. Caventou, pharmacien, un compte de.....	4	10
4 juill.	— *Remboursé à M. Bonnaire, directeur de la* Revue des Deux-Mondes, *l'acompte sur des Nouvelles payé à M. Beyle le* **21 mars 1842**.....	1.500	»
13 juill.	— Payé à M. Delaunay, pour brochures d'exemplaires de l'*Histoire de la Peinture*.....	4	»
17 août.	— Portion de Mme Perier dans les droits de succession acquittés.....	45	23
19 août.	— Portion de Mme Perier, dans les honoraires de Me Yver, notaire.....	161	75
—	— Frais payés à Me Delorme, avoué.....	21	55
—	— Frais payés au juge de paix pour apposition des scellés.....	66	45
—	— Frais payés à la gardienne des scellés.....	117	»
31 août.	— Ports de lettres, courses, voitures, commissionnaires, du 23 mars au 31 août.....	42	75
9 août.	— Avances à Mme Perier.....	763	60
	Total des dépenses à la charge de Mme Perier.	3.618	83

2° A la charge de M. Colomb.

Frais de convoi, service et sépulture, à sa charge, d'après le troisième paragraphe du testament de M. Beyle du 23 septembre 1837.

23 mars.	—	Payé pour droit d'inhumation.....	20 »
—	—	Lettres d'invitation, affranchissements, voitures.....	16 30
24 mars.	—	Payé pour l'ensevelissement du corps.....	3 »
—	—	— chaises à l'église.....	3 40
—	—	— la croix de bois placée sur la fosse	2 »
—	—	— service et convoi à l'Assomption.	142 »
26 mars.	—	Coût d'un terrain temporaire, et course de cabriolet.....	51 50
29 mars.	—	Payé aux Pompes funèbres.....	420 40
30 mars.	—	— pour droit d'exhumation.....	23 35
23 mai.	—	Coût d'un terrain de 2 mètres au cimetière Montmartre, enregistrement, etc.....	519 55
13 juin.	—	Caveau, monument et grille.....	429 10
4 juill.	—	Droit d'exhumation et transport du corps...	22 50
19 juill.	—	A la mairie. Expédition de l'acte de décès..	2 »
5 août.	—	Coût d'une caisse de livres expédiés à Grenoble.....	3 50
17 août.	—	Portion de M. Colomb dans les droits de succession acquittés.....	143 88
—	—	Portion de M. Colomb dans les honoraires de Me Yver, notaire.....	27 75
		Total des dépenses à la charge de M. Colomb...	1.830 23

RÉSUMÉ

Recettes	Sommes revenant à Mme Perier...	5.826 65	8.005 82
	Sommes léguées à M. Colomb.....	2.179 17	
Dépenses	à la charge de Mme Perier.....	3.618 83	5.449 06
	à la charge de M. Colomb.....	1.830 23	
	Solde :		2.556 76

Résumons :

La succession de Beyle à Paris reste nette à.....		2.556 76
—	à Civita-Vecchia à.....	1.250 »
Beyle a donc laissé au total.....		3.806 76

3,806 fr. 76 ! Un peu moins de 200 francs de rente. Voilà tout ce que Stendhal a pu laisser à sa sœur, et ce qu'il possédait à cinquante-neuf ans, à l'approche de la vieillesse impuissante.

C'est véritablement bien peu, si l'on considère que, depuis l'année 1830, il est doté d'un consulat de 10,000 francs. Il fallait donc qu'il fût très dépensier, et bien peu prévoyant de l'avenir : nous savons cependant qu'il s'en inquiète d'une façon constante. Mais si l'on va au fond des choses, on acquerra vite la conviction que ce fameux consulat n'était guère fait pour l'enrichir. Comment pourrait-il réaliser la moindre économie, l'excellent homme, le

lettré fou de livres, l'artiste épris du beau (1) qui, dès qu'il se sent, par son esclavage, à l'abri des nécessités du pain quotidien, commence par faire une pension annuelle de 700 francs à sa sœur Pauline (2), achète des manuscrits à Naples (3), fort cher (4), et aussi des antiquités à Mycène, le beau buste de Tibère. Le consulat est en outre chargé d'énormes dépenses qui écornent singulièrement ce traitement en apparence si respectable (5).

Il n'est pas besoin, je pense, d'insister davantage et de pousser plus loin une justification qui n'a plus de raison. Ce n'est pas de sa faute, s'il n'a rien pu mettre de côté pour sa vieillesse, et n'est-ce pas encore merveille, dans ces conditions, de voir figurer à la première ligne de l'inventaire de Colomb cette somme en espèces de fr. 4,172.15 que le brave ami lui garde religieusement. Ajoutés aux 620 fr. 75 que l'on retrouve en or chez lui, c'est donc en tout 4,800 francs que possède, pour faire face aux éventualités, ce glorieux vieillard qui rentre en France épuisé, désormais incapable de tout travail. Et encore ! Cette somme n'est pas intacte, et va aussitôt se réduire de près de moitié.

Ici se place un autographe bien précieux, et que je considère comme une véritable relique.

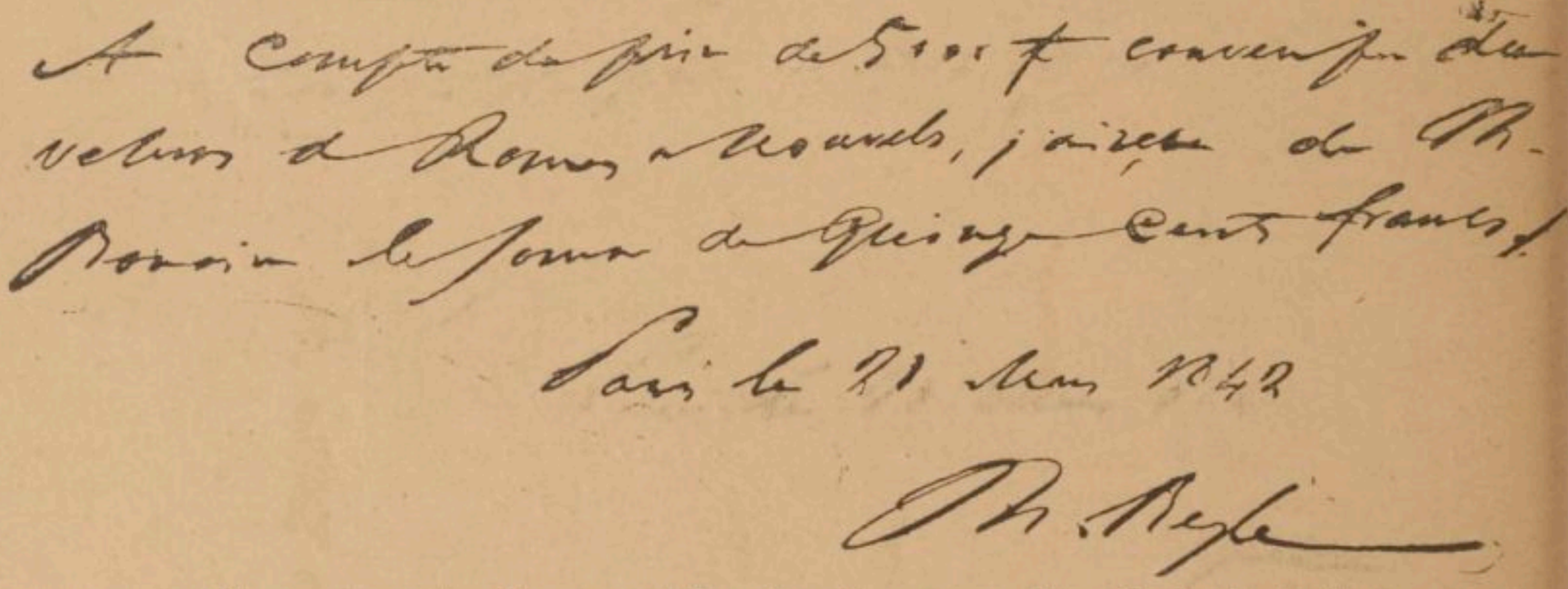

Ce sont quatre lignes, et les dernières que Stendhal ait écrites. Elles sont datées du 21 mars 1842, et c'est le 22 qu'il est frappé. Elles ont donc été tracées la veille de sa mort, d'une main déjà condamnée. C'est évidemment le dernier souvenir qu'on possède de sa main.

(1) Avec passion, folie, bêtise. *Correspond.*, t. II, page 149. Édit., Michel Lévy.

(2) La pension de 700 francs par an à Mme Perier-Lagrange continue et continuera tant que je serai le camarade de Cicéron. *Ibid.*, page 182.

(3) J'ai acheté très cher de vieux manuscrits en encre jaunie qui datent du XVI^e^ et XVII^e^ siècle. *Ibid.*, page 179.

(4) Chaque volume m'a coûté de 90 à 120 francs et j'en ai 12. *Ibid.*, page 207.

(5) Avec ces 1,400 francs de retenue (14 0/0 de retenue sur les appointements) je me ruine. Demain la fête du pays me coûtera 25 francs d'illuminations. Un homme comme moi, ou plutôt comme mon habit, doit mettre des torches et non des lampions. Un homme comme moi ne peut loger que sur la grand'place, dans

Le 21 mars Stendhal avait donc passé un traité avec la Revue des Deux-Mondes pour une série de nouvelles. Le prix convenu était de 5,000 francs sur lesquels, ayant besoin d'argent, i recevait le jour même 1,500 francs. Le lendemain 22, il tombait foudroyé au coin du boulevard des Capucines devant le Ministère des Affaires Étrangères où, sans doute, il avait dû subir quelque impertinence des bureaux.

Ce traité ne pouvant être exécuté, Colomb remboursera l'avance, le 4 juillet suivant, à Bonnaire dont voici le reçu :

> Je, soussigné, reconnais avoir reçu de M. R. Colomb, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de feu M. Beyle la somme de quinze cents francs que j'avais comptés à ce dernier le 21 mars de la présente année, à-compte du prix de *Romans et Nouvelles*, qu'il s'était engagé à fournir successivement à la Revue des Deux-Mondes. Au moyen de la remise que je fais à M. Colomb de la quittance et de la lettre du 21 mars dernier de M. Beyle, le traité passé avec lui se trouve résilié et ma créance soldée.
>
> Dont quittance à Paris, ce 4 juillet 1842.
>
> F. Bonnaire.

Je n'ai pas craint de reproduire cette pièce in extenso. Elle est d'un intérêt capital pour la mémoire de deux grands hommes qui s'estimaient en s'aimant — Balzac et Stendhal. Cette vipère de Sainte-Beuve, dans un entrefilet perfide, dont chaque mot est un mensonge et qu'il a jeté honteusement, en renvoi, au bas d'une page — la 338e du tome IX des *Causeries du lundi*, a osé insinuer que cet argent de nouvelles avait été aussitôt donné par Beyle à Balzac en paiement du fameux article de 40 pages que ce dernier avait consacré à *la Chartreuse de Parme*. L'infamie est ici lamentable. Elle est encore plus bête que venimeuse. Sainte-Beuve pousse jusqu'à 3,000 francs l'achat de la complaisance de Balzac. Le reçu est de 1,500 francs. L'article de Balzac est du 25 septembre *1840*, — le traité avec la Revue des Deux-Mondes de mars *1842*. Il est du 21 et Beyle est frappé le 22 — le lendemain. Que la terre où dorment les critiques vous soit légère, Monsieur Sainte-Beuve de l'Académie Française.

Je ne sais si j'aurai réussi à faire partager mon impression. Tous les chiffres présentés ici m'ont paru on ne peut plus intéressants et je n'ai pas redouté de les reproduire malgré leur longueur et leurs minuties. On a pu les trouver arides ou inutiles ; ils ont défilé devant mes yeux comme les ombres chinoises de la vie, je veux dire, des derniers moments de Stendhal, qu'elles répéteraient en silhouette. — Article par article, dans cette nomenclature de dépenses

un appartement à 6 fr. 50 par jour (2,500 francs par an.) En Toscane, on peut encore économiser, mais parmi ces barbares africains-ci... pas moyen.

Ibid., page 133.

Voir en outre à la fin de cette étude le compte établissant que ce fameux consulat de 10,000 francs ne rapporte pas plus de 2,200 francs au maximum.

faites *in articulo mortis*, on suit pour ainsi dire pas à pas les derniers mouvements de Stendhal pendant ces 48 heures finales. On le voit, radieux, traitant avec Bonnaire, demandant une avance qu'on lui paye aussitôt sur le crédit de son talent. — Il les met dans sa poche — à moins que Balzac ne l'ait attendu au coin de la rue pour lui subtiliser cette somme — on assiste à sa chute en pleine rue, on accompagne le brancard qui le porte inanimé rue Neuve-des-Petits-Champs — puis c'est l'agonie, l'ensevelissement, la mise au tombeau ; on soupèse sa pauvre escarcelle, on voit même le coiffeur qui, au mois, réparait en lui des ans l'irréparable outrage. — On aura aussi touché du doigt le désintéressement de Colomb dont le legs est presque absorbé pour satisfaire au vœu le plus cher de son ami, sa sépulture, en y ajoutant quelque chose que l'incrédule n'avait pas demandé : la cérémonie chrétienne à l'Assomption.

On aura vu en outre que le plus doux espoir de Beyle, vivre de sa plume en indépendant, se trouvait réalisé, puisque la veille de sa mort il passait un traité de 5,000 francs avec la Revue des Deux-Mondes. Ce jour là il a dû positivement nager dans le bonheur, 5,000 francs ! La liberté assurée dans la joie d'écrire ! alors que dans toute sa vie de lettres, c'est à peine s'il a touché cette somme pour tous ses livres, 21 volumes in-8°, dont deux chefs-d'œuvre.

Voici, preuves à l'appui, la justification de cette assertion qui tout au moins peut paraître singulière ; mais je n'avance rien sans produire les pièces, et ici, comme dans toutes mes précédentes études, ce sont encore des autographes. J'ai tous les traités écrits de la main de Stendhal et passés avec les éditeurs de ses ouvrages. Il n'y aura qu'une addition à faire, et à un centime près, on tiendra le chiffre exact de ce que ses œuvres lui auront rapporté.

Ce chiffre, joint à ceux dont nous trouvons la trace dans le compte de Colomb à Mme Perier-Lagrange (viager Fuzier, 1/2 solde de réforme), nous permet de reconstituer absolument les budgets de Stendhal dans les deux périodes bien tranchées de son existence : la première, depuis sa chute des grandeurs officielles de 1814 à 1830 ; la seconde, depuis son retour aux affaires jusqu'à sa mort, c'est-à-dire de 1830 à 1842.

II

Stendhal : Ce que ses œuvres lui ont rapporté

1° VENDU PAR LUI DIRECTEMENT :

1817	1° *Vies de Haydn, Mozart et Métastase.* 1 vol. L'auteur imprime à ses frais. Perte.....	1.790	»
	On trouvera plus loin comme justification le curieux mémoire de Didot au sujet de la vente de ce volume.		

1817 2° *Histoire de la peinture en Italie.*
2 vol. in-8, l'auteur imprime à ses frais.

Perte.....	1.770	»	
Perte totale.....	3.560	»	3.560 »

1822 3° *De l'Amour.*
2 vol. à l'auteur le 1/3 net de la vente une fois les frais récupérés par Mongie, éditeur, qui ne paie pas le manuscrit.

Le livre ne s'étant pas vendu....	0-0	»	» »

1826 4° *Rome, Naples et Florence.*

2 vol. Delaunay, éditeur.....	1.000	»	

1827 5° *Armance.*

3 vol. in-12, J. Bunos, éditeur.....	1.200	»	

1829 6° *Promenades dans Rome.*

2 vol. Delaunay, éditeur.....	1.500	»	

1831 7° *Le Rouge et le Noir.*

2 vol. Levavasseur, éditeur.....	1.500	»	
Total des œuvres vendues de 1817 à 1831.....	5.200	»	5.200 »

2° Vendu par Colomb par procuration de Stendhal :

1838 8° *Mémoires d'un touriste.*

2 vol. A. Dupont, éditeur.....	1.560	»	

1839 9° *La Chartreuse de Parme.*

2. vol. A. Dupont, éditeur.....	2.500	»	
Total des œuvres vendues de 1831 à 1841.	4.060	»	4.060 »
Total général des ventes.....			9.260 »
à défalquer :			
Perte des éditions Haydn et la Peinture.....			3.560 »
En 22 ans Stendhal aura donc touché pour toutes ses œuvres.....			5.700 »

5,700 francs ! en 22 ans ! soit 250 fr. par an, ou bien encore, dimanches défalqués, 0 fr. 75 par jour ! Je n'ai pas le traité pour Rossini 2 vol. mais cela ne changerait pas grand chose à ce calcul qui m'a servi de base dans l'étude de *Stendhal raconté par lui-même*, pour montrer les graves embarras d'argent dans lesquels il se trouvait en 1828, à l'époque des quatre testaments désespérés, écrits en vue de mort prochaine, et volontaire.

Voici les traités avec ses éditeurs.

De l'Amour. — Traité avec Mongie, éditeur.

Entre les soussignés,
M. Henry Beyle, demeurant rue Sainte-Anne, n° 36, propriétaire d'un ouvrage ayant pour titre *l'Amour*.

D'une part;

Et Pierre Mongie l'aîné, libraire, boulevard Poissonnière, nº 18.

D'autre part ;

A été convenu ce qui suit :

Article premier. — M. Beyle remettra son manuscrit a sieur Mongie, sitôt qu'il sera mis au net.

Art. 2. — M. Mongie s'oblige de l'imprimer à ses frais et sans que le sieur Beyle ait rien à donner que son manuscrit. Seulement il corrigera ses épreuves qui ne seront imprimées que sur son Bon à tirer.

Art. 3. — L'ouvrage sera imprimé à mille exemplaires et devra former deux volumes in-18 ; l'auteur ne prend d'engagement que pour la première édition, se réservant la propriété des autres.

Art. 4. — Le sieur Mongie, vendra à son profit les premiers exemplaires de l'ouvrage jusqu'à ce que les frais d'impression et de dépense totale lui soient rentrés ; la vente des exemplaires qui seront vendus après la rentrée des frais seront partagés de la manière suivante entre l'auteur et le libraire :

L'auteur aura le tiers net du prix marchand de chaque exemplaire vendu, les treizièmes exceptés, et le libraire les deux autres tiers.

Art. 5. — Les frais seront constatés par les mémoires de l'imprimeur, du papetier et de la brocheuse.

Art. 6. — Dans le cas où l'ouvrage n'aurait pas de succès et que les frais ne seraient pas rentrés par la vente, le sieur Mongie n'aura aucune indemnité à exiger de l'auteur, mais l'édition invendue demeure sa propriété, et l'auteur ne peut réimprimer ou donner une nouvelle édition qu'en achetant et remboursant aux prix de fabrique celle qui n'a pas été vendue.

Art. 7. — Le libraire rendra compte de la situation de cette opération trois mois après la mise en vente de l'ouvrage ; et en dernière analyse, six mois après la mise en vente, époque où les comptes seront définitivement réglés et la détermination prise pour fixer le sort de cette opération, afin de payer l'auteur s'il lui est dû ou qu'il abandonne l'édition s'il y a perte, et qu'il ne veuille pas s'en charger.

Art. 8. — Lors de la mise en vente, le libraire remettra vingt-cinq exemplaires à l'auteur ; ils entreront en compte s'il y a bénéfice ; ils seront au profit de l'auteur s'il y a perte sur l'opération.

S'il y a des exemplaires vélin l'auteur en recevra huit au choix.

H. Beyle.

Rome, Naples et Florence. — Traité avec Delaunay.

Entre nous soussignés,

M. Henry Beyle, propriétaire, demeurant rue Richepanse, nº 10.

D'une part ;

Et M. Simon-César Delaunay, libraire au PalaisRoyal,

D'autre part ;

A été convenu ce qui suit :

Article premier. — M. Beyle, auteur et propriétaire d'un ouvrage ayant pour titre *Rome, Naples et Florence*, vend, cède et transporte à M. S.-C. Delaunay, libraire, le droit d'imprimer et publier une édition du susdit ouvrage, lequel devra former un volume in-8° de 500 pages ou trente feuilles d'impression même caractère et justification que celle imprimée chez Egron.

Art. 2. — M. Beyle recevra pour prix de cette nouvelle édition la somme de mille francs savoir : cinq cents francs comptant, le jour de la mise en vente constatée par l'annonce du Journal de la librairie et cinq cinq cents francs en un billet à ordre souscrit par M. Delaunay à six mois d'échéance.

Art. 3. — La présente édition ne pourra être tirée qu'à douze cents exemplaires

Art. 4. — M. Beyle rentrera dans sa propriété après l'écoulement de la présente édition à cent exemplaires près, et pendant quelque temps il s'engage de son côté à n'en publier aucune autre ni subséquente édition.

Art. 5. — Le jour de la mise en vente, M. Delaunay remettra à M. Beyle vingt-cinq exemplaires dont cinq papier vélin, s'il y en avait de tirés sur ledit vélin.

Fait double entre nous, à Paris.

Approuvé l'écriture. Paris, le 10 janvier 1826

Signé : H. Beyle.

Approuvé, le 10 janvier 1826,

Delaunay.

Armance. — Traité avec Buros.

Entre les soussignés :

M. Henri Beyle, demeurant à Paris, rue d'Amboise, n° 1,

D'une part;

Et M. Joseph Buros agissant au nom et comme ayant la signature de la maison de librairie connue sous le nom de C. Buros et C^ie^, sise à Paris, rue Saint-Germain-des-Près, n° 9,

D'autre part;

A été convenu ce qui suit :

M. Beyle vend, cède et transporte à M. Buros audit nom, ce acceptant, la seconde édition de son ouvrage ayant pour titre *Armance ou quelques scènes d'un salon en 1827*, dans le format que l'acquéreur jugera convenable de faire faire, tirée à mille exemplaires avec double main de passe.

La possession de ladite édition est assurée à M. Buros pour un an, à partir du jour de la mise en vente, mais si, avant cette époque, elle était écoulée, M. Beyle rentrera dans ses droits pour en vendre une nouvelle édition s'il le juge à propos.

Il seras remis à M. Beyle ..... exemplaires du susdit ouvrage. La présente vente est faite et acceptée à ces conditions et en outre moyennant la somme de douze cents francs que M. Buros a présentement payée à M. Beyle qui le reconnait et lui en consent quittance, sans réserve.

Fait double sous le seing des contractants à Paris, le

Approuvé, quoique d'autre main soit écrit. Je cède la seconde édition d'*Armance*, ouvrage en trois volumes in-12, moyennant douze cents francs, cette seconde édition tirée à mille seulemeut.

Paris, le Août 1827.

H. Beyle.

L'ouvrage sera imprimé sur beau papier avec couverture élégante de manière à former un ou deux jolis volumes. Le propriétaire du manuscrit ne corrigera les épreuves que jusqu'au 5 juillet 1827.

Promenades dans Rome. — Traité avec Delaunay.

Entre M. Delaunay, libraire au Palais-Royal et M. Henri Beyle, demeurant à Paris, rue de Richelieu, n° 71.

Il a été convenu :

Article premier. — M. H. Beyle vend une édition de l'ouvrage intitulé *Promenades dans Rome*, par M. de Stendhal, en deux volumes in-8° pour le prix de quinze cents francs en un billet payable le seize septembre 1829.

Art. 2. — Cette édition sera tirée au plus à douze cent trente exemplaires.

Art. 3. — Le jour de la mise en vente, M. Delaunay remettra à M. Beyle trente exemplaires de l'ouvrage, et dès ce jour, cinq exemplaires de l'ouvrage intitulé *Rome, Naples et Florence*.

Art. 4. — L'ouvrage sera imprimé avant le premier juin 1829 et sur papier aussi beau que le roman intitulé *1572*.

Art. 5. — L'auteur corrigera les épreuves jusqu'à ladite époque du 1^er^ juin 1829.

Paris, le 14 mars 1829.

H. Beyle.

Approuvé l'écriture ci-dessus et son contenu, ce 14 mars 1829.

Delaunay.

Julien. Le Rouge et le Noir. — Traité avec Levavasseur.

Entre M. Henri Beyle, propriétaire, rue Richelieu, n° 71;

Et M. Alphonse Levavasseur, libraire, demeurant aussi à Paris, rue de Valois, n° 2, au Palais-Royal.

Il a été convenu ce qui suit :

M. H. Beyle vend par ces présentes, à M. Levavasseur qui accepte, le droit d'imprimer et de publier son roman intitulé *Julien* (ou autre nom) à quinze cents exemplaires avec leur main de passe, que M. Levavasseur pourra répartir de la manière suivante.

Savoir :

Sept cent cinquante exemplaires format in-octavo deux volumes et sept cent cinquante exemplaires format in-douze quatre volumes, le tout moyennant une somme de quinze cents francs dont cinq cents francs comptant le jour de la remise du manuscrit de l'ouvrage, cinq cents francs en un billet à trois mois et cinq cents francs en un billet à six mois.

Monsieur H. Beyle remettra le manuscrit dudit ouvrage à M. Levavasseur vers la fin du présent mois d'avril.

Monsieur Henri Beyle s'engage à ne point publier de nouvelle édition avant que celles qu'il concède par les présentes soient épuisées; et elles le seront de droit, du moment où M. Levavasseur ne pourra en représenter plus de cinquante exemplaires de chacune.

M. Levavasseur s'oblige à en remettre vingt-cinq exemplaires gratis à l'auteur. Le titre sera *Julien*, par M. de Stendhal.

Fait double pour être exécuté de bonne foi, à Paris, le 8 avril 1830.

Approuvé l'écriture.

H. Heyle.

A. Levavasseur.

Nous avons gardé pour la fin le compte de Didot père établissant par Doit et Avoir que Stendhal, comme nous l'avons dit plus haut, à ses deux premières tentatives de publication (*Haydn* et *Histoire de la Peinture*) au lieu de gagner a perdu..... 3.560 »

Voici ce compte :

ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES FAITES POUR LE COMPTE DE M. BEYLE, PAR P. DIDOT AINÉ

Avoir :

Reçu de M. Crozet.....	1.770 »	
— M. Renouard (76 ex. Peinture à 10 fr.).....	768 »	
— M. Delaunay (24 — à 10 fr.).....	240 »	
Vente :		
58 = 54. Histoire de la Peinture à 10 fr....	540 »	
127 = 117. Vie de Haydn à 5 fr.....	585 »	
	1.125 »	
Commission 10 0/0.....	112.50	1.012 50
Déduction consentie sur le mémoire.....		112 »
		3.902 50

Doit M. Beyle :

Mémoire d'impression de l'*Histoire de la Peinture.* 2 vol. in-8°	3.574 »
Affiches	44 »
Frais des exemplaires envoyés à Novare	24 »
Frais des exemplaires envoyés à Londres	24 »
Brochure de 100. *Vie de Haydn.* 1 vol	15 »
Brochure de 200. *Histoire de la Peinture.* 2 vol	60 »
Frais de divers envois et ports de lettres	33 50
Frais de magasinage pendant 8 ans à 16 fr	128 »
	3.902 50

Admirables ces 16 fr. de magasinage par an qui viennent grever de 128 fr. de plus les frais d'œuvres qui ne se vendent pas! Pauvres auteurs en vérité! Mais il y a encore mieux. Sept ans après ce règlement, Stendhal aura encore quelque chose à payer de ce chef. J'ai le reçu de Didot réclamant 104 fr. de magasinage depuis le 1er août 1824 jusqu'au 4 mai 1831. Six ans et demi de frais à raison de 16 fr., et que Stendhal peut seulement lui payer à cette époque, nanti qu'il est de son consulat. Ce ne serait donc pas 3,560 fr., mais bien 3,664 que Beyle aurait perdu à ses débuts. Mais tenons-nous-en à ce chiffre de 3,560. Il est ainsi justifié :

Dépenses :

Stendhal a imprimé à ses frais *Haydn*, chez Egron. 1 vol in-8°	1.790 »
La vente en est faite par Didot qui imprime l'*Histoire de la Peinture* coûtant	3.902 50
	5.692 50

Recettes :

Didot a vendu (Haydn et Peinture)	2.132 50
Perte nette	3.560 »

Cette perte est supportée :

1° Par Stendhal qui paie l'impression d'Haydn	1.790 »
2° Par l'ami Crozet qui, on l'a vu à la première ligne du compte de Didot, solde la balance de ce compte	1.770 »
	3.560 »

C'est donc bien 3,560 que Stendhal a perdu à ses débuts.

Veut-on savoir le détail du sort de ces deux malheureux ouvrages? Imprimés tous deux en 1817, voici ce que huit ans après, au 1er août 1824, ils étaient devenus.

Ceci résulte du compte rendu à Beyle par Didot, que sa longueur ne nous permet pas de reproduire ici :

1° *Haydn* (tiré à 1,000)	Il est resté en magasin. Exemplaires.....	584
	Beyle en a distribué.....	189
	Vendus par Didot.....	127
	En dépôt dans les librairies.....	100
		1.000

2° *Histoire de la Peinture* (tiré à 1,000)	Il est resté en magasin. Exemplaires.....	254
	Beyle en a distribué.....	270
	Il en aurait été vendu	479
		1.000

Mais de l'état des encaissements faits par Didot il résulte qu'il n'en a été vendu que 284 :

Renouard dépositaire de 104 en a vendu seulement.....	76
Delaunay dépositaire de 52 en a vendu seulement.....	24
Chanson dépositaire de 252 en a vendu seulement.....	126
Didot, de son côté, n'en a vendu que.....	58
Total.....	284

Ce qui donnerait à penser qu'à cette époque il suffisait de 300 lecteurs à peine pour asseoir la réputation d'un homme de lettres.

Des traités et du compte qui précèdent, il résulte donc que Stendhal :

de 1817 à 1831 a vendu.....	5.200 »	
moins la perte de ses débuts.....	3.560 »	
Soit net.....	1.640 »	1.640 »

de *1831 à 1842*, Colomb a vendu pour lui :

1° *Les Mémoires d'un touriste*.....	1.560 »	
2° *La Chartreuse de Parme*.....	2.500 »	
		4.060 »
		5.700 »

C'est donc bien, comme nous l'avons avancé au début de cette étude, 5,700 francs nets que Stendhal en 22 ans a touchés pour toutes ses œuvres.

Ces chiffres nous permettent alors de reconstituer les disponibilités de Stendhal aux deux périodes distinctes de sa vie d'homme de lettres :

1° de pur homme de lettres de 1817 à 1831.

2° d'homme de lettres mitigé de fonctionnaire de 1831 à 1842.

III

Stendhal : Son budget de gêne de 1817 à 1831

Pour faire face aux besoins de la vie matérielle, le revenu de Stendhal est à cette période :

1° Sa 1/2 solde de réforme.....	415 »
2° Le viager Fuzier.....	1.600 »
3° Ses œuvres (1,640 fr. en 14 ans).....	117 »
	2.132 »

2,132 francs par an, à peu près 5 fr. 80 par jour, moins que la journée d'un maçon, pour manger, s'habiller, se loger décemment et aller dans le monde. Car il va dans le monde, ce brillant homme d'esprit, et il s'habille élégamment, l'amant de la Pasta, de la comtesse C***, il va tous les soirs à la Scala, à Milan, l'ami d'Angéaique, l'intime de lord Byron, et il faut de la tenue !

Avec 5 francs par jour ! les 5 francs dont il parle si souvent et luxquels, dans sa modeste ambition il voudrait bien ajouter les 5 francs gagnés*par un roman écrit dans une mansarde*. Et l'on s'étonne que cet homme ait été envahi par le désespoir en 1828, et l'on ne s'étonnerait pas que, pour toute dette, on trouve dans les testaments d'adieu à la vie qu'il fit à cette époque : *Quelques cents francs dûs à Léger, tailleur*.

J'ai tenu à établir ce bilan pour montrer la simplicité et, ce qui est encore plus beau, la parfaite honorabilité de cette existence toute de labeur.

En effet, pendant cette période, il produit :

de 1817 à 1831	*Haydn*, 1817.....	1	vol.
	Histoire de la Peinture, 1817.....	2	—
	L'Amour, 1822.....	2	—
	Rossini, 1824.....	2	—
	Rome, Naples et Florence, 1826.....	2	—
	Armance, 1827.....	3	—
	Promenades dans Rome, 1829.....	2	—
	Le Rouge et le Noir, 1831.....	2	—
		16	volumes

et en plus :

Brochures : *Racine et Shakespaare.*
Nouveau complot des Industriels.

Revue Britannique. *Souvenirs d'un gentilhomme italien.*

Revue de Paris, tome IX, 1829 *Vanina Vanini.*
— — XII, 1830 *Lord Byron en Italie.*
— — XIV, 1830 *Le Coffre et le Revenant.*

Revue de Paris, tome XV, *Le Philtre.*

En tout 16 volumes, 3 brochures et 5 nouvelles. C'est l'époque de la production, sans compter les articles de New Monthly Review de Colbrun. — Et cela lui rapporte, bon an, mal an, 117 francs par an, et il a déjà 47 ans en 1830 !

Voyons maintenant son budget de prospérité.

IV

Stendhal : Son budget de prospérité de 1831 à 1842

Prospérité ! Elle est belle, en vérité, cette aisance momentanée qui arrêterait toute production, si ce grand homme de lettres, avant tout, amant passionné de l'art d'écrire, *Scrisse*, au bout de sept ans d'épreuve ne renversait du pied cette auge où d'autres engraisseraient, pour revenir à son cinquième étage donner le plus éclatant, le plus noble témoignage de son adoration perpétuelle des choses de la pensée.

Voici le bloc de cette opulence.

Budget de 1831 à 1842 :

1/2 solde de réforme.....	415	»
Viager Fuzier	1.600	»
Son consulat (il rapporte à peine) (1)...	2.200	»
Le produit de ses livres (4,060 francs en 12 ans)..... ..	330	»
Annuellement.....	4.345	»

4,345 francs à manger par an *en bêtises*, il le dit, et sur lesquels outre des frais considérables il faut vivre en personnage officiel *avec un habit brodé qui coûte 800 francs*, acheter des manuscrits italiens, outils de travail payés fort cher, des antiquités, avoir un second logement à Rome, sous peine de crever d'ennui à Civita Vecchia, quelle

(1) J'ai fait le compte :

Recettes

11 ans de Consulat à 10,000.....		110.000 »
Dépenses en 11 ans :		
1831-1833. Retenue de 14 0/0 (Pénurie du Trésor).....	4.200 »	
Retenue de retraite..	5.500 »	
En 1/2 solde de 1836 à 1039.....	18.618 35	
5 mois 1/2 de 1/2 solde de nov. 1841 à mars 1842.....	3.030 »	
Pension à Mme Perier-Lagrange, 700 francs.....	7.700 »	
Loyer à Civita Vecchia. 2,500 francs par an...	26.500 »	
Frais de Consulat, chancelier et commis à 2.000 fr.....	22.000 »	
	87 548	87.548 »
Solde à partager en 11 ans.....		22.452 »

22.452 : 11 = 2.041.

duperie ! Et c'est à cette saine balance du désir et de la nécessité que nous devons cette merveille, *la Chartreuse* écrite à l'heure où d'ordinaire s'endorment les esprits.

Digne et honorable existence ! L'on comprend maintenant comment Stendhal, malgré l'illusion de cette belle sinécure de 10,000 fr. n'a rien laissé à son décès ; et c'est encore un éloge à faire de sa prévoyance, que cette réserve d'environ 4,500 francs que l'on retrouve dans l'inventaire de Colomb.

Evidemment cette première partie du XIX^e^ siècle, l'Ère des Salons, avec la modestie de ses besoins, l'emporte sur notre fin de siècle, l'Ère des brasseries, avec toutes ses exigences. On peut être pauvre, rester honorable et devenir grand dans cette atmosphère de bonne compagnie, tout en acceptant une indigence à laquelle ne se plieraient pas les employés à gages des libraires de notre époque.

AUGUSTE CORDIER

La Morale ou la Contre-nature

I

Toutes les passions ont un temps où elles sont exclusivement funestes, où le poids de leur stupidité entraîne leur propre sacrifice, — il vient ensuite plus tard, beaucoup plus tard, une période où elles se marient avec l'esprit, se spiritualisent. Autrefois, à cause de la stupidité dans la passion, on faisait la guerre à la passion même; les hommes étaient conjurés pour l'anéantir; tous les vieux plésiosaures de la morale sont unanimes là-dessus : « Il faut tuer les passions. » La formule la plus célèbre s'en trouve dans le Nouveau Testament, dans ce sermon sur la montagne où, soit dit en passant, les choses ne sont pas du tout considérées de haut. Il y est dit, par exemple, relativement à la passion sexuelle : « Si ton œil t'agace, arrache-le. » Heureusement, aucun chrétien n'agit suivant ce précepte. Vouloir anéantir les passions et les désirs, uniquement pour prévenir leur stupidité et les conséquences fâcheuses de cette stupidité nous paraît aujourd'hui être en soi une forme aiguë de la stupidité. Nous n'admirons plus les dentistes qui nous arrachent les dents afin qu'elles ne nous fassent plus mal. D'autre part, il faut avoir la justice de reconnaître que, sur le sol où est poussé le christianisme, l'idée de la « spiritualisation des passions » ne pouvait être conçue. La première Eglise a combattu comme on sait contre les « Intelligents » en faveur des « Pauvres d'esprit »; comment aurait-on pu attendre d'elle une guerre intelligente contre les passions? L'Eglise combat les passions par l'excision en tous sens; sa méthode, sa « cure », c'est la castration. Elle ne se demande pas : comment spiritualiser, embellir, diviniser une passion? De tout temps, elle a placé la force de la discipline dans l'extirpation (de la sensualité, de l'orgueil, des instincts de domination, d'avarice, de vengeance). — Mais attaquer les passions à la racine, c'est attaquer la vie à la racine. La pratique de l'Eglise est ennemie de la vie.

II

Le même moyen, excision, extirpation, est choisi instinctivement, dans la lutte avec le désir, par ceux qui sont trop faibles de volonté, trop dégénérés pour lui imposer une mesure, par ces natures qui ont besoin de la Trappe au figuré (ou sans figure), qui sentent la nécessité d'une déclaration de guerre définitive, d'un gouffre entre eux et la passion. Les moyens radicaux ne sont indis-

pensables qu'aux dégénérés; la faiblesse de la volonté, à proprement parler, l'impuissance à réagir contre une tentation est en soi-même une autre forme de la dégénérescence. L'hostilité radicale, l'hostilité mortelle manifestée contre les appétits des sens, demeure un symptôme significatif; on est en droit d'avoir des soupçons sur le fond d'une pareille exagération. Cette hostilité, cette haine atteint toute son acuité lorsque de telles natures n'ont pas elles-mêmes la fermeté suffisante pour une cure radicale, pour renoncer à « Satan ». Qu'on passe en revue l'histoire des prêtres et des philosophes, y compris les artistes; les paroles les plus venimeuses contre les sens n'ont pas été dites par les impotents et les ascètes, mais par les ascètes impuissants, par ceux qui n'avaient pas ce qu'il fallait pour être ascètes.

III

La spiritualisation de la sensualité se nomme l'amour : elle est un grand triomphe sur le christianisme. Un autre triomphe est notre « spiritualisation de l'hostilité ».

Elle consiste en ceci que l'on comprend profondément le prix qu'il y a à avoir des ennemis : bref, l'on agit et l'on raisonne aujourd'hui à l'inverse d'autrefois. L'Eglise de tout temps a voulu l'anéantissement de ses ennemis : mais, nous immoralistes et antichrétiens, nous voyons notre avantage à ce que l'Eglise subsiste... — En politique aussi l'hostilité s'est spiritualisée — elle est devenue beaucoup plus sage, beaucoup plus réfléchie, beaucoup plus modérée. Tout parti comprend que son propre intérêt de conservation exige que le parti contraire ne s'affaiblisse pas. Il en est de même dans la grande politique. Une nouvelle création surtout, un nouvel empire par exemple, a besoin d'ennemis plus que d'amis : c'est dans l'opposition seulement qu'il se sent nécessaire, c'est dans l'opposition seulement qu'il devient nécessaire. Nous ne nous comportons pas autrement à l'égard des « ennemis intérieurs », là aussi nous avons spiritualisé l'hostilité, là aussi nous avons compris sa valeur. On ne produit qu'à condition d'être riche en antagonismes, on ne reste jeune qu'à condition que l'âme ne se détente pas, n'aspire pas au repos. Rien ne nous semble plus étrange que ce desideratum des temps passés, la paix de l'âme, desideratum chrétien. Rien ne nous fait moins d'envie que la *Morale-Ruminant* et le gros bonheur de la bonne conscience. On a renoncé au grand côté de la vie quand on renonce à la guerre. En bien des cas, à vrai dire, la « paix de l'âme » n'est qu'un malentendu, c'est quelque chose d'autre, qui n'a pas su trouver de dénomination plus récente. Examinons-en quelques cas sans ambages et sans préjugés. La « paix de l'âme » peut être, par exemple, en morale et en religion, le rayonnement d'une riche animalité. Ou le commencement de la lassitude, celle que projette le soir, toute espèce de soir. Ou un indice que l'air est humide, que

le vent du sud va souffler. Ou la reconnaissance inconsciente pour une heureuse digestion (nommée parfois aussi amour de l'humanité). Ou la quiétude du convalescent pour qui toute chose a un goût nouveau et qui attend. Ou l'état qui suit le fort assouvissement d'une passion maîtresse, la béatitude d'une extraordinaire satiété. Ou la faiblesse sénile de notre volonté, de nos désirs de nos vices. Ou la paresse persuadée par la vanité de se réformer moralement. Ou le commencement d'une certitude, même d'une terrible certitude après la longue tension et le martyre de l'incertitude. Ou l'expression de la maturité et de la perfection, dans le fait, dans la création, dans l'action et dans la volonté, la respiration tranquille, la liberté de la volonté conquise..... qui sait! Peut-être le Crépuscule des Idoles n'est-il aussi qu'une sorte de « Paix de l'âme ».

IV

Je formule ce principe : tout naturalisme dans la morale, autrement dit, toute saine morale, est commandé par un instinct de vie, toute sommation vitale contient une norme déterminée de « tu dois » et « tu ne dois pas », toute hostilité, tous les obstacles placés sur le chemin de la vie sont de cette façon mis de côté. La morale contre nature c'est-à-dire presque toute morale, jusqu'ici enseignée, vénérée et prêchée, est tournée précisément au rebours des instincts de la vie. Elle est la condamnation tantôt secrète, tantôt avérée et impudente de ces instincts. Tandis qu'elle dit « Dieu voit le cœur », elle dit Non aux exigences les plus infimes comme les plus hautes de la vie et prend Dieu pour l'ennemi de la vie..... Le Saint qui plaît à Dieu est le Castrat idéal... La vie cesse où commence le « royaume de Dieu ».

V

Si l'on a saisi le sacrilège d'une telle insurrection contre la vie, insurrection devenue presque sacro-sainte dans la morale chrétienne, on y aura heureusement vu encore autre chose : l'inutilité, la fausseté, l'absurdité, le mensonge d'une telle insurrection. Une condamnation de la vie de la part d'un vivant n'est encore finalement que le symptôme d'une sorte déterminée de vie. Il n'y a pas d'ailleurs à soulever le moins du monde la question de tort ou de raison. On devrait avoir une position extérieure à la vie, et d'autre part la connaître aussi bien qu'un, que beaucoup, que tous ceux qui l'ont vécue, pour pouvoir toucher en général au problème, la valeur de la vie. Raisons suffisantes pour comprendre que le problème est pour nous impraticable. Quand nous parlons de la valeur de la vie, nous parlons sous l'inspiration, sous l'optique de la vie. La vie même nous contraint à fixer des valeurs. Il s'ensuit ainsi que toute morale ou Contre-nature qui conçoit Dieu comme idée opposée et comme con-

damnation de la vie, n'est qu'un jugement en valeur de la vie ? — De quelle vie? de quelle espèce de vie ? — Mais j'ai déjà donné la réponse : de la vie qui s'étiole, de la vie affaiblie, fatiguée, condamnée. La morale, comme elle a été comprise jusqu'ici, comme elle a été enfin formulée par Schopenhauer — « la négation du Vouloir-vivre » — est l'instinct même de la décadence qui se manifeste impérativement. Elle dit : Meurs ! la Morale, c'est l'arrêt des condamnés.

VI

Voyez enfin quelle naïveté il y a à dire : « l'homme devrait être tel et tel. » La réalité nous montre une richesse enivrante de types, une multiplicité de formes d'une exubérance et d'une profusion inouïes, et un misérable portefaix de moraliste va dire : non, l'homme devrait être autre ! Il sait bien lui, ce pauvre hère, ce cagot, comme il devrait être. Il se peint sur le mur et dit : « *ecce homo*... » Mais, même quand le moraliste s'adresse simplement à un individu particulier et lui dit : « tu devrais être tel et tel », il ne cesse pas d'être ridicule. L'individu est un des éléments du fatum, du passé et du devenir, une loi de plus, une nécessité de plus pour tout ce qui vient et sera. Lui dire « méfie-toi », c'est demander que tout se modifie, même ce qui est passé.

En réalité, il y a eu des moralistes consciencieux, ils voulaient que l'homme fût autre, autrement dit vertueux, à leur image, c'est-à-dire cagot, et pour cela ils niaient le monde. Voilà qui n'est pas une mince folie, ni une forme modeste de l'impudence ! La Morale en tant qu'elle condamne, en évitant de se placer au point de vue de la vie et de ses desseins, est une erreur spécifique pour laquelle on ne doit avoir aucune pitié, une idiosyncrasie de dégénérés qui a causé des dommages incalculables !... Nous autres, immoralistes, avons au contraire ouvert notre cœur tout grand pour tout comprendre, pour tout concevoir, pour tout approuver. Nous ne nions pas facilement et nous mettons notre honneur à être des affirmateurs. Chaque jour notre œil s'ouvre un peu plus sur cette Economie qui sait encore employer et utiliser tout ce que la folie sacrée du prêtre reproche à la raison malade dans le prêtre, sur cette Economie dans la loi de la vie, Economie qui tire même profit de l'espèce repoussante du cagot, du prêtre, de l'homme vertueux — quel profit? Mais, nous-mêmes, immoralistes, sommes la réponse.

FRIEDRICH NIETZSCHE

Traduit du *Crépuscule des Faux dieux*, par H. LESVIGNES.

La table

DANS LA SERRE

N'arrête pas l'élan des balançoires d'or
Des grands aras qui se bercent parmi les palmes
Mais regarde tourner entre les ondes calmes
Le cyprin merveilleux aux vasques de portor.

L'air est tiède : la branche où la grenade éclate
Tache d'un sang de fruit le doux camélia
Et dans le vert gazon, sous le magnolia,
Flambe de sa splendeur le glaïeul écarlate.

Près du calme bassin en ta robe guindée,
Dont la percale claire est couverte d'oiseaux,
Tu sembles, souriante à l'ombre des roseaux,
Parmi le bleu lotus une longue orchidée.

OVALE ANCIEN

La viole d'amour, la claire mandoline,
Le grêle clavecin qui dormait dans l'oubli
S'affligent en un doux menuet de Lulli
Où le lourd doigt du temps a posé la sourdine;
Car tu viens de poudrer en quelque vieux miroir
Ton visage et tandis que tu places la mouche
Dans la brume du tain, comme en rêve, la bouche
D'une aïeule apparaît qui sourit dans le soir.

d'émeraude

VIEILLES MAINS

Ce ne sont plus lès mains dont les longs doigts légers
Alourdis d'anneaux d'or gemmés d'aigues-marines
Pillaient pour les cheveux les frêles capucines
Et le branchage en fleurs de pâles orangers.

Ce ne sont plus les mains où les ongles insignes
Au bout des doigts fluets incrustaient un bijou,
Les mains dans la guipure et la dentelle d'où
Les bras souples et nus sortaient commes deux cygnes.

Ce ne sont plus les doigts, les beaux doigts que jadis
Révélaient le retable ou l'antique verrière,
Les doigts joints en bouquet s'offrant à la prière
Des saintes dont les mains ont la forme des lis.

Ce ne sont plus les mains royales ou divines,
Les mains suaves où luit l'éclat d'un vieil anneau,
Les mains dont la candeur plane comme un oiseau
Dans les ramages d'or et les chastes hermines.

Ce sont de maigres mains aux vieux doigts décharnes,
Mains d'ivoire ancien dont la rose s'annule,
Ce sont des mains d'aïeule où l'ombre s'accumule
Dans la chair où les clairs matins se sont fanés.

PAUL LECLERCQ

Lettre ouverte à M. Bérenger

Monsieur le Sénateur,

Il y a quelques jours (1), après avoir répondu à une question posée par vous, le passant qui garde en ce moment les Sceaux a cru devoir proférer quelques vaines menaces contre la propagande néo-malthusienne. L'enquête qu'il poursuit très maladroitement sans doute, mais à coup sûr peu loyalement, puisqu'il ne m'a pas d'abord tout simplement et franchement demandé les documents que nous fournissons à tout adulte, prouve qu'il ignore la question, avec beaucoup d'autres choses.

C'est par ignorance plutôt que par mauvaise foi, je veux bien le croire, que, comme tant d'autres gens superficiels, il confond la propagande humanitaire que nous faisons à des gens en âge d'en profiter, avec les excitations sexuelles nuisibles ou prématurées que donnent à des enfants des imgaes, des chants, des discours, des spectacles obscènes ou grivois.

Quoique vous soyez sénateur, j'ai pour vous une certaine estime : vous êtes l'auteur de la célèbre loi de clémence (relative) à laquelle votre nom reste attaché, loi qui brille, non sans doute comme une étoile de première grandeur, mais au moins comme une lueur phosphorescente sur la ténébreuse ignominie de nos codes. Le respect de la jeunesse, quoique je l'interprète d'une façon passablement différente de la vôtre, est un point qui tend aussi à me rapprocher quelque peu de vous. C'est pour ces deux raisons que j'ai désiré un moment vous donner quelques explications sur un sujet que vous ignorez probablement autant que le garde déjà nommé et son autre interlocuteur, puisque ni vous ni ce dernier n'avez signalé au ministre la confusion qu'il commettait.

Vous n'avez pas daigné me recevoir : ma foi, tant mieux ! Il est bien plus profitable de vous écrire ici publiquement ce que j'aurais pu vous dire en particulier. Ç'eût peut-être été une faute de ma part d'aller chez vous, d'avoir l'air de solliciter un puissant du jour, moi qui crois si peu à cette apparence de puissance ! Les attardés et dégénérés au bonheur desquels je travaille, en préparant l'extinction sans douleur de leur triste race, disent déjà bien assez de niaiseries sur ma personne. Pourquoi leur en fournir gratuite-

(1) Journal officiel, page 306. Séance du Sénat.

ment de nouveaux motifs, leur faire peut-être répéter les vers de votre moins rigoriste et plus jovial homonyme :

Monsieur, je vais voir une Altesse
Et j'endosse un habit de cour.

Donc, causons en public.

Vous êtes bon chrétien, je suis athée, comme le sait bien votre ami Lamarzelle. En bon chrétien, vous confondez morale et moralité. De la science, de l'art qui tendent à assurer le bonheur de tout ce qui vit et sent, qui a pour but, comme l'a dit Priestley et l'a popularisé Bentham, *le plus grand bonheur du plus grand nombre,* vous n'avez nul souci. Cette science, cet art évoluent, mais leur but idéal, la vraie morale, est immuable.

Votre moralité, à vous, est l'étroite conception actuelle des religieux d'une certaine secte, relativement aux phénomènes dont le point médian de notre corps est le siège. Cette conception a varié selon les temps et les lieux de toutes les manières imaginables inimaginables, et certes, celle à laquelle vous vous accrochez aujourd'hui n'est pas une des moins absurdes, permettez-moi de le dire sans ambages.

L'exercice sexuel dont votre moralité fait une passion méprisable est un besoin tout aussi respectable que le besoin de se nourrir et de s'abriter. L'abus en est fâcheux, mais beaucoup moins que la privation. C'est ce que peuvent ignorer des littérateurs vivant dans le rêve, c'est ce qu'affirment les savants honnêtes, c'est l'observation universelle. Le manque de satisfaction de cette nécessité naturelle produit, outre d'innombrables maux physiques, des aberrations très fâcheuses en pensées, paroles et actes. C'est l'origine à peu près unique de la grivoiserie, de l'obscénité qui ne me charment pas plus que vous.

Les heureux qui ont avec une juste modération les satisfactions sexuelles accompagnées de l'estime et de l'affection, de la conformité mentale qui avec elles constituent l'amour, ne sont pas obsédés par les désirs inassouvis, ont leur pensée autrement occupée. Leurs affaires, l'art, la science, la poésie, les exercices corporels... ont leur juste part. Sans doute, je ne pousse pas le bégueulisme jusqu'à me voiler la face si j'entends faire, entre adultes, une passagère et inoffensive plaisanterie relative aux choses sexuelles, mais ce sujet revenant sans cesse, comme cela a lieu dans certaines compagnies d'un seul sexe, est assommant par sa monotonie et a, en outre, ce côté ignoble de faire rire presque toujours d'un souffre douleur.

Mais où la grivoiserie et même les paroles peu réservées deviennent surtout intolérables, c'est en présence des jeunes.

Nous sommes sur ce point, je pense, absolument du même avis.

Comment empêcher le développement de la grivoiserie, de l'obscénité.

C'est ici que nous différons du tout au tout. Vous, ayant foi, malgré tant d'expérience ratées, dans les mauvaises lois que vous contribuez à fabriquer, vous voulez toujours en ajouter de nouvelles au honteux fatras de celles qui nous oppriment déjà. Vous en voulez une qui assure que la poste ne transportera plus désormais que des imprimés ou écrits conformes, à votre moralité. Quelle besogne ! Tous les bureaux de poste transformés en cabinets noirs lisant les 12 milliards de lettres, les 40 milliards d'imprimés circulant chaque année en France !...

Que je sois condamné à l'aide de votre nouvelle loi, moi, spécialement désigné par M. Darlan ; qui m'empêchera le lendemain de mettre sur les murs et dans les annonces des journaux cette simple ligne :

Paul Robin, 6, rue Haxo, Paris.

Qui empêchera les gens de venir me voir en foule, et eux et moi d'échanger telle conversation qu'il nous plaira. Vous faudra-t-il encore une loi pour surveiller la moralité des conversations ? Et quand la moitié des humains seront transformés en policiers pour surveiller l'autre, qui surveillera la première ? car enfin il ne suffit pas d'être de la police pour acquérir une chasteté irréprochable.

Et si j'ajoute à mon annonce : Pas de portier, boîte à lettre ouvrant sur l'extérieur, qui empêchera les gens de bourrer ma boîte de leurs questions et de celles de leurs amis ?

Vos procédé sont déraisonnables et inapplicables.

Les miens sont excellents à tous points de vue, raisonnables, agréables, efficaces. Les uns pour les enfants, les autres pour les adultes.

Des premiers j'ai eu quatorze ans, ne vous déplaise, l'immense bonheur d'en constater l'efficacité plus que tout homme au monde, ayant réalisé dans une bonne mesure, à Cempuis, ce qui est dit à propos de l'éducation morale dans le *Manifeste de l'éducation intégrale* (1) :

« La moralité, de même que la raison, est une résultante ; elle tient à l'ensemble. La part de l'enseignement est ici peu de chose. Que l'enfant s'assimile, dans la mesure de son développement intellectuel, la notion de l'équilibre et du développement individuels, de la justice et de la réciprocité sociales ; mais l'éducation morale est surtout œuvre d'influence, la conséquence d'une existence normale dans un milieu normal. Le régime physiologique en est un des éléments principaux ; puis, dans un autre ordre de faits, la direction générale donnée aux pensées par l'ensemble de l'enseignement. Tout d'abord l'exclusion des idées fausses, démoralisatrices, des préjugés mensongers, des impressions effrayantes, enfin

(1) Imp de l'Orphelinat Prévost, 1893.

de tout ce qui peut jeter l'imagination hors du vrai, dans le trouble et le désordre ; absence de suggestions malsaines, d'excitation à la vanité, suppression des occasions de rivalité et de jalousie ; la vue continuelle de choses calmes et ordonnées, naturelles ; la vie simple, occupée, variée, animée, entre les travaux et les jeux, l'usage gradué d'une part de liberté et de responsabilité, l'exemple des éducateurs — et par dessus tout *le bonheur*. C'est ici qu'il faut placer, à titre d'élément de ce milieu moralisateur, la coéducation des deux sexes dans une fréquentation constante, fraternelle, familiale, des enfants, garçons et fillettes, qui donne à l'ensemble des mœurs une sérénité particulière et, loin de constituer un danger, devient, dans les sages conditions où elle doit être établie, une garantie de préservation. »

Le seul moyen de laisser aux adultes la vraie moralité, c'est de supprimer toutes les lois surannées qui, d'une manière ou d'une autre, entravent la satisfaction de leurs besoins sexuels. L'humanité est majeure, cessez de lui imposer vos lisières. Elle veut et conquerra à court terme, malgré toutes vos parlottes, sa liberté toute entière.

Mais si elle jouissait *sans précaution* de sa liberté sexuelle, les maux dont nous souffrons aujourd'hui, de par la surpopulation universelle, s'accroîtraient dans une proportion effroyable, la population s'accroissant encore plus vite qu'aujourd'hui. Le complément indispensable de la liberté de l'amour est la liberté de la maternité. C'est celle-ci que prêche le Néo-Malthusianisme sur lequel je n'ai pas à donner aujourd'hui de nouveaux détails (1).

PAUL ROBIN

(1) Voir notre article de La Revue blanche du 15 janvier, et pour détails théoriques et pratiques, s'adresser à la Ligue de la Régénération humaine, 6, passage Vaucouleurs. Ouvrages : *Moyens d'éviter les grandes familles*, *Livre de l'épouse*, *Contre et pour le Néo-Malhusiznisme*, etc.

LA COMMUNE

SECONDE SÉRIE

M. Georges Arnold

Membre du Comité central, membre de la Commune

La première manifestation de ce qui devint la *Fédération de la Garde Nationale*, en 1871, se produisit à l'époque des élections législatives de février 1871 pour l'Assemblée dite de Bordeaux.

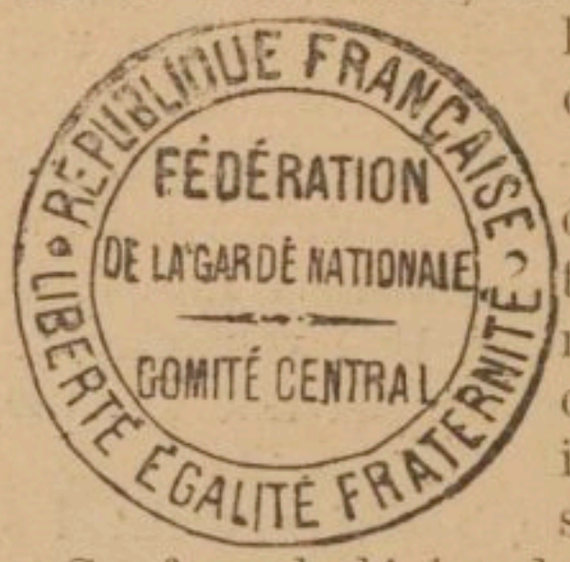

Le conférencier La Pommeraye (qui ne se doutait guère des conséquences de son initiative), voulut réunir et consulter la garde nationale, représentée par des délégués des compagnies, pour s'entendre, avant le scrutin, sur le choix de la représentation parisienne à l'Assemblée de Bordeaux.

Sauf par la légion de Flourens à Belleville, pendant le premier siège et avant le 31 octobre, aucun essai de solidarisation entre les divers bataillons de la garde nationale de Paris ne fut tenté, ni par le gouvernement (cela se conçoit), ni par les citoyens (ce fut fâcheux).

La réunion électorale des délégués de la garde nationale, provoquée par de nombreuses affiches, sous les auspices de M. de La Pommeraye, eut lieu le 6 février au Cirque d'Hiver.

La démonstration de cette journée affirma surtout la grandeur et la force démocratiques qu'aurait pu développer pendant le siège une fédération des bataillons.

Au 6 février, les armées permanentes étaient condamnées; on voulait reconstituer la force militaire du pays sur des bases nouvelles, « La Nation Armée ». C'était le cri unanime de la conscience publique et la seule solution vraiment-républicaine.

L'idée germa bien vite, débarrassée des préoccupations momentanées de la période électorale. A l'issue du Congrès, une commission provisoire fut nommée, chargée de préparer l'organisation nouvelle accueillie par l'assemblée.

M. de La Pommeraye se déroba; mais Courty et d'autres restèrent. Ayant personnellement pris l'initiative d'une proposition et l'ayant défendue, je fus naturellement adjoint, moi nouveau, aux ouvriers de la première heure, et fis partie de la Commissiou provisoire. On n'y chôma point.

Le 15 février, à Tivoli Vaux Hall eut lieu la première grande réunion des délégués de la garde nationale, à l'appel du Comité provisoire.

1.500 s'y trouvèrent: la Fédération fut proclamée et désormais fut le nom historique du mouvement.

La création d'un journal de ce nom fut décidée et exécutée.

Le 24 février: deuxième réunion, même salle, plus nombreuse encore. On y discute, vote et proclame les Statuts organisant la Fédération.

C'est à l'issue de cette mémorable séance que l'assemblée décida de se rendre en bon ordre à la Bastille, au pied du monument, pour rendre, en cet anniversaire, hommage à la mémoire des révolutionnaires tombés pour la défense des libertés.

Piconel, membre du Comité, juché sur le piédestal, de sa voix de stentor harangua la foule. Ce fut grandiose et électrisant.

Les 3 et 15 mars, réunions de plus en plus nombreuses : près de 3.000 délégués étaient présents, le 15 mars 1871, munis de mandats très sérieusement contrôlés.

A cette date la Fédération était faite : il ne restait à faire que l'élection des chefs dans les bataillons.

Entre le 24 février et le 3 mars s'étaient produits deux faits importants, l'expiration de l'armistice d'abord, dont la prolongation n'avait point été portée à la connaissance des citoyens.

Dès le soir et toute la nuit, sorte de veillée des armes, la garde nationale fut sur pied spontanément, prenant les ordres du Comité, que les circonstances avaient contraint de s'installer à la mairie du Temple. Il s'agissait d'éviter de nouvelles surprises auxquelles les gouvernants ne nous avaient que trop habitués.

Les « *Pas un pouce de territoire, pas une pierre de forteresse... Notre glorieux Bazaine... Mort ou victorieux... Le gouverneur de Paris ne capitulera pas... etc. etc.* »avaient détruit toute confiance.

Le deuxième fait est plus caractéristique encore. La veille du jour où les Prussiens devaient faire leur entrée dans Paris, ville assiégée et soi-disant conquise, le Comité s'avisa que, dans la zone d'occupation toute momentanée, se trouvait un parc de canons, le parc Wagram.

Or, là se trouvaient précisément les canons dûs au patriotisme des citoyens et à leurs souscriptions. Sur les culasses se lisaient les noms des bataillons qui les avaient fournis.

Ce fut une traînée de poudre. En quelques heures, le fait à peine signalé, les prolonges, les attelages arrivaient à Wagram, et les canons étaient répartis, qui à la place des Vosges, qui à la butte Montmartre, où ils furent hissés à force de bras. Les femmes s'en mêlaient; il y avait autant d'entrain pour les enlever que s'ils eussent été pris à l'ennemi ; et de fait, ils étaient suspects au moins, ces gouvernants qui laissaient à la discrétion de l'envahisseur ces témoignages du patriotisme des bataillons.

On les soupçonnait de préférer voir disparaître une preuve de l'ardeur parisienne pendant le siège.

Ces canons enlevés aux Allemands et installés au haut de Montmartre, la Garde qui les veillait nuit et jour, tout cela était pré-

texte à manifestations des haines réactionnaires, dont le Figaro était le distingué, mais acharné protagoniste.

Chaque matin il prêchait la violence et la guerre civile; il répétait qu'il fallait enlever les canons de la butte, et au besoin sacrifier dix mille gardes nationaux, ces outranciers qui empêchaient la reprise des affaires.

Ces appels furent écoutés, et Thiers et Vinoy firent leur expédition nocturne du 17 au 18 mars. Ce qu'il en advint, on le sait: les gardes nationaux fraternisant avec les soldats, et Vinoy et ses gendarmes obligés de capituler (encore... toujours) et de se sauver.

Ces faits, et les deux mois de lutte du second siège, indiquent assez ce qu'on eût pu faire des 600.000 hommes armés et résolus enfermés dans Paris pendant le premier siège, si un Faidherbe, par exemple, avait gouverné Paris, au lieu d'un Trochu.

Il nous fut donné de lire, le 24 février même, à l'issue de la manifestation de l'assemblée des délégués à la Bastille, une épreuve de l'invocation à Sainte-Geneviève, envoyée à l'Imprimerie nationale par ce soldat catholique et breton, où il proclamait que le dernier espoir pour le salut suprême de Paris et de la France était dans une neuvaine à la patronne de Paris!

Malheureusement le bon à tirer fut refusé par la Défense Nationale, et cette proclamation manque à nos archives.

L'invasion repoussée de Montmartre, et de Paris ensuite, il y eut, pour le Comité central de la Fédération, nécessité de transférer le siège de ses séances de la Corderie à l'Hôtel de Ville.

Ici commence ce grand mouvement, période qui appartient à l'histoire.

Contraint par l'espace et le temps, nous n'ajouterons que les conclusions. Le mouvement du 18 mars a été réellement une explosion de l'esprit révolutionnaire français, parisien surtout, patriote et profondément républicain.

Et ce mouvement a été singulièrement facilité par le Comité central de la garde nationale, qui, du 8 février au 15 mars, avait mobilisé toute la partie valide et républicaine de Paris.

Il est vrai que ce fut un gouvernement comme on en voit peu; il venait en réunion publique discuter avec ses commettants. Ce n'est pas encore l'anarchie, dans le vrai sens du mot, à coup sûr; mais cela pourrait la remplacer suffisamment dans l'état actuel des cerveaux.

Il m'est posé d'autres questions sur les causes de dissentiments entre le Comité central et la Commune, comme aussi sur la division en majorité et minorité.

On a beaucoup exagéré l'importance de ces manifestations.

A l'Hôtel de Ville, le Comité central, épris de cette probité politique qui avait tant fait défaut à tant de gouvernements provisoires, résolut aussitôt de faire appel aux électeurs pour la constitution du Conseil de la Commune.

Ce devoir accompli, il put adresser au Peuple ce fier langage

« Le 18 mars a été la journée de la justice du peuple.

— « Peuple, voici le mandat que tu nous as confié : là où notre « intérêt personnel commencerait, notre devoir finit : fais ta « volonté. Mon Maître, tu t'es fait libre. Obscurs il y a quelques « jours, nous allons rentrer obscurs dans tes rangs et montrer aux « gouvernants que l'on peut descendre, la tête haute, les marches « de ton l'Hôtel de Ville, avec la certitude de trouver au bas « l'étreinte de ta loyale et robuste main. »

Que sont, dites-moi, en regard de cette superbe expression de la vérité, que peuvent être les manifestations de dissentiments ou d'ombrage plutôt, qui, dès le début, se manifestèrent au sein de la Commune à l'endroit du Comité central?

Ayant volontairement cédé sa place provisoire à l'Hôtel de Ville, le Comité central devait pouvoir reprendre sans conteste celle qui avait été sa raison d'être, avant le 18 mars, dans la garde nationale.

Logiquement, il devait être la Commission de la guerre. — Pourquoi fut-il considéré avec défiance? Pourquoi son action fut-elle annihilée sans qu'il fit, du reste, rien qui pût porter ombrage?

Pourquoi?... Sondez le cœur humain.

Et cependant?... Le Comité, à l'Hôtel de Ville avait décidé, par convention tacite, que personne de ses membres ne prendrait part aux luttes électorales : c'est ainsi qu'un grand nombre ne brigua point les suffrages.

Ceux d'entre nous qui furent élus le 26 mars le durent, soit à leur notoriété, soit parce qu'ils n'avaient pas cru devoir observer la consigne.

La journée du 3 avril vint démontrer les funestes conséquences de cette politique ombrageuse de la Commune au début.

La garde nationale n'avait plus sa solide direction, l'impulsion des premiers jours de la Fédération; aussi le mouvement militaire du 3 avril fut-il trop long à se former.

Il fallait, par trois voies diverses, être rendu aux abords de Versailles avant le point du jour; on évitait ainsi la surprise du Mont-Valérien au petit jour, et l'on surprenait Versailles impuissant.

La lutte n'eût pas été longue; les ruraux à Tours ou à Bordeaux, le plus loin possible, auraient couru chercher la sécurité.

Conséquences : Paris débloqué, le gouvernement de Thiers, celui de Mac-Mahon, les 24 et les 16 mai en moins, et nous ne serions pas actuellement âgés de vingt années écoulées de République opportuniste.

Pour faire cesser une situation si nuisible aux intérêts de la Révolution, mes amis me conseillèrent d'accepter la candidature aux élections complémentaires du 16 avril dans le XVIII[e] arrondissement. Nous fûmes élus, Cluseret et moi.

A peine rentré à l'Hôtel de Ville, mon premier discours fut un appel à la sagesse de mes nouveaux collègues; je voulais leur ouvrir les yeux sur les conséquences funestes de ces dissentiments.

Je fus écouté, et, je n'en doute pas, je fus compris et approuvé;

mais le mal était fait et irréparable. — Trop de jours s'étaient écoulés du 25 mars au 18 avril.

Moindre fut, à mon avis, la manifestation de la minorité de la Commune.

C'était surtout une divergence sur les moyens d'action et d'exécution des mesures décrétées par la Commune pour la guerre.

La minorité trouvait qu'il y avait trop de temps perdu en discussions, en paroles, et que mieux valait se rendre sur le terrain des combats militaires et surtout assurer la défense.

Juge et partie, dans cette question, nous ne pouvons que la résumer en disant que dans les derniers jours on a vu majorité et minorité parcourir les mêmes dangers sans se compter, et qu'au 28 mai, à la mairie de Belleville, il n'y avait plus aucune distinction, quoique le nombre des membres de la Commune, restés jusqu'aux derniers jours, fût encore de près de trente.

Et pour clore cette poignée de souvenirs, j'en veux joindre un quelque peu inédit.

Après l'incendie de l'Hôtel de Ville, cette si grave erreur commise le matin du 24 mai, sans concert aucun d'ailleurs, les membres de la Commune furent contraints de se réunir à la mairie du XI^e^.

Là, ayant la presque certitude d'une défaite finale, ils voulurent essayer d'épargner à Paris les effets de fureurs sanglantes qu'ils prévoyaient de la part de Versailles.

Ne pouvant espérer de succès direct avec Versailles, il fut décidé que, par l'entremise du commandant supérieur allemand à Saint-Denis, il serait demandé un armistice; que les membres de la Commune se rendraient à merci et sans condition au gouvernement de Versailles ; que les fédérés rendraient leurs armes, et que nuls autres que nous ne porteraient la responsabilité des événements.

Il fallait faire vite.

Delescluze, Vaillant et moi fûmes délégués, et nous nous rendîmes à la barrière de Vincennes, accompagnés d'un étranger représentant sous le couvert de sa nationalité les intérêts allemands à Paris.

Son nom ne m'est plus présent à la mémoire ; je l'ai toutefois fait citer à mon procès à Versailles, afin de lui faire attester la véracité des faits, et il y est venu.

Nous ne pûmes aboutir le mercredi. Les postes de gardes nationaux de la barrière nous refusèrent la sortie et nous ramenèrent à la place du Trône, entre des baïonnettes.

On leur avait fait supposer que nous voulions fuir. Or, j'étais en tenue de chef de bataillon et nous leur avions offert de nous faire accompagner d'un détachement.

Delescluze était découragé de ces obstacles : je voulais aller chercher main-forte pour assurer l'exécution des décisions de la Commune : Delescluze me pria de n'en rien faire. Une missive de Ferré vint enfin dissiper les doutes, mais la journée était perdue. Delescluze n'eut plus que la force d'aller l'après-midi même, sur

la barricade du Château-d'Eau, enveloppé du drapeau rouge, répondre par sa mort à cet outrage suprême.

A n'en pas douter, Versailles avait des agents secrets à tous les postes de barrière.

Ce ne fut que sur la fin de l'après-midi, escorté de cavalerie et accompagné du délégué d'ambassade étrangère, que je pus franchir la barrière avec quelques gardes détachés du poste.

La nuit était survenue; les Bavarois étaient descendus de Vincennes à 250 mètres des fortifications; il était trop tard pour avoir réponse immédiate. Le délégué resta, et la réponse nous fut adressée le lendemain : le gouvernement de Versailles refusait de traiter.

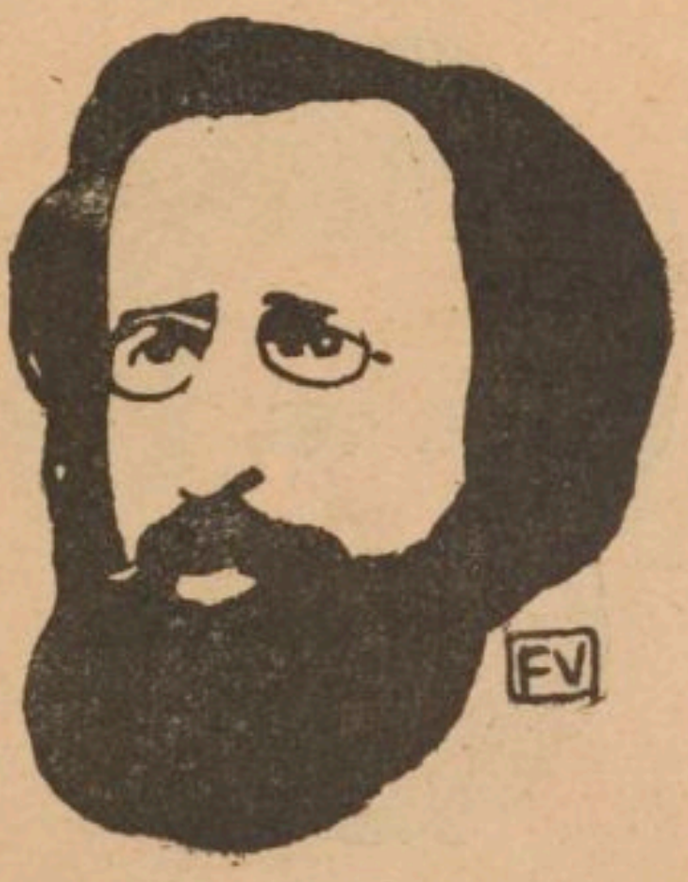

FERRÉ

Il avait Galliffet : c'était assez, et c'était tout; cet homme à jamais maudit, ayant bien compris et résumé Versailles.

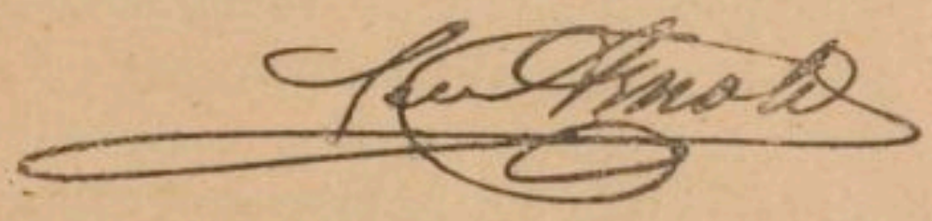

M. J.-B. Clément

Membre de la Commune

M. J. B. Clément nous parle de l'état d'esprit de ses collègues de aCommune.

— Des hommes comme Thiesz, Varlin, Avrial n'allaient pas plus loin que le mutualisme. Vermorel était un adversaire du communisme. Mais était-il même question de communisme ? Les Blanquistes, Vaillant surtout, avaient plus le sentiment de la situation et donnaient souvent la note juste.

— A la Commune vous vous êtes occupé des décrets sur les échéances, sur les loyers, sur le Mont-de-Piété...

— Les échéances ! en a-t-on fait des histoires pour cette affaire là! Je disais : « Est-ce que ça regarde la Commune ? laissez donc les marchands s'arranger entre eux. » Quant à la remise des loyers, ce n'est pas sans peine que la Commune la vota. Paris était pourtant une caserne, et dans les casernes on ne va pas jusqu'à vous faire payer votre terme.

A une séance, ayant dit : « Je croyais citoyens que nous étions ici pour procéder à la liquidation sociale », Jourde m'apostropha. Comme je me fâchais, Ostyn me calma, tandis que Varlin appr u-vait Jourde. Et le Journal officiel de la Commune est plein de nominations d'huissiers, et consacre, ce qui est moins lugubre

environ trois pages à la réglementation de la foire aux jambons.

En ce qui concerne la Banque, la façon d'agir de Jourde et de Beslay est inqualifiable. Le père Beslay était un très bon homme, c'est entendu, mais Monseigneur l'Archevêque de Paris aussi. La Commune aurait eu peur en blâmant Beslay, de le faire partir et on le considérait comme l'homme indispensable à la Banque, et aussi comme un écriteau d'honnêteté au seuil de la Commune. Varlin, qui a laissé à juste titre une grande réputation de droiture et d'intelligence, coupait un peu trop dans les ponts de Beslay. Jourde n'était pas sans valeur. Mais il avait *malheureusement* quelques capacités financières.

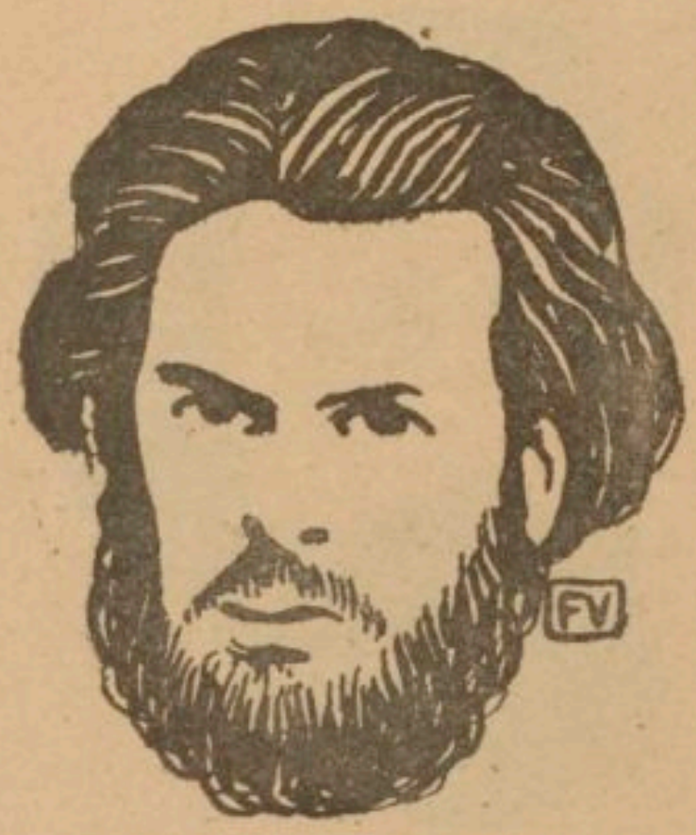

VARLIN

Ah, nous ont-ils assez rasés, ces honnêtes et ces financiers!

Je leur disais : « Vous avez beau faire, vous passerez tout de même pour des voleurs, mais pour de pauvres petits voleurs. »

— Croyiez-vous à la victoire de Paris ?

— A la rigueur, Paris pouvait être vainqueur de Versailles. Mais croire que cela eût impliqué le triomphe de la révolution sociale, ce serait naïf, car il y avait les Prussiens pas loin et la province autour. Non, il n'y avait rien à espérer ; l'état des esprits n'était pas ce qu'il est actuellement. Paris proclamerait demain la Commune, qu'il trouverait des partisans dans chaque village de France.

— Pendant la dernière semaine ?

— J'étais dans le XIe à la barricade de la rue Fontaine-au-Roi avec Gambon, les deux Ferré, Géresme, Laccord du Comité central, Penet, ouvrier sculpteur sur bois, encore vivant aujourd'hui. Là et ailleurs je pus voir que Paris n'eut pas dans la guerre des rues de meilleurs défenseurs que les tout jeunes gens et les vieillards. Au surplus, l'insurrection dès son début avait suscité les héroïsmes : elle eut Duval, Herpin-Lacroix, Dombrowski, ce Dombrowski, à qui je disais un jour : « Voyons, vous vous exposez inutilement, vous allez vous faire tuer », et qui, roulant sa cigarette, répondit : « Mais non, mais non... il faut bien que je montre à ces braves gens que le général de la Commune n'a pas peur ». Et chez lui, ce n'était pas de la pose, mais l'intrépidé d'un héros de légende. Et, aux barricades de la fin, on voyait Lisbonne, s'offrant en cible aux balles, juché sur un cheval de labour large comme un éléphant, et qui, désignant ses hommes, repliquait aux remontrances : « Je ne peux pas descendre, ils m'aiment comme ça. »

Tout cela est peut-être secondaire et l'intérêt de tant d'intrépidité communarde semblera d'ordre décoratif. On manqua de qualités plus précieuses : le mépris des choses consacrées, et l'initiative.

M. Léo Melliet.

Membre de la Commune,

actuellement maître de conférences à l'Ecole Normale supérieure d'Edimbourg.

Les questions auxquelles vous demandez une réponse comportent d'assez longs développements que malheureusement je ne suis pas en mesure de vous fournir, faute de temps d'abord, et ensuite parce que, menant une vie très retirée et étant resté vingt-cinq ans hors de France, je n'ai jamais songé à coordonner mes souvenirs ni à analyser mes impressions.

Du 18 mars 1871 à la fin de mai, j'ai été harassé de besogne. Pendant une semaine, comme maire-adjoint du XIII^e^, seul chargé de l'administration de mon arrondissement, j'ai eu à prendre part aux nombreuses réunions de mes collègues à la mairie du II^e^ arrondissement, rue de la Banque. Puis à la Commune, j'ai peu à peu cumulé les fonctions de membre de la Commission de justice, membre de la Commission des relations extérieures, Président de la Cour de Révision des arrêts de la Cour Martiale, questeur de la Commune, membre du 1^er^ Comité de Salut public, Gouverneur du fort de Bicêtre, Commissaire civil délégué à l'armée du Sud, gardant en même temps l'administration de mon arrondissement à laquelle mes collègues ne prenaient aucune part.

Vous comprendrez facilement que tout grouille encore dans ma tête. Cependant, pour coopérer dans la mesure du possible à la rapide publication de votre enquête, je me hasarde à vous envoyer les quelques réflexions qui me reviennent plus spécialement à l'esprit.

Je considère la révolution du 18 mars 1871 comme une manifestation toute spontanée de l'instinct populaire. C'est la poussée irréfléchie d'un peuple qui se sent trahi et menacé, mais dont la marche en avant, au lieu d'être basée sur l'analyse de ses souffrances et la conscience de ses besoins, n'a d'autre guide que les abstractions de souvenirs historiques et de vagues aspirations idéales. C'est assez pour combattre et mourir héroïquement, ce n'est pas assez pour triompher et vivre. Toutes nos fautes se résument dans ces trois mots : « Ne pas savoir », avec leur corollaire obligé : « Ne pas oser ».

C'est parce que le Comité central *ne savait pas*, que, dès son entrée à l'Hôtel de Ville, il n'a eu d'autre préoccupation que d'en sortir, et qu'il *n'a pas osé* tenter — (chose très possible à ce moment) — de s'emparer révolutionnairement de Paris, et de mettre la main sur Versailles avant que Thiers eût assemblé son armée. Une révolution qui commence par parlementer pendant dix jours est condamnée à mort, et la Commune ne pouvait être qu'une Chambre d'enregistrement de la défaite du peuple.

C'est au même défaut initial qu'il faut attribuer les hésitations et

les tergiversations de la Commune. Née à la suite des interminables pourparlers de la seconde quinzaine de mars, il lui manqua, au début, le sentiment révolutionnaire qui se développa progressivement en elle à mesure que sa chute devenait plus imminente, et qui, s'il s'était produit plus tôt, aurait pu retarder sa défaite de plusieurs semaines.

En l'absence de documents, et n'ayant à ma disposition que de lointains souvenirs, je n'ose m'aventurer à parler de l'organisation parlementaire, militaire, financière ou administrative, mais je suis d'avis que, si elle a laissé à désirer au point de vue révolutionnaire, elle peut supporter avec avantage, excepté pour le côté militaire peut-être, la comparaison avec tous les gouvernements qui ont précédé ou suivi celui de la Commune. Quant à l'honnêteté et au désintéressement des membres de la Commune, et de la plupart de ses agents, elle n'est plus aujourd'hui contestée que par quelques rastaquouères de lettres, ou par des piliers de banque ou de sacristie.

Je ne saurais me prononcer sur l'influence de la Commune, sur les événements et les idées, j'aurais peur de me laisser égarer par mes sympathies personnelles. On ne saurait se dissimuler, cependant, qu'elle n'ait été très grande. Il est généralement admis qu'en France, elle a sauvé, sinon la République, du moins la forme républicaine. La durée de la résistance et l'immense massacre qui a marqué sa fin épique ont fixé l'attention des prolétaires les plus lents à s'émouvoir, et les milliers d'exilés que sa chute a dispersés sur tous les points du globe civilisé ont été autant d'anneaux destinés à relier la France au grand mouvement socialiste international.

Léo Melliet

M. J. Martelet

Membre de la Commune

J'ai toujours pensé que le mouvement communaliste de 71 devait marcher de l'avant, sachant par l'expérience du siège combien il était dangereux d'être timoré. Nous savions que ce que nous quittions était mauvais et qu'il n'était pas difficile de faire mieux. La majorité des nouveaux élus de Paris était résolue à proclamer définitivement les droits de la majorité de la nation, c'est-à-dire

des travailleurs. La Commune l'a prouvé en votant les trois premiers décrets économiques, qu'il importait de régler immédiatement : les loyerst, les échéances, et la garde nationale. Ces décrets n'en effrayèrent pas moins le gouvernement de Versailles, qui s'aperçut que le programme que nous affirmions était autre chose que tous les programmes politiques quelconques.

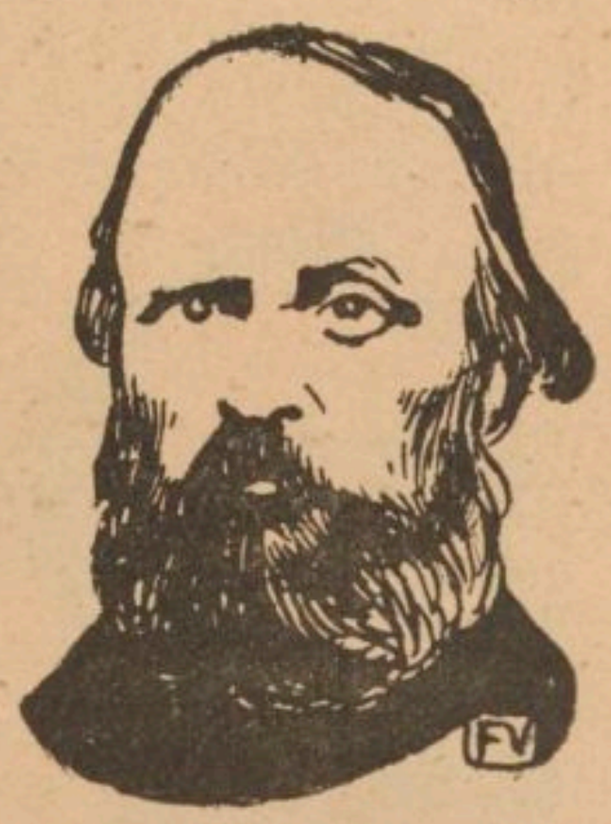

FORTUNÉ HENRY

Il y a eu majorité et minorité dans la Commune. Les hommes de la majorité, dont je faisais partie, soucieux d'en finir le plus tôt possible avec Versailles, proposaient surtout des mesures de combat. La minorité était plus préoccupée de questions économiques. Elle était convaincue que les réminiscences de la politique d'antan n'amèneraient aucun résultat appréciable pour la révolution sociale, et elle ne voulut pas voter la création d'un Comité de Salut Public.

Nous nous sommes trouvés côte à côte pendant cette terrible semaine sanglante, Majorité et Minorité, nous battant avec la même ardeur jusqu'au dernier jour de la lutte, défendant pied à pied avec la même foi les droits du Peuple travailleur.

J. Mastelus

M. Gaston Da Costa

Ancien chef de cabinet du Comité de Sûreté générale, ancien substitut du procureur de la Commune, actuellement liseur dans une grande librairie, auteur de la grammaire adoptée par la Ville de Paris pour ses écoles).

— Quel a été votre rôle pendant la Commune ?

— Le parti blanquiste, dont j'étais, a été surtout représenté pendant la Commune par les hommes d'action, tels Eudes, Granger, Girault, Fortin, Rigault, Trinquet, Regnard, Ferré, Breuillé, Brideau, Jeunesse, Genton, etc. Be ucoup firent partie du Comité de Sûreté générale.

Celui-ci réorganisa la préfecture de police à peu près comme elle fonctionnait auparavant et fonctionne encore aujourd'hui sauf qu'il se préoccupa presque exclusivement de police politique. J'y fus plus particulièrement chargé de la recherche des anciens agents secrets de la police impériale. Un certain nombre, qui conspiraient avec nous sous l'Empire, ont été arrêtés et la plupart, déclarés otages, fusillés dans les derniers jours de la semaine sanglante. J'ai dirigé leurs instructions et requis contre eux quand ils ont comparu

aux assises révolutionnaires, où siégeaient, comme jurés, des délégués élus des bataillons fédérés. Ces assises ont eu à juger surtout, ou plutôt à déclarer ou non otages, des sergents de ville, des prêtres, des gardes municipaux et des particuliers tels que Jecker, l'homme du Mexique. Déclarés otages, ils devaient suivant le décret être fusillés. En fait, le décret n'a pas été appliqué tel qu'il avait été rendu. (Trois otages devaient être fusillés pour chaque prisonnier fédéré fusillé aux avant-postes.)

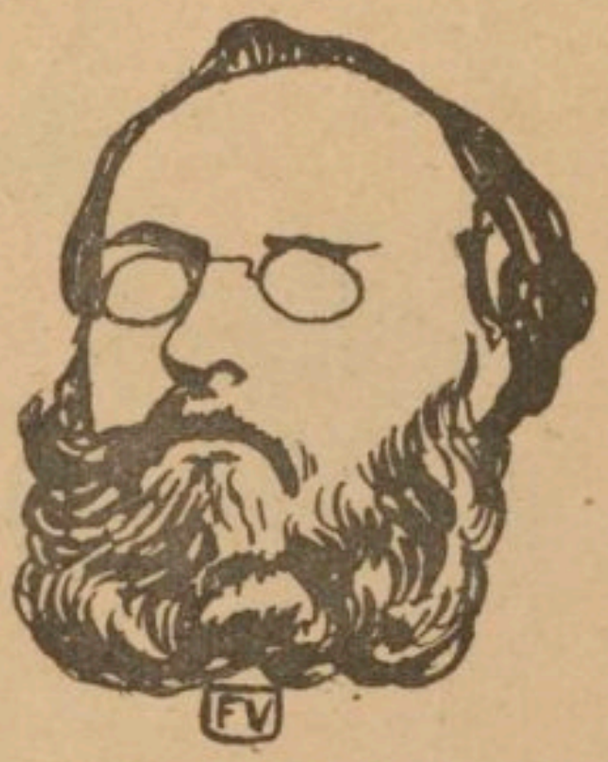

RAOUL RIGAULT

Cependant dans la semaine sanglante, plusieurs des otages furent fusillés à la Roquette et à la rue Haxo. Ils étaient détenus soit à Mazas soit à la Roquette. Le 25 mai, la place de la Bastille d'une part et le pont d'Austerlitz d'autre part, étaient attaqués par les Versaillais : Mazas se trouvait menacé. Je reçus, signé de Ferré, l'ordre de la Commune, alors réfugiée à la mairie du XI^e^, de me transporter à Mazas pour opérer le transfert des otages de Mazas à la Roquette. Ce transfert se fit dans des voitures réquisitionnées par moi à la Compagnie de Lyon. (Ce sont les reçus qui plus tard motivèrent ma condamnation.) En traversant le faubourg Saint-Antoine, les voitures furent attaquées, et, malgré l'escorte, la foule, composée surtout de femmes, voulut les lyncher.

Nous eûmes toutes les peines du monde à parvenir jusqu'à la Roquette. Mon rôle finit là. Le lendemain furent exécutés à cet endroit : l'archevêque Darboy, Deguerry, plusieurs prêtres, et Jecker. Cette foule, il ne faudrait pas se hâter de l'accuser de lâcheté. Elle était, si l'on peut dire, en cas de légitime exaspération. Il faut avoir vécu ces événements pour se rendre compte des états d'âme de chacun. Cette foule, elle venait, au même endroit, malgré Delescluze et Eudes, de fusiller le comte de Beaufort, qu'elle accusait de l'avoir trompée sur le sort d'une si grande quantité des morts sacrifiés à Neuilly.

Je vous ai dit que j'ai réussi à sauver mon convoi.

— Pourtant cet ordre de Ferré, dont vous prévoyiez les conséquences, vous l'exécutiez sans hésitation ?

— Parfaitement. Que voulez-vous. C'est la tourmente révolutionnaire. C'est la lutte, l'exaspération légitime. Ces femmes n'étaient pas plus des mégères que je n'étais un bandit.

— Et les autres otages ?

— Ont été transférés, par les soins du président de la Cour martiale, de la Roquette à la rue Haxo, quand le Père Lachaise a été menacé ; rue Haxo, ils ont été fusillés au nombre de quarante, a-t-on dit. C'était surtout des agents secrets, des gardes municipaux ; les gardes municipaux en petite tenue; la plupart avaient

été pris dans les casernes, et sont morts bravement. Il n'y avait presque plus de prêtres rue Haxo, c'est surtout à eux qu'on en voulait, aux sergents de ville et aux mouchards. Le peuple, la masse, ne comprenait pas bien le sens du mot otage et traduisait naïvement : curé, agent.

— Qu'avez-vous fait encore ?

— Tous les ordres d'écrou étaient signés par moi, Je ne parle, bien entendu, que des arrestations opérées régulièrement. Mais un autre fait a contribué à ma condamnation.

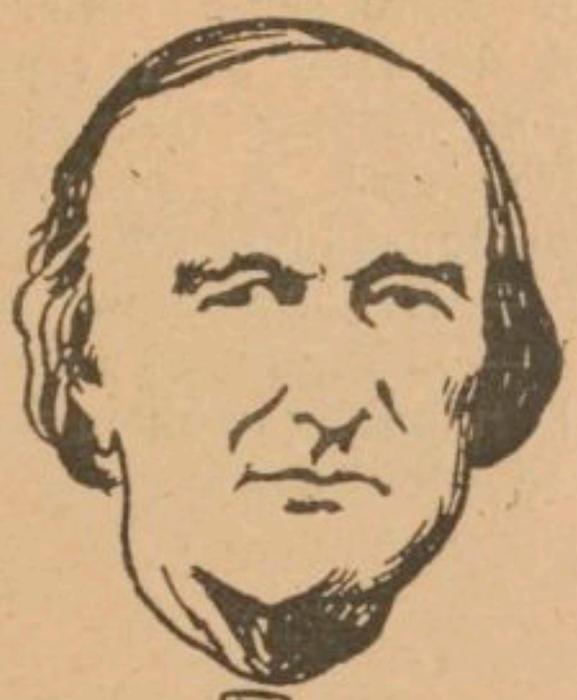

DARBOY

Il est relatif à Ruault, condamné sous l'Empire dans l'affaire de l'Opéra-Comique, complot contre la personne de l'Empereur, et dans lequel M. Ranc, fut, si je ne me trompe, inculpé. Nous considérions tous Ruault comme un vieux républicain. Quand nous eûmes la preuve qu'il était un agent, vous pensez quelle fut notre indignation. Quand on l'a amené dans mon bureau, j'ai écrit au verso de son ordre d'écrou que je lui ai montré : « Conservez cette canaille pour le peleton d'exécution. » Le directeur de *Mazas*, Garaud, un blanquiste aussi, en recevant l'ordre d'écrou le mit à part dana son portefeuille. Quand j'avais fait évacuer les otages de Mazas, j'avais fait brûler tous les ordres d'écrou dans la cour de la prison. Un quart d'heure après notre départ les Versaillais y entraient, fusillaient le directeur et, sur lui, trouvaient l'ordre d'écrou de Ruault...et mon apostille.

— Quel âge aviez-vous ?

— Vingt ans.

— Et l'organisation ?

— Pour ce que j'en sais, je vous répète qu'à la préfecture de police, il n'y eut de changé que les personnes.

La thèse générale, ce que voulaient les blanquistes, c'était une dictature militaire, dans le but de battre les Versaillais, de faire nommer une convention nationale et de continuer la guerre ; et c'est pour cela que nous faisions tous nos efforts pour obtenir l'échange ou l'évasion de Blanqui.

Toutes les offres d'échange d'otages avec Blanqui sont parties de fa préfecture de police, par l'intermédiaire de Flotte, vieil ami de Blanqui. Nous offrions tous les otages contre le seul Blanqui. De Blanqui on voulait faire le chef de l'insurrection. Nous ne voulions nous préoccuper d'abord, ni d'organisation parlementaire ui d'administration, ni de socialisme ; notre seul objectif était d'aller à Versailles dont le gouvernement n'était, pour nous, qu'un gouvernement usurpateur. De là la sortie du 3 avril : mouvements d'Eudes sur Meudon, au centre ; de Flourens, à l'aile droite sur Bougival et de Duval, à gauche, sur Châtillon. Le but de ce mouvement était de prendre Versailles, de dissoudre l'Assemblée et de continuer la guerre.

Républicains révolutionnaires, nous ne nous conduisions pas comme un gouvernement en lutte contre un autre, mais bien comme des insurgés contre des usurpateurs qu'il nous fallait avant tout destituer.

— Ces projets se sont-ils matérialisés autrement qu'en les sorties dont vous avez parlé ?

— Il fut question, entre Rossel et les principaux chefs blanquistes, de faire un coup d'Etat contre la Commune, en vue d'une dictature, seule manière, à notre avis, d'arriver à se battre et cesser de délibérer. Je me rappelle une réunion tenue à la préfecture de police. Bientôt nous renonçâmes à nos projets, en voyant qu'il était trop tard. La proposition était venue de Rossel et datait de quelques jours avant sa démission.

— Et votre opinion sur la Commune, son influence ?

— ...Oh, quand après huit ans de bagne, revenus, nous avons vu la République qu'on nous avait faite, nous avons dû constater que ce n'était pas la peine.

M. Victor Jaclard

Chef de la dix-septième légion

Nous interrogeons M. Victor Jaclard sur le Comité Central. Il nous répond :

— Le *Comité central* a commis la faute commune à la plupart des gouvernements issus d'une insurrection : il n'a pas osé. Un mouvement populaire est perdu s'il s'arrête à mi-chemin. Il fallait sans désemparer marcher sur Versailles, je l'ai réclamé dès le premier jour. Le 26 mars encore, ayant lu dans l'Officiel une note où il était question de traiter avec Versailles, je publiai une lettre qui se terminait par ces mots : « Il n'y a qu'une manière de traiter avec Versailles, c'est de la prendre. » La sortie du 2 avril décidée par la Commune arrivait trop tard ; elle aurait peut-être réussi malgré tout, si le Comité central, au lieu de s'en rapporter aux déclarations d'un individu qui était fou, avant d'être vendu, s'était donné la peine de s'assurer que le mont Valérien était aux mains de la garde nationale.

Resté inactif tant qu'il était au gouvernement, le Comité central éprouva le besoin d'agir quand il n'y fut plus. Après les élections de la Commune, s'efforçant de reprendre un pouvoir qu'il venait d'abdiquer, il réussit à créer une dualité dans la direction et à entraver l'action de la Commune.

Sur les chefs militaires :

— La plupart des généraux de la Commune avaient servi comme officiers dans les armées étrangères et possédaient, sans aucun doute, une certaine compétence dans les choses de la guerre. Mais leur erreur commune a été de ne pas tenir un compte suffisant de

la nature toute particulière des éléments qu'ils avaient à conduire Rossel qui avait fait ses preuves pendant la guerre franco-allemande et qui a laissé la réputation du plus intelligent parmi les chefs, militaires de la Commune, a commis cette erreur singulière, tout comme un autre, plus qu'aucun autre; il n'a pas compris que la masse sans cohésion de nos bataillons ne se maniait pas à la façon de régiments disciplinés à la prussienne, surtout dans un moment où la confiance dans les chefs avait subi de si rudes épreuves. Rossel a su commander, mais non se faire obéir. Les événements ne l'ont que trop prouvé. Au lieu de jeter le mépris à la face des gardes nationaux, c'est à lui-même qu'il eût dû s'adresser avec un profond *meâ culpâ*.

Sur l'influence que Blanqui, s'il avait été à Paris, eût pu avoir sur les événements :

— Blanqui aurait-il eu l'autorité suffisante pour entraîner la marche sur Versailles dès le 19 mars? c'est possible. Aurait-il eu la décision nécessaire? Je le crois. Dans ce cas tout changeait de face. Dans le cas contraire, il n'eût été comme tant d'autres qu'une force impuissante, paralysée par les circonstances. La Commune enfermée dans Paris, était enterrée avant d'être morte.

— Mais, en général, Blanqui n'était-il pas hésitant?

— Tout chef révolutionnaire hésite quand il s'agit de jeter une organisation dans la rue, il hésite toujours parce que les moyens matériels dont il dispose sont toujours en disproportion avec l'obstable à vaincre. C'est l'imprévu des circonstances et l'impatience de la troupe qui, le plus souvent, décident pour lui.

— Comment appréciez-vous l'attitude de la minorité de la Commune?

— Mon opinion est que la division entre chefs est toujours à éviter sur le champ de bataille, ne serait-ce qu'au point de vue de l'effet moral; elle est d'autant plus fâcheuse qu'elle peut paraître due à la crainte de certaines responsabilités. Au gros de la troupe elle donne alors l'impression du sauve qui peut. Les chefs oublient volontiers qu'en temps de révolution, leurs personnalités ne comptent plus.

— Et les incendies de la Commune?

— Les incendies sont acceptés, comme moyen de défense, par les usages barbares de la guerre. Ceux de la Commune ont eu le tort d'être tellement hâtifs qu'ils ont servi à abréger la résistance au lieu de contribuer à la prolonger.

— Vous avez été aux barricades des derniers jours. Ne relateriez-vous pas quelque épisode qui soit caractéristique de l'aspect des barricades, des rues et des maisons ?

M. Jaclard, peu soucieux de se mettre en scène, hésite d'abord. Sur notre insistance, il nous fait le récit suivant. Aussi bien, il s'agit de Vermorel.

— C'était le jeudi, à une heure ou deux. Vermorel, à la mairie du XI^e^, me dit : « On m'annonce que la barricade du Château-d'Eau

est abandonnée, veux-tu y venir avec moi? » En chemin, nous réunissons quelques troupes et notamment les débris de deux bataillons de ma légion, lesquels avaient pris part, pendant toute la durée de la Commune, aux hostilités du côté Asnières-Neuilly. Rencontré aussi Lisbonne à la tête de son état-major, et c'est entre Vermorel et lui ce dialogue : « Qu'est-ce qui se passe là-bas? — Il n'y a plus moyen de tenir. — Nous y retournons, viens avec nous ». Tout l'état-major de crier : « Non, c'est impossible! » Lisbonne fait faire volte-face à son cheval que les officiers retiennent par la bride. Alors Vermorel : « Je suis membre de la Commune et je vous donne l'ordre de marcher. » Nous voilà partis avec quelques officiers. Theisz, en tenue de garde national, était avec nous. A la barricade nous distribuons les hommes. Nous passons en revue les barricades voisines et parvenons à les garnir. A celle de la rue Popincourt, nous trouvons Ranvier. Il y avait une accalmie. Vermorel et moi retournons à la mairie du XI^e^, où nous recevons des nouvelles de Varlin qui avait pris la direction de la défense à la Bastille. Vermorel me dit : « Je suis esquinté. Avant d'aller plus loin, je vais prendre un bain ; ça me remettra. » Nous avions à peine fait quelques pas hors de la mairie que nous rencontrons de nouveau des fuyards venant de la barricade du Château-d'Eau. Nous essayons de les rallier et nous voilà de nouveau à la barricade. Vermorel dit : « J'apprends qu'on va faire sauter les maisons d'angle, ça vous est égal de sauter avec? » Il s'éloigne de quelques pas et je le vois au milieu de la barricade. Theisz et Lisbonne étaient toujours là. Tout à coup, j'entends : « A moi, Jaclard! » A ce même moment, sur la crête de la barricade, un gamin, le drapeau à la main, apostrophait les Versaillais ; un garde national le tirait en arrière. Je soutiens Vermorel. Je vois Lisbonne tomber. J'entraîne à quelques pas de là Vermorel, et, me retournant, je revois le gamin sur la barricade. Il tombe. Nous arrivons à la rue voisine. J'étends Vermorel sur le trottoir. Une cantinière, une ravissante petite fille de dix-sept ans, lui donne à boire et l'embrasse. En levant les yeux, je vois devant moi Delescluze, morne. Un de ceux qui l'accompagnaient lui dit : « N'allez pas plus loin. » Delescluze ne répond pas. On emporte sur des fusils Vermorel à la mairie du XI^e^... il n'y avait désormais plus personne derrière la barricade. Tous étaient tombés ou avaient disparu. Un moment après j'avais rejoint Vermorel et lui faisais un premier pansement. Il avait la cuisse traversée de part en part près de la hanche.

VERMOREL

Dans la soirée, je reviens à la mairie et le fais transporter dans une maison qui est au coin du boulevard Voltaire et de la place du Trône, et où habitait le père d'Olivier Pain. Ranvier, ceint de son

écharpe, était avec nous. A la concierge : « Nous amenons un ami de M. Pain. » Elle monte prévenir, puis revient, disant : « M. Pain n'a déjà pas pu recevoir son fils, blessé. — Eh bien! s'il ne peut pas recevoir notre ami de gré, il le recevra de force. »

A quoi elle réplique : « Ne vous fâchez pas, nous allons arranger ça. » Et elle nous conduit au premier étage dans un grand appartement vide. Voilà Vermorel étendu sur un matelas. Cette même nuit, on décidait pour le matin l'abandon de la mairie du XI^e^ et la retraite sur Belleville. Je vais annoncer à Vermorel que j'étais obligé de le quitter. Mais la concierge voulut qu'on le transportât dans l'appartement qui était en face, sur le même palier. Là, je lui faisais un dernier pansement. Brusquement la concierge entre, criant : « Les Versaillais sont dans la maison! » J'étais encore en uniforme. Elle m'arrache mes vêtements, me jette ceux de son mari, grimpe au grenier cacher mes hardes et redescend, hélée par les Versaillais. La perquisition commence. Les voilà au 1^er^ étage. La porte d'en face s'ouvre. Nous entendons un coup de fusil. On tuait un fédéré blessé qui avait été transporté là, une fois Vermorel sorti. Sans s'arrêter à l'autre porte, ils montent. Du grenier un soldat crie : « Un sabre de général! Il s'est sauvé le brigand, mais nous saurons bien le retrouver. » Ils redescendent. J'avais dit à mon ami : « Fais le mort ou tout au moins le mourant. » Coup de sonnette. J'ouvre et me trouve devant le capitaine, des soldats et la concierge. « Qui êtes-vous? » Je regarde la concierge. « Je suis le beau-frère de Madame. » Elle comprend, se jette aux pieds du capitaine : « Oui, c'est mon beau-frère, je vous en prie, ne lui faites pas de mal. — C'est bon! Vous avez des armes? — Non. » Ils entrent. Je les conduis partout, excepté dans la chambre de Vermorel. Le capitaine me dit : « Qu'est-ce que vous faisiez dans une maison pareille? — J'étais absent de Paris pendant la guerre et la Commune. Inquiet de ma belle-sœur, je suis venu prendre de ses nouvelles. — Mais on ne peut pas entrer dans Paris. — Il faut croire que si, puisque je suis là. — C'est bien. Restez ici. » Et entre ses dents : « C'est égal, il a une figure qui n'est pas catégorique. » Il sort, mais pour entrer directement dans la chambre de Vermorel. J'entends celui-ci geindre : « On ne me laissera donc pas mourir tranquille! » et un sergent de dire : « Tranquillisez-vous, on ne vous fera pas de mal. » Heureusement ils n'avaient pas, comme c'était l'habitude, défait le lit et vérifié si le malade n'avait pas de blessure. Désormais je ne pouvais plus sortir. Les alertes devaient continuer. Bientôt la concierge survenait : « Voilà du nouveau, tout est perdu! nous allons avoir une perquisition du commissaire. — Eh bien, allez vite trouver le capitaine — la concierge était une personne accorte et délurée et j'imaginais que, fût-ce par politique, elle devait être déjà au mieux avec le militaire — et dites-lui : « Mon capitaine, qu'est-ce que j'apprends! On va nous envoyer la police! C'est une indignité quand vous êtes là, de nous envoyer la police! Vous ne permettrez pas ça. » Stratagème qui réussit.

Le dimanche matin, comme nous étions impatients de savoir ce qui se passait dehors, j'allais trouver Cère qui avait été le secrétaire de Vermorel et qui a eu depuis un emploi au Sénat qu'il a peut-être encore. Cère me dit : « Avez-vous lu le Gaulois de ce matin? J'y ai lu une note ainsi conçue : Vermorel, qu'on disait tué, n'est que blessé, et il se trouve en ce moment boulevard Voltaire, tel numéro, avec Jaclard qui lui donne ses soins. » Je retourne immédiatement à notre gîte, persuadé que je n'y retrouverais pas Vermorel. Il y était pourtant. Je lui applique un bandage très rigide. Il descend tant bien que mal. Une voiture était dans la cour. Nous voilà partis pour le quartier Monceau, où habitait un capitaliste, que Vermorel avait protégé pendant la Commune et qui lui avait dit de disposer de sa maison en cas de besoin. Un domestique nous ouvre : « Monsieur est parti ce matin avec un permis de M. Thiers. » Après des pourparlers, on nous installe dans le sous-sol. A quatre heures du matin, la porte s'ouvre. Nous nous trouvons en face de la troupe. Les draps sont arrachés. On nous conduit tous les deux à la prévôté des Champ-Elysées. Vermorel avait encore son bandage de la veille.

En route nous pûmes nous concerter. Vermorel, blessé, ne pouvait nier avoir combattu. Un homme de si bonne capture, un membre de la Commune, ne pouvait que gagner à faire connaître son nom : il était à conserver précieusement pour le conseil de guerre. Quant à moi, je me présentai comme un pharmacien de ses amis appelé pour le soigner, et resté, en conséquence, auprès de lui. Remis en liberté, je fus repris quelques jours après, reconnu sur le boulevard par un capitaine avec qui j'avais eu maille à partir devant le conseil de guerre pour l'affaire du 31 octobre. « Ah! c'est vous, me dit-il, qui avez reproché à Flourens de ne pas avoir été assez énergique le 31 octobre! » Quatre mois après, je m'évadais de la prison du Chantier à Versailles. Vers le même temps, Vermorel mourait de sa blessure et surtout des mauvais traitements qu'il avait subis.

M. Maxime Vuillaume

alors rédacteur au Père Duchêne, actuellement rédacteur au Radical.

— En votre qualité de condamné à mort par la prévôté militaire du Luxembourg, ne voudrez-vous pas nous dire dans quelles formes on rendait la justice pendant la semaine de mai?

— Mon jour fut le 25 mai. Ce jour là, j'entendis force interrogatoires, ce qui ne m'a pas fait perdre beaucoup de temps. Voici la formule : « — Vous avez été arrêté, demandait le grand prévôt. Où? — Chez-moi. Cette nuit. Je ne sais pourquoi. » Le grand prévôt levait les yeux. Invariablement sans autres explications : « — Qu'on l'emmène à la queue ! » Ou, plus simplement, avec un regard vers la porte où quatre soldats se tenaient : « A la queue! » Cependant ce fut pour moi un peu plus long. J'avais été arrêté dans la rue, et j'avais

le brassard de la Croix de Genève. « Pourquoi avez-vous ce brassard ? — Je suis médecin, répondis-je, c'est pourquoi j'ai ce brassard de la Société internationale des blessés que préside M. le comte de Flavigny. J'étais déjà médecin pendant le siège... — Et médecin de qui êtes-vous maintenant? Quels blessés soignez-vous? — Mais, tous, repris-je, un peu embarrassé. J'ai soigné tout le monde pendant la bataille, les soldats de l'armée et ceux de la Commune. — Vous n'êtes point médecin de l'armée ? — Non... mais... — Vous êtes resté à Paris sous la Commune ? — Oui. » Le grand prévôt se pencha à l'oreille de l'assesseur, puis, s'adressant aux agents : « Conduisez-moi cet homme à la queue. »

— Et la queue qu'est-ce que c'était ?

— Voici. Je sortis escorté de deux agents à brassards tricolores. Je me trouvais dans la petite cour du Sénat. Nous tournâmes à gauche et un spectacle inoubliable m'apparut brusquement. Pressés entre un long mur et la limite des bosquets, une masse d'hommes qu'entouraient des soldats. A mon arrivée, les rangs s'ouvrirent et se refermèrent. C'était là ce que le grand prévôt appelait la queue. De moment en moment un peloton de lignards arrivait et emmenait les six premiers. On entendait alors des détonations. Des centaines, des centaines et des centaines de pauvres diables étaient ainsi exécutés. Il y a des monceaux de cadavres sous les deux grandes pelouses, et probablement le corps de Raoul Rigault.

VINOY

— Pourtant vous êtes ici...

— Grâce à l'entregent d'un sergent de la ligne, qui était étudiant en médecine, — l'esprit de corps !

— Mais vous n'étiez pas médecin ?

— Pas le moins du monde. J'étais rédacteur au Père Duchêne avec Alphonse Humbert et Vermersch, et je m'étais battu à la barricade de la rue Monge. Mais j'aurais été médecin pour tout de bon, ou même partisan de Versailles, que ça se serait passé de la même façon, sauf que j'aurais peut-être été fusillé.

Madame N***

Mon mari était le commandant du 22e bataillon de la garde nationale. J'étais toute jeune, alors, et habitais l'île Saint-Louis. Je ne me rendais compte que très vaguement de ce qui se passait dans Paris. Notre île était relativement calme. Les Versaillais l'avaient isolée. Le mercredi ou le jeudi de la dernière semaine, j'entends un brouhaha et, dans l'escalier, une voix irritée disait: « Il y a un commandant dans la maison. » J'étais en train de faire du café. J'ouvre, mon filtre à la main. Des chasseurs de Vincennes étaient

là, le fusil en arrêt, et commandés par un jeune officier à l'air important. Je ne me rendais pas du tout compte du danger. Ce déploiement de forces et l'air fanfaron du petit officier, tout cela me fit rire, ce qui le vexa. « Votre mari? — Il n'y est pas. — Il a fait comme les lâches, il s'est sauvé. — Vous comprenez bien qu'il n'allait pas vous attendre. » On fouille dans tous les meubles, on disperse les paquets de lettres. Le petit officier se redressant encore, dit avec noblesse : « Je suis de la famille Randon, Madame. » (Ces Randon étaient de gros marchands de vins de l'île Saint-Louis.) Je réponds : « C'est eux qui m'ont vendu mon vin. » Alors lui : « Je regrette, Madame, qu'ils aient vendu du vin à de la canaille comme vous, quand ils servent des gens si honorables, des fournisseurs de l'armée. » Je trouvais le jeune militaire assez ridicule et ne m'effrayais pas encore. Mais voilà qu'on me fait sortir. On me mène d'abord à Notre-Dame, puis à la place du Châtelet. On tirait encore des coups de fusil à droite et à gauche. Je vois fusiller sur la place un jeune homme aux beaux cheveux noirs, qu'on disait Vallès. Il tombe en criant : « Vive la République! » Dès les ponts franchis, j'avais été insultée, surtout par des femmes.

— Par des femmes élégantes?

— Par des femmes du peuple. J'en revois une en caraco rouge et en savates, montée sur un banc, et qui criait : « Oh! cette sacrée putain, elle a des bottines neuves et nous n'avons même pas de souliers! » Si, à ce début de mon voyage je n'ai pas été écharpée, je le dois sans doute à l'air modeste que j'avais alors, un air de petite dévote, waterproof et chapeau noir. Mes soldats avaient pourtant de la peine à tenir la foule en respect. On criait : « Fessez-la, enlevez-lui son chignon! » Nous étions maintenant en route pour la place Vendôme. Je vois des maisons brûlées, fumantes, des pompiers casqués. Ça me faisait l'effet d'un décor de théâtre. Sur mon passage, on criait à la pétroleuse. Place Vendôme, calme. Des troupiers sales, noirs de poudre, se reposaient. On leur amenait une pétroleuse jeune. J'appris ce que c'était que des plaisanteries de corps de garde. Sans arrêt à la place Vendôme, on me réexpédia sur le Châtelet. Ce qu'on cherchait, c'était, je crois, ce qui s'appelle en langage militaire, « la place ».

Je n'avais pas le courage de passer de nouveau par la rue de Rivoli. J'y avais été trop insultée. Mes soldats consentent à passer par la rue Saint-Honoré. Je leur en suis encore reconnaissante. Nous sommes maintenant au Châtelet. On me conduit au foyer. Il était plein de gens qui se tenaient dans les poses les plus désespérées. Je songeais au fameux tableau l'*Appel des condamnés* [Madame N... est la femme d'un peintre], ce qui me fit sourire. Mais immédiatement je me désespérai, car ces soldats qui m'avaient arrêtée, qui par conséquent étaient un peu renseignés sur moi, je les considérais comme ma sauvegarde, et voilà qu'ils partaient. On inscrivit d'abord Mme Régère. Elle avait sur elle l'écharpe de son mari, membre de la Commune. Elle était en demi-deuil et portait à son

chapeau des fleurs blanches, ce qui motiva force calembours bien militaires. Pourtant elle était bien modeste aussi. Pour nous insulter toutes les deux il fallait vraiment en avoir envie. Ce jour-là on ne mangea rien.

— Le lendemain ?

— Le lendemain, vers onze heures, on nous fait descendre sur la place. On nous fait nous donner le bras sept par sept, et nous partons escortées de chasseurs de Vincennes. Le lieutenant qui commandait le convoi semblait avoir honte. Il n'osa pas nous regarder une fois. Je n'ai vu que des femmes parce que j'étais devant, mais il paraît qu'il y avait des hommes par derrière. Nous allions à Satory. Il pleuvait. Nous étions terriblement crottées. Beaucoup étaient chaussées de savates. Sur la route une femme demanda des bas en passant devant une bonneterie. Le marchand distribua des bas, on payait si on voulait; il fallit être arrêté. Une de nous était habillée de soie marron. Elle était criblée de boue. Quand on se donne le bras on ne peut pas se retrousser. Une femme très laide avait une crinoline, quoique ce ne fût plus la mode. La pluie avait disloqué cet appareil, et des gens mettaient le pied sur le cercle qui traînait. Les soldats ne parlaient que de coups de sabre, si on faisait mine de s'arrêter. Dans un bois on fit une halte, et notre escorte de fantassins fut remplacée par une escorte de cavaliers. Le nouvel officier nous inspectait en goguenardant. De la pointe de son sabre il arracha la voilette de Mme Régère et la mienne. A jeun depuis le veille on avait la gorge sèche de marcher depuis le matin. Les officiers étaient beaucoup plus cruels que les soldats.

On s'était remis en route, et maintenant il fallait marcher aussi vite que les chevaux. A la nuit nous arrivions au camp de Satory. Là on nous parqua dans une pièce pleine déjà de monde. Ce qu'elles marquaient mal, ces pauvres prisonnières ! Il y avait par terre une litière de paille que l'humidité fit bientôt fermenter. Des jours passaient. On grouillait là-dedans avec un bruit d'écrevisses, dans une odeur de sang, d'urine et de sueur, parmi des poux, des punaises et des cafards. Nous avions toutes la colique. Le médecin ne pouvait nous donner qu'un peu de laudanum. Un pain par jour, pas autre chose, et de l'eau sale dans un bidon, mais très peu, à peine ce qu'il nous fallait pour boire. La nuit, toutes les jambes étaient enchevêtrées, si bien qu'il était impossible de dormir. Un gendarme nous procurait des vivres, et nous volait. Après une absence de quelques jours, il reparut. Dans l'intervalle on l'avait décoré.

Le temps passait. Toutes ces femmes étaient sans linge. Toutes celles qui étaient enceintes avaient fait des fausses couches. Vous voyez cela, des femmes en fausses couches gardées par des soldats! On ne se parlait presque pas.

Derrière notre cantonnement, il y avait un petit terrain. Pour y aller, il fallait en demander la permission. Mais il y avait toujours

des officiers en observation. Je suis restée dix-sept jours sans aller à la selle.

On me transféra à Versailles. Là on était bien mieux. Chacune avait une botte de paille. On se fit des paillasses. Le jour nous mettions deux ou trois paillasses l'une sur l'autre, en canapé. Louise Michel et moi, nous écrivions les lettres des unes et des autres. Toutes ces femmes auraient fait n'importe quoi pour une approbation de Louise Michel. On nous distribuait du bois, mais pas coupé ; du riz, mais nous n'avions ni sel, ni beurre, ni casserole. Nous dire : mangez — c'était une ironie. Peu à peu des marchandes des quatre saisons parvinrent à instituer une vague cuisine.

MADAME LEROY

Il y avait au-dessus de nous cent cinquante gamins, presque tous des marchands de journaux. Pendant la nuit ils criaient des titres de journaux révolutionnaires à la grande indignation des gardiens. Ces gamins étaient maintenant en loques. Quand leur derrière fut par trop évident, il y eut une distribution de vieilles culottes de gendarmes. Le petit Ranvier âgé de douze ans, fils du membre de la Commune, refusa cette défroque guerrière.

Louise Michel avait été transférée dans une autre prison, avenue de Versailles n° 20. J'étais restée à la prison du Chantier, sise près de la gare. Nous nous écrivions pour nous donner des nouvelles les unes des autres, lettres soumises au visa administratif naturellement.

— Avez-vous gardé de ces lettres?

— En voici quelques-unes, mais elles n'ont pas d'intérêt.

Ces lettres nous les reproduisons ci-après les jugeant caractéristiques.

7 juillet

Ma bonne amie,

Je me trouve assez embarrassée. Mme Montet la mère est malade, nous avons promis à sa fille de veiller sur elle, je dois donc la prévenir. Mais faites-le de manière à ne pas lui faire croire le mal plus grand qu'il n'est, c'est le chagrin de la séparation.

S'il arrive quelqu'un ou quelque paquet pour moi envoyez-les ici, vous me ferez en même temps passer une bouteille, la petite, le litre est cassé.

Dites-moi comment vous vous trouvez, et ne laissez pas l'ennui vous gagner.. Avez-vous écrit à maman ? surtout dites-lui tout ce qui peut la consoler.

Mme David a-t-elle reçu enfin son paquet ?

Faites-vous toutes les lettres de ces dames et donnez-vous du papier pour celles des enfants ?

Je suis fort ennuyée de penser que vous êtes restée sans argent. Dites-moi si votre mère est revenue.

Embrassez pour moi toutes nos amies et dites à celles qui pensent à moi combien je désire la fin de leurs ennuis.

Bien des choses à Marie Drée, à ces dames qui venaient près de nous, je serre la main à tout le monde.

LOUISE MICHEL

Tâchez qu'on n'oublie pas la fille.

27 juillet 1871.

Chère amie,

Pourquoi ne répondez-vous plus ? Etes-vous encore à la gare ? Nous ne pouvons le savoir car la prisonnière qui vient de nous arriver ne sait pas quelles sont celles qui sont parties, ni celles qui sont arrivées depuis notre départ, dites-le nous.

Vous avez Mariani Gilquin, n'oubliez pas de l'embrasser pour moi et pour Félicie Chantereine et Mme Gueguen. Nous n'avons pu malheureusement avoir de ses nouv-lles, car vous ne répondez jamais.

Pourquoi ne demandez-vous pas à venir avec nous ? On travaille, cela aide à passer les longues journées.

Nous vous embrassons comme nous vous aimons.

J'ai su que Félicie Glingamer était en liberté ; est-ce que cette pauvre Hortense n'y est pas ? Dites-moi aussi si Marie Drée est partie. Du reste je vois bien que vous nous oubliez toutes deux pour être aussi longtemps sans répondre. Quant à nous, nous n'oublions personne. Dites à Mme Nesle que maintenant avec ses lunettes elle peut très bien écrire.

Ne nous oubliez pas auprès de nos bonnes amies, et une poignée de mains à toutes les personnes.

Nous vous embrassons.

LOUISE MICHEL

20 rue de Paris.

Est-ce que Mme Dijon m'a oubliée ? Mme David est-elle encore là ? Toutes ces dames qui aiment à s'occuper s'ennuieraient moins ici. Mme Gueguen a reçu une lettre de son mari. Je n'oublie pas Victorine, ni Justine, ni personne.

Bien chère amie,

Votre lettre nous est enfin parvenue. En fait de détails sur notre vie, les seuls c'est que nous pensons beaucoup à vous, que les sœurs sont très polies, et que le travail de la bijouterie nous distrait. Mais en fait de nouvelles de vous il nous les faut toutes. D'abord j'embrasse tout le monde, même les méchantes ; il va sans dire que j'embrasse doublement mes amies. Pauvre grondeuse, vous devez vous ennuyer. Tâchez de mettre la patte sur quelqu'un qui ait mon caractère, cela vous distraira. Que dernièrement Mmes Nesle, Marie Drée, Jeanne l'ambulancière, David, tant d'autres, qu'il me semble voir autour de moi, et dont les noms m'échappent tant on vit rapidement et comme dans un rêve par l'époque actuelle.

Je vous envoie tout mon cœur ; surtout étant séparées, on sent combien les amitiés de prison sont vives.

Ecrivez-nous le plus promptement que vous pourrez ; donnez-nous de vos nouvelles à toutes je vous en prie, n'oubliez pas la dame aux histoires de piété, ni Félicie Glingamer, Mme Comte, ni celles des nouvelles qui me connaîtraient par hasard ; n'oubliez pas la grosse Lucie si elle ne taquine plus les autres, et Victorine.

Je vous embrasse encore pour nous toutes.

LOUISE MICHEL

Félicie a écrit à Mme Ménier, elle n'a pas reçu de réponse. Ecrivez-vous les lettres de ces dames ? Donnez-vous du papier aux gamins ? Ecrivez-vous leurs lettres ? Donne-t-on à manger à la folle ?

— Etiez-vous brutalisées ?

— Voici une histoire, entre plusieurs. Près de la fontaine un brigadier donnait des coups de pied dans le ventre à un tout jeune homme qui arrivait d'Evreux avec sa mère. Il était coupable d'avoir répondu aux femmes qui lui parlaient. Celles-ci, ayant poussé des « oh » de réprobation : « Si vous ne vous taisez pas vous en recevrez autant », et séance tenante, il leur distribua des

coups de corde à la volée. Juste à ce moment je passais, tenant à la main une boîte à sardines.

— Le tub de la Commune?

— Instinctivement je frappe dans le dos le brigadier avec la boîte. Il s'élance sur moi et me bat jusqu'à ce que je m'évanouisse. Mes pantoufles m'avaient quittée; on m'emporte nu-pieds. Il y eut des cris de femme dans la prison, un attroupement dans la rue. Le lieutenant arrive furieux : « Vous vous permettez de rouspéter, sachez que nous avons sur vous droit de vie et de mort. » Les femmes qui avaient été battues, on les attache à des piliers, les mains derrière le dos. Ça fait mal au cœur d'avoir les minas derrière le dos, vous n'avez pas idée! Peu après, on nous conduit à un manège. Des marins, des soldats de marine nous attachent, toujours les mains derrière le dos, à l'arbre de couche. Pendant la nuit nous réussîmes à nous détacher. Nous passons notre temps à chanter le Chant du départ qu'une d'entre nous, Mme Dijon, une femme très drôle, avait sur ses manchettes. Tout à coup une lumière sous la porte. Il était minuit, nous renfilons nos mains dans les cordes. Un brigadier entre, n'est pas dupe, et nous rattache. S'adressant à moi : « C'est toi sacrée putain, qui m'as battu. » Je ne réponds rien, je ferme les yeux dans l'attente d'un soufflet. Le lendemain, visite du commissaire Clément. Le scandale était connu dans la ville. Clément nous fit de grands discours. Il nous exposa que pendant la grande révolution... ceci et cela... mais que ce qui avait fait la Commune c'était l'envie. Il n'en finissait pas. La plupart ignoraient complètement ce qu'il voulait dire. Il nous menaçait de Saint-Lazare et finalement voulait bien nous pardonner. Il était excessivement solennel et non moins risible. Pour nous haranguer il s'était juché sur un escalier. Il soufflait beaucoup.

Au cours de notre détention, l'homme dont on eut le plus à se plaindre, est un lieutenant nommé Marcerou. Celui-là, à tout propos, cravachait les gens en pleine figure et leur donnait des coups de pied. Beaucoup de femmes étaient malades, plusieurs devinrent folles. Des femmes avaient à la maison plusieurs enfants. Je fus mise en liberté une des premières; on était au mois d'août 1871.

M. Marquet de Vasselot

Sculpteur

Mon embarras eût été grand si la question que vous me posez aujourd'hui au sujet du rôle que j'ai eu pendant la Commune m'avait été faite à l'époque même de ces graves événements. A l'heure actuelle je me souviens de tout cela, comme un soldat se souvient d'une corvée désagréable. J'obéissais alors à mes chefs militaires comme je serais prêt à le faire encore demain si l'on avait besoin de moi.

Quant à mon appréciation au point de vue civil, j'estime que le

cerveau de l'artiste n'est pas fait, à mon avis, pour se lancer dans les combinaisons politiques.

Pour ce qui est des révolutions artistiques, je les crois utiles, car quelle qu'en soit la cause, presque toujours elles entraînent un progrès. N'avons-nous pas vu David, à la suite d'un mouvement révolutionnaire esthétique qu'il avait lui-même provoqué, être renversé en 1830 par Géricault, le chef actuel de notre école?

Vous me demandez quel était l'état d'esprit des artistes pendant la Commune? La réponse est facile.

Ceux qui se sont battus en 1870-1871 n'avaient qu'un seul désir : défendre le sol, revoir leur famille et oublier dans la lutte artistique les déboires, les déceptions de la grande lutte patriotique. Au repos, après les batailles, ils rêvaient ceux-là de faire ressusciter dans les gloires françaises la pauvre nation blessée, meurtrie, amputée; ils rêvaient de tresser aux lauriers verts des braves les lauriers d'or du génie; unissant en une même pensée, en une même ambition, en un même orgueil, l'amour de l'art à l'amour de la patrie! Hélas, beaucoup de ces nobles cœurs : Régnault, Cuvilliers, Vannier et tant d'autres trouvèrent la mort avant la réalisation de ce rêve!

Quant aux artistes qui ont participé à la Commune, ainsi que je l'ai déjà dit dans ces notes, la politique ne leur a pas porté bonheur. Moulin est mort fou, André Gill est mort fou, Jules Héreau s'est tué dans un accès de fièvre chaude, croyons-nous. D'où je conclus une fois encore que les soldats de la phalange esthétique ne peuvent guère, sans porter préjudice à eux-mêmes, s'adonner ensemble aux conceptions de l'art et aux calculs ambitieux de la politique.

(Dessin extrait du Fils du Père Duchêne)

Eh ben! bougre de canaille, on va donc te foutre à bas comme ta crapule de neveu...

Les résultats pratiques de la Fédération artistique sous la Commune? Ces avantages ont été multiples. Voyons d'abord ce que demandait la Fédération. Cette Fédération était établie sur les bases suivantes :

« Les artistes de Paris, ad-
« hérant au principe de la
« République communale, se
« constituent en fédération.

« Ce ralliement de toutes
« les intelligences artistiques
« aura pour principe : la libre
« expansion de l'art dégagé
« de toute tutelle gouverne-
« mentale et de tout privilège.

« L'égalité des droits entre « tous les membres de la fédération.

« L'indépendance et la dignité de chaque artiste mise sous la

« sauvegarde de tous par la création d'un comité élu au suffrage « universel des artistes.

Que demandait encore la fédération?

« La conservation des trésors du passé.

« La mise en lumière de tous les éléments du présent.

« La régénération de l'avenir par l'enseignement.

« Elle voulait encore que les monuments, au point de vue artis- « tique, les musées et les établissements de Paris renfermant des « galeries, collections et bibliothèque d'œuvres d'art n'appartenant « pas à des particuliers, fussent confiés à la conservation et à la sur- « veillance administrative du Comité.

« Ce Comité constate l'état de conservation des édifices, signale « les réparations urgentes, etc...

« Après examen, enquête sur leur capacité et leur moralité, il « nomme des administrateurs, secrétaires, archivistes, etc., etc., « pour assurer les besoins du service de ces établissements.

« Dans les expositions le Comité n'admet que des œuvres signées « de leur auteur. Il repousse d'une manière absolue toute exhibi- « tion mercantile, tentant à substituer le nom de l'éditeur ou du fa- « bricant à celui du véritable auteur.

« Les travaux sont donnés au concours.

« Le Comité s'occupe tout particulièrement de l'enseignement du « dessin.

« Il provoque et encourage la construction de vastes salles pour « l'enseignement supérieur, conférences sur l'esthétique, l'histoire « et la philosophie de l'art.

« Il crée un organe : l'Officiel des Arts.

« La partie littéraire, celle des dissertations esthétiques sera un « champ libre grand ouvert à toutes les discussions et à tous les « systèmes. Enfin par la parole, la plume, le crayon, par la repro- « duction des œuvres, par l'image intellectuelle et moralisatrice « qu'on peut répandre à profusion et afficher aux mairies des plus « humbles communes de France, le Comité concourra à notre régé- « nération, à l'inauguration du luxe, aux splendeurs de l'avenir « communal et à la République universelle. »

Tel fut le programme arrêté par la Fédération artistique le 10 avril 1871, dans la séance qui eut lieu dans l'amphithéâtre de l'école de médecine.

Ce programme n'est-il pas l'idéal du programme rêvé par les artistes ?

Or, les résultats de ces propositions sont été grandes. Non pas parce qu'elles ont élevé le niveau de l'art, car le génie nait en dehors des programmes, maisparce qu'elles ont répandu l'art partout.

Lorsque le 5 février 1880, M. Turquet, sous-secrétaire d'Etat, créait la Société des artistes français, il adoptait déjà une partie du programme fédéraliste, tout en réservant les droits de l'Etat pour faire, lorsqu'il le jugerait à propos, le Salon officiel. Plus tard, en 1890 la Société nationale des Beaux-Arts se constitua.

On est frappé en examinant ses statuts de leur similitude avec ceux de la Fédération de 1871. Cette Société a été cependant plus loin encore lorsqu'elle créa la section des objets d'art qui permet au talent de se manifester sous toutes les formes et de nous donner des chefs-d'œuvre du plus simple des objets.

A. Marquet de Vasselot

M. Georges Pilotell

directeur des Beaux-Arts et commissaire spécial de la Commune

Je vous envoie mon portrait de Maroteau, peut-être le seul libertaire de la Commune (et le plus calomnié, par conséquent).

Je suis désolé de ne pouvoir vous envoyer les notes que vous voulez bien me demander sur la Commune, mais depuis un mois je n'ai pas une minute à moi.

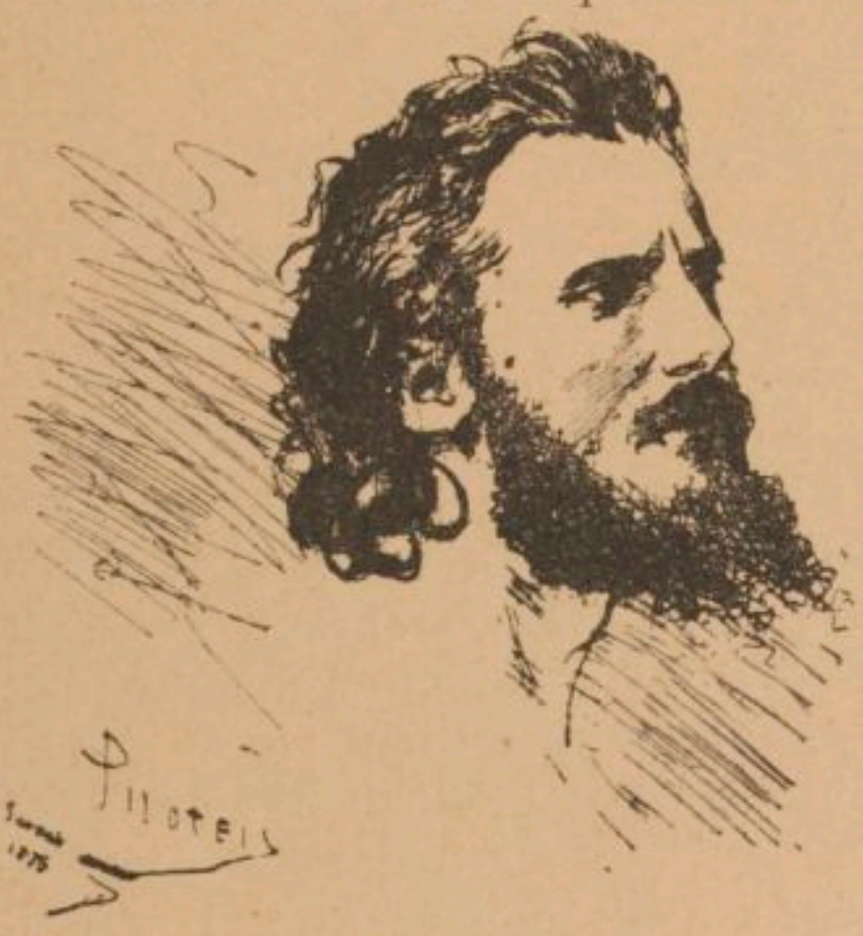

MAROTEAU

Et puis j'avoue que j'aurais peut-être été trop sévère pour nos anciens amis. Je ne parle pas des égorgés, quoique la mort ne soit pas une excuse ; mais de ces sectaires à vue étroite, à désirs bas, ambitieux médiocres, prêts à se contenter de l'os qu'on leur jette à ronger ; meneurs, politiciens et traîtres.

Maintenant c'est autre chose qui se dessine. L'évolution libertaire, en ce XIXe siècle d'autoritarisme absolu, s'affirme superbe et philosophiquement, et artistiquement.

Je n'ai qu'un espoir, c'est que les fautes de la Commune serviront aux futurs démolisseurs.

Londres

Georges Pilotell

M. Louis Andrieux

qui depuis fut député, préfet de police, ambassadeur.

Procureur de la République à Lyon, au temps qui fait l'objet de votre enquête, sortant de mon rôle qui était de requérir au nom de la loi contre les insurgés, j'ai combatttu l'insurrection dans la rue à côté de Valentin, alors préfet du Rhône.

C'est vous dire que j'ai aperçu la Commune dans la fumée du canon, à la lueur des incendies; que je l'ai jugée avec la passion du combattant et qu'après vingt-six ans, n'étant pas encore sûr d'en parler avec impartialité, je préfère laisser à d'autres le soin d'apprécier les hommes et les événements sur lesquels vous me faites l'honneur de m'interroger.

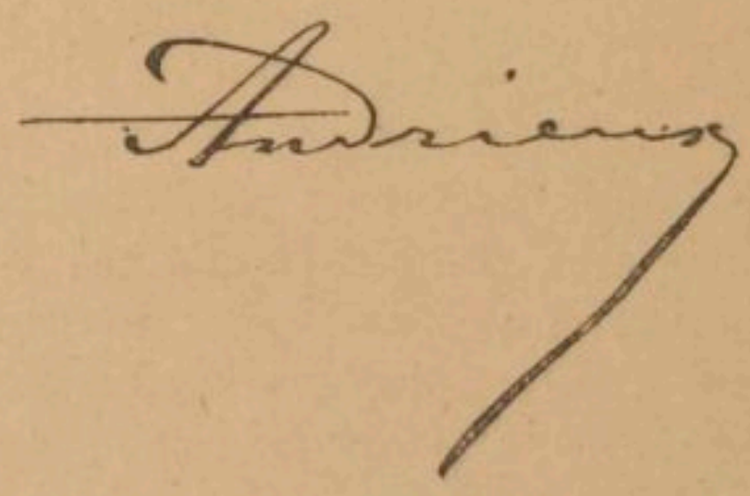

Un insurgé lyonnais

Mon rôle, du 4 Septembre au 22 mars, a été celui d'un ardent propagateur de la révolution, prêchant à l'atelier, me mêlant à tous les mouvements, toutes les petites émeutes qui eurent lieu entre ces deux dates : cette attitude me valut d'être nommé membre de la Commune de Lyon; instinctivement, par intuition plutôt que par raisonnement, je sentais que je commettais un illogisme en prêchant la liberté et acceptant d'être un nouveau maître; mais comment refuser sans passer pour lâche ? il y avait danger et j'ai accepté. Je m'en suis toujours voulu depuis, quoiqu'à cette époque je fusse de ceux qui croyaient qu'avec un pouvoir révolutionnaire on pouvait faire quelque chose. Je n'avais pas encore compris que si la Révolution n'est pas faite dans les esprits, elle n'est pas possible dans les faits, et que par suite si elle est faite et passée dans les idées, il devient inutile de nommer un pouvoir pour la faire aboutir : cela était tellement logique que je n'y avais pas songé.

A la Commune, mon rôle a été celui que tout gouvernant peut avoir : absolument inutile quand il n'est pas nuisible. Délégué aux travaux publics ce qui m'a presque valu une délégation aux travaux forcés, je pensais qu'il serait facile de balayer la réaction versaillaise, représentée par les Andrieux, les Barodet, les Gailleton, les Perret et autres Le Royer, lesquels ont bien été récompensés depuis, de leur attitude à cette époque. Je croyais qu'il suffirait d'appeler le peuple qui venait de nous donner le mandat de ce nettoyage pour qu'il vînt à la rescousse, mais lui de son côté pensait

que l'effort fait par lui d'avoir nommé la Commune révolutionnaire était suffisant, et il se reposait sur nous, qui ne pouvions rien sans lui; trois jours se passèrent à se reposer les uns sur les autres, au bout desquels nous nous endormions tous pour nous réveiller avec notre drapeau rouge bas et le tricolore flottant.

Pourquoi cette impuissance d'une part et cet abandon de l'autre? Deux causes y obligeaient. Paris, en faisant son mouvement du 18 mars, n'avait tout d'abord réclamé que son autonomie, mais justement Lyon possédait cette autonomie communale, et était de ce fait très gêné pour appuyer Paris, situation que ne manquait pas d'exploiter la réaction, en disant que Lyon n'avait aucune raison de se révolter pour acquérir ce qu'il possédait, l'argument entraînant avec lui bon nombre de gens. Paris nous envoyant ses délégués *avant* que les timides réformes qu'il demanda plus tard ne fussent faites, l'agitation se faisait un peu dans le vide; tout autre eût été le résultat, malgré l'ignorance et la foi du peuple en ses gouvernants, si l'on eût attendu les réformes projetées par la Commune de Paris. Peut-être, Lyon eût abandonné l'idée communaliste pour prendre l'idée économique et, ayant alors un champ d'action, les choses eussent pu être autres. Mais voilà, à cette époque on attendait l'initiative de Paris. Elle vint trop tard.

L'autre cause d'impuissance résidait en l'absence de force matérielle et morale de notre part; malgré la Commune proclamée, la réaction était encore maîtresse de Lyon parce qu'elle possédait tous les forts, lesquels, chacun le sait, n'ont été construits qu'en vue d'une révolution intérieure; elle possédait l'armée et, ce qui la fait marcher, l'argent, car, en se sauvant, elle avait aussi sauvé la caisse. De notre côté nous possédions les fusils de la garde nationale et quelques cartouches, plus un malheureux fortin avec ses canons encloués. Se mesurer à l'armée dans ces conditions n'eût pu produire qu'une hécatombe inutile.

Un membre de la Commune nous fit observer que nous avions les canaux et la torche à notre disposition et que, ne pouvant prendre le propriétaire qui se réfugiait vers l'armée, nous pouvions prendre ce qui fait sa force et fait notre faiblesse, la propriété, en appelant le peuple à faire œuvre de communiste révolutionnaire, à sortir des taudis pour habiter les palais et les maisons luxueuses vides, à manger, à sa faim en s'appropriant les denrées accumulées, à se vêtir en utilisant les produits tissés par lui et accaparés par les juifs chrétiens ou autres, et que de cette façon on atteignait double but, d'abord faire œuvre de justice et ensuite amener Versailles à démembrer l'armée qui était devant Paris et débloquer cette Ville. Mais soit que le mot « communisme » ait effrayé, soit qu'on ait jugé que le moral populaire n'était pas encore mûr pour ces revendications, la motion fut rejetée, ce qui fait qu'on ne rôtit pas la propriété; c'est elle qui nous a laissés cuire dans notre jus.

J'ai été assez bête pour accepter un pouvoir qui me liait les mains

tout en me donnant le droit de lier celles des autres, j'en fais ici mon *meâ culpâ* ; aujourd'hui je ne commettrais plus cette bourde.

Mon opinion est que l'insurrection de 1871 ne pouvait aboutir, justement parce qu'elle était sortie de l'état insurrectionnel pour entrer dans l'état gouvernemental. Je crois que toute insurrection qui marche à la conquête d'un nouveau pouvoir est stérile, que toute insurrection qui se nomme des chefs est mort-née. L'état insurrectionnel est celui dans lequel le peuple, seul, sans meneurs et sans chefs, peut marquer ses désirs, ses volontés, ses aspirations et ses besoins. Dès qu'il y a un chef il a un maître : l'état insurrectionnel cesse pour faire place à celui de l'esclavage ; et dire qu'on peut se donner des chefs qui vous commanderont d'aller à Versailles parce que vous leur commanderez de vous y conduire, est une idiotie. Paris, Lyon et d'autres Communes de 1871 sont mortes des chefs, des parlementaristes, même les mieux intentionnés ; que nous le voulions ou non il en est et il en sera toujours ainsi.

L'influence que ces insurrections ont eue sur les idées est immense justement par leur défaite. Jusqu'alors la province était habituée à suivre Paris, elle se croyait impuissante dès que Paris ne prenait pas l'initiative, elle ne se croyait point une force sans Paris, il y avait une espèce de centralisation des cerveaux vers qui tout rayonnait. Paris semblait être le centre de ce rayonnement. On agissait un peu comme le militarisme, où tout se concentre en un point, tout paraît bon si ce centre est vainqueur, mais tout paraît défectueux et l'est en effet, s'il est vaincu ; alors commence à se former l'armée de guerillas qui vient à bout, en petit nombre, de ce que le grand n'a pu faire ; Paris vaincu, ayant en main une force imposante, Paris cherchant à créer les guerillas communales a donné la preuve à la province qu'elle est une force, même seule ; elle n'attend déjà plus de Paris la note de l'idée, elle se désagrège pour aller plus vite, je n'en veux pour preuve que les procès et les condamnations qui ont eu lieu en province bien avant ceux de Paris, le procès de Lyon précédant celui des Trente.

On a parlé de la décentralisation politique et administrative ; la décentralisation des cerveaux a suivi. Qu'on enquête, qu'on demande aux révolutionnaires provinciaux ce qu'ils feraient aujourd'hui si pareils événements se produisaient, on verra l'unanimité répondre : Nous n'accepterons pas la bataille avec le soldat, lequel après tout est nôtre, nous nous battrons avec la richesse, et faute de pouvoir pincer le propriétaire, nous ferons table rase de ce qui fait sa joie et sa force ; nous fuirons en faisant le vide derrière nous. Ils ajoutent avec quelque raison, qu'ils croient que l'on ne sera pas obligé d'aller jusqu'au bout et qu'aussitôt le branle commencé, la bourgeoisie épouvantée, viendra d'elle-même à résipiscence. En tout cela ont-ils raison ?

Quoi qu'il en soit, ces idées sont nées de l'influence de nos défaites ouvrières et je crois possibles aujourd'hui plusieurs insurrections à

la fois sur divers points, marchant au même but, à la conquête de *la satisfaction des besoins matériels*, AVANT celle des besoins moraux, ce que je n'aurais pas cru possible avant 71. Contrairement à cette époque, aujourd'hui le peuple croit et sait très bien qu'il lui est indifférent qu'on lui apprenne à pouvoir lire qu'il y a beaucoup de blé en Amérique si on l'empêche de pouvoir le manger ; il sait que s'il a le ventre creux il lui est égal de savoir que la lune nous envoie treize fois moins de lumière que nous ne lui en donnons ; il veut vivre et bien, puisqu'il produit tout. Il a cru pouvoir acquérir ce bien être par les révolutions politiques, — nos défaites lui ont montré qu'il ne le pouvait. Celles-ci n'auraient-elles que fait cette démonstration qu'elles auraient encore eu raison d'être, c'est autant de gagné.

Pour terminer, je confesse avoir beaucoup de regrets de n'avoir pu faire davantage ; mais mon plus cuisant remords est d'avoir mérité ce terrible soufflet : j'étais en exil, me disputant avec Jacques Gross, devenu depuis l'un de mes meilleurs amis, il me lança cette apostrophe : Tais-toi donc, élu !

A. P.

M. Lissagaray

M. Lissagaray a écrit en six cents pages documentées l'*Histoire de la Commune de 1871*. Il n'y avait donc pas lieu à longue interview. Nous lui demandons d'abord quelques anecdotes.

— Des femmes eurent-elles un rôle ?

— On en vit pas mal derrière les barricades. Quant aux pétroleuses, c'étaient des êtres chimériques, analogues aux salamandres et aux elfes. Les conseils de guerre ne parviennent pas à en exhiber une. Ces conseils condamnèrent maintes femmes. Peu avaient été mises en évidence par les événements. Louise Michel, — une exception. Devant les juges, elle fut aussi agressive qu'à la bataille et accusatrice. Une autre, qu'on appelait Dmitrieff, eut de la fantaisie sur fond tragique. Elle venait de Russie, où elle avait laissé en plan son mari... On la vit, pendant la Commune, vêtue d'une mirifique robe rouge, la ceinture crénelée de pistolets. Elle avait vingt ans et était fort belle. Elle eut des adorateurs. Soit que le « peuple aux bras nus » lui plût peu à huis-clos, soit que l'amour fût pour elle un sport exclusivement féminin, nul ne put fondre ce jeune glaçon. Et c'est chastement qu'à la barricade, elle reçut dans ses bras Fraenkel blessé. Car elle était aux barricades, où sa bravoure fut charmante. Notons la toilette : grand costume de velours noir.

— Elle fut prise ?

— Non. Et quelques semaines après, elle était installée en Suisse. Fort riche, elle avait un hôtel sur les bords du lac, et fut hospitalière aux réfugiés : il y avait dans ses salons brillante société « de travaux forcés » et autres exotismes, avec quelques condamnés à mort. Puis elle retourna en Russie, rejoindre son mari, lequel mourut peu après.

Il y eut un procès, où elle parut comme témoin. On avait, paraît-il, empoisonné le seigneur. L'intendant fut envoyé en Sibérie, où elle s'empressa de le rejoindre. On n'a plus eu de ses nouvelles.

— Comment résumeriez-vous les causes de la chute de la Commune ?

— N'avoir pas occupé le Mont-Valérien, avoir attendu au 3 avril pour marcher sur Versailles, furent les fautes capitales du début. L'ingérence du Comité central dans les affaires après les élections, le manifeste-scission des vingt-deux de la minorité (15 mai), la manie qu'eut la Commune de légiférer, alors qu'il fallait combattre et préparer la lutte finale, furent des germes de défaite. Et une fois Versailles dans Paris, la défaite fut hâtée par la proclamation de Delescluze du 22 mai, flétrissant toute discipline, par la dispersion des membres de la Commune dans leurs quartiers (la défense était désormais décapitée), par la presque inaction du parc d'artillerie de Montmartre, par l'incendie de l'Hôtel de Ville. Avant le 21 mai, jour de l'invasion, rien ou presque rien n'avait été fait pour la défense des rues. On avait offert 3 fr. 75, aux terrassiers, aussi n'en avait-on pas trouvé. Des terrassiers, la Commune en eut pour rien, elle en eut tout un peuple, aux heures tragiques mais il était un peu tard. Il eût fallu deux cents barricades préméditées, stratégiques, solidaires, que dix mille hommes eussent suffi à défendre sans fin. On en eut des centaines et des centaines, mais sans coordination et impossibles à peupler. Hélas la Commune n'avait pas prodigué l'argent pour sa défense. Sa munificence s'était haussée aux trente sous quotidiens des gardes nationaux. Il eût fallu peser sur M. Thiers en saisissant le gage de la Banque de France. Pas d'argument plus décisif. Au surplus, il y avait à la Banque, entre autres richesses dociles, des billets bleus, valeur 900 millions, qui pour entrer en circulation n'attendaient plus qu'une griffe. Il est vraiment triste qu'on ne l'ait pas trouvée au cours d'une insurrection qui comptait tant d'ouvriers d'art.

M. Nadar

. . . . . .

.... De la droite des boulevards, venait à nous une rumeur encore lointaine, intense, profonde. Cette rumeur grossissait d'instant en instant en se rapprochant et le crescendo éclatait bientôt sous nous. Il se passait assurément quelque chose extraordinaire.

Les personnes qui se trouvaient dans l'appartement coururent toutes aux fenêtres. Malade et même, sans m'en douter, depuis deux grands mois condamné par les médecins, je m'y trainai dernier par une contagion de curiosité malsaine qui se trouva punie.

Après tant de douleurs, de tristesses, d'horreurs, voici donc ce qu'il m'était réservé de voir et réservé d'entendre, en plein centre de Paris, centre de la civilisation humaine...

Derrière un peloton de chasseurs à cheval, mousqueton dressé sur la cuisse, entre un double cordon de cavaliers, défilaient interminablement quatre par quatre, au milieu de la chaussée, une indénombrable quantité d'hommes, prisonniers ramassés individuellement ou par râfle, parfois sur la mine, sur le vu des souliers, sur rien : au hasard du caprice d'élection. — Il n'y avait pas dans ce convoi là de femmes ni d'enfants.

Mais beaucoup de jeunes soldats, la capote retournée, provenant des deux régiments qui, engagés au fond de Paris, le 18 mars y avaient été « oubliés » par leurs chefs en fuite sur Versailles; les hommes n'avaient pu repartir, une fois Paris évacué par le gouvernement civil et militaire puisque les consignes les plus rigoureuses interdisaient la sortie des portes à tout homme au-dessous de quarante ans.

De ces soldats, désormais sans chefs, absolument abandonnés à eux-mêmes au milieu d'une insurrection générale, quelques-uns avaient pu être incorporés dans les bataillons fédérés ; d'autres, très nombreux, s'étaient, de notoriété publique, refusés résolument à marcher contre les troupes de Versailles, et, comme on l'avait su par les journaux, un casernement spécial leur avait même été accordé, après une orageuse discussion de la Commune.

Quels étaient précisément ceux-là qui défilaient sous nos yeux, dégradés pour l'heure, — en attendant le reste ?...

Lesquels d'entre eux, fidèles; lesquels ennemis ? Qu'importait ! — Ils marchaient d'un pas rapide, poussés, la tête basse pour la plupart, et avec eux un pêle-mêle sans fin d'autres prisonniers de toutes provenances et de toutes tenues, gardes fédérés, ouvriers, bourgeois, sous l'assourdissante clameur d'imprécations, de huées et de menaces. Le double cordon des cavaliers d'escorte fléchissait par instants sous la terrible pression des spectateurs, ayant peine à couvrir les captifs, — hommes non condamnés, non jugés, pas même interrogés encore. Des messieurs bien vêtus, des « dames » se heurtaient, se poussaient pour injurier de plus près les prisonniers, — ces prisonniers non condamnés, non jugés, non entendus, — et, au paroxysme de la folie sanguinaire, unanimes, sans une protestation, sans récusation, criaient, hurlaient ces cris horribles que j'entends encore : « — *A mort ! A mort ! — Ne les emmenez pas plus loin ! — Ici ! — Tout de suite !...* »

Combien de lâches terreurs accumulées pour se déchaîner en tant de férocités?...

Les prisonniers avançaient toujours, semblant ne vouloir voir ni entendre. L'un d'eux pourtant se retourna et cria, tendant le poing : — *Lâches!...* — A ce moment, comme une trombe, un monsieur âgé et gras, décoré, de tenue respectable, venait de faire irruption du café de la Paix, et, fendant la foule, était parvenu au centre de l'escorte d'où il frappait d'estoc et de taille les prisonniers à coups de canne...

Mais tout cela, cris, menaces, injures, hurlements, n'était rien encore. Une clameur formidable, assourdissante, éclata tout à coup comme le tonnerre et il se fit dans la masse un remous furieux où prisonniers et escorte semblèrent au moment de s'anéantir.

— Au dessus de tous, s'avançait comme un spectre, — livide, ensanglanté, hagard, les cheveux droits hérissés, vacillant et de chaque côté soutenu, — un homme, blessé au dos, disait-on, et qui, ne pouvant absolument plus marcher, avait été hissé sur le cheval d'un des hommes d'escorte.

Qui était ce misérable? Etait-il réellement un des chefs ou le prenait-on pour tel parce que seul entre tous il était monté? Quoi qu'il en soit, l'aspect de ce moribond — (il n'alla pas plus loin, nous dit-on, que l'église de la Madeleine...) put réaliser l'invraisemblable prodige d'exaspérer encore d'un degré l'accès de délire homicide de ces lycanthropes.

Et au dessus des hurlements et rugissements de possédés : — « *A mort! — Ici! — Tout de suite!* » — nous entendîmes une voix stridente entre toutes, une voix de femme, glapissant en fausset suraigu, vers les nuages : — « *Arrachez-leur les ongles.* »

Oui, voilà ce que j'ai vu, voilà ce que j'ai entendu, en plein centre de Paris, centre de la civilisation humaine,

— et en témoin sincère, désintéressé, avec tous autres témoignages à l'appui, historiquement, comme c'est mon devoir, j'en dépose.

NADAR

FIN

Les Livres

PAUL ADAM : *L'Année de Clarisse.* — BERNARD LAZARE : *Les Porteurs de torches.* — EMILE POUVILLON : *L'Image.* — ALFRED POIZAT : *Avila des Saints.* — MARTIN VIDEAU : *Les deux Amours de Jean Séguin.* — JEAN DE LA BRÈTE : *L'Esprit souffle où il veut.* — GEORGES DE PEYREBRUNE : *Les Fiancées.*

Clarisse, lauréat du Conservatoire et pensionnaire applaudie de l'Odéon, s'engage pour une année dans un casino du Midi. A la fois grande ville, port marchand et ville d'eaux, l'endroit est complexe. C'est, pendant ce temps, l'histoire au jour le jour de ses sens, de sa tête et de ses rôles.

Le milieu est riche et mouvant. Cabotins, agioteurs, féministes, pêcheurs du quartier bas; et, pendant une excursion en Espagne, soldats, toreros et castagnettes. On devine la mobilité des décors et la fougue des peintures, exécutées dans ce réalisme, imaginatif et nerveux, qui est particulier à l'auteur. Les personnages de second plan, par un procédé que Paul Adam emprunte à Balzac, descendent presque tous des livres antérieurs. On retrouvera Cavanon des *Cœurs nouveaux*, Dessling et le couple Lyrisse du *Mystère des Foules*, les Stival de *la Force du Mal*. Et, après tout, transposée dans un temps d'intellectuels, de déséquilibrés et d'érotomanes, n'est-ce pas Paul Adam qui, par la fécondité, la sincérité et la puissance, pouvait peut-être tenter le mieux notre comédie humaine ?

Qui est Clarisse ? c'est une femme qui, de la beauté de son corps comme de son talent, veut créer l'émotion et la joie. Elle est sensuelle et libre. Nous la voyons toujours franche avec son désir et avec les besoins de son corps. Mais ce qu'elle aime surtout, c'est le désir qu'elle inspire, le besoin qu'elle satisfait, la joie qu'elle donne. Le bonheur pour elle, c'est de se sentir la somme, le point de réunion de l'amour des hommes, le symbole de la vie des foules. — Quel est ce roman? C'est la conquête par Clarisse, c'est-à-dire par l'instinct droit, par la beauté libre, par le désir franc, d'une troupe de comédiens, puis d'une salle de spectacle, puis d'une société, de la foule enfin et de la ville tout entière. Clarisse finit par être la ville, la ville entière, unie en elle, unie dans le désir et dans l'amour d'elle. Et elle se sent heureuse. — Sentez-vous comme vous êtes la ville? — Nous ne la verrons malheureuse et découragée que devant les hommes qui, ayant résisté à leur désir, n'auront pas accepté son corps. Clarisse souffre alors parce que des êtres lui ont manqué, lui ont refusé la communion avec elle.

Clarisse est aussi une intellectuelle, médiocre d'ailleurs, et une froide cabotine. Elle raisonne sur ses rôles et émet des théories sur

l'art classique. Je n'aime pas ses discours à Paul de Nérisse qui sont médiocres et poseurs. Ce sont les seules longueurs du roman. Elle raisonne aussi sur sa vie, et elle a tort, la pauvre Clarisse. Elle cherche sa personnalité, ne la trouve plus, et en souffre. Mais, ayant voulu se réaliser en dehors d'elle, dans l'Instinct, dans la Nature, dans la Vie, par quel enfantillage se chercher en elle-même ? Elle peut rendre leur personne aux autres ; elle la rend aux folles de Stival. Elle ne peut la saisir en elle.

Clarisse aime l'amour, aime la vie, aime les hommes, et cela correspond en elle à un sens panthéistique et universel qui lui fait chérir les forces naturelles qu'elle exprime, et l'incarnation passagère des choses dans son cœur. Elle est le miroir sincère du monde, heureux d'enrichir sa collection d'images. Voilà une excellente philosophie. Mais c'est aussi chez Clarisse un sentiment très orgueilleux. Il y a dans le panthéisme un orgueil et une humilité ; et, pareille aux stoïciens, Clarisse ne s'anéantit dans le monde que pour l'absorber ensuite en elle.

Les comparses sont saisis avec la prestesse et le relief juste qu'il convient. Quelques-uns sont charmants. J'aime Blignières : le cabotin astrologue, Mlle Vandal : la Walkyrie ; beaucoup d'autres. Mais il faut revenir à Clarisse. Pour tous elle est l'aimant, le centre, la source de vie. Elle remplit ce livre de son frémissement. Elle incarne ce qu'Adam sent le plus vivement et sait le mieux exprimer, la non personnalité, la liberté des êtres sans unité et sans lien, vrais faisceaux de sensations et d'images, successions de minutes indépendantes et irresponsables. J'ai dit la seule faiblesse de cette exquise phénoméniste, et comment, un jour, elle se chercha une âme au lieu de parcourir la série d'ombres qu'elle projetait sur l'univers. Mais Clarisse sait comprendre son erreur. Dessling et les Lyrisse la lui marquent et lui disent aussi la vérité. Il faut n'être plus soi, n'être rien, être le monde.

J'ai essayé d'isoler et d'exprimer ce qui est la vie, l'essence de ce beau live. Car c'est un beau livre, neuf, vivant et heureux. Il n'a pas la puissance de synthèse du *Mystère des Foules* ni le dramatique condensé de la *Force du Mal*. Je n'y retrouve pas ce que j'ai tant aimé, ces puissantes divergences venant se fondre en plate-formes d'harmonie, cette richesse cohérente des contrastes. C'est un livre plus linéaire, classique, régulier. La silhouette en est plus précise et plus délicate. Mais il faut l'aimer surtout pour son frémissement, pour son intensité suivie et imprévue. C'est un roman d'*instinct juste* ; c'est le roman du réflexe. Mais à l'instinct de l'inconscient, Paul Adam a toujours joint la recherche de l'intellectualité, et jamais ce nerveux raisonneur n'aura été plus lui-même. Et cette petite Clarisse qui raisonne aussi, en suivant sa décomposition dans l'espace, est bien sa sœur, sa sœur cadette. Ils ont la même imagination enfiévrée et visuelle, l'amour des costumes et des décors, une recherche plastique plus que musicale (Paul Adam écrit pour les yeux, et non pour la voix). Ils ont le sens et l'amour

de la vie souterraine, des grouillements, des masses colorées. Tous deux sont heureux et forts par l'équilibre sans paresse, par l'harmonie sans indifférence, par la richesse des goûts et le défaut de préférences. Nous les aimons tous les deux.

—

M. Bernard Lazare fut le premier de sa génération à apporter un certain ton dans la critique littéraire. Il y fut bref jusqu'au lapidaire, et sévère jusqu'au cruel. On ne peut pas avoir oublié ses chroniques des Entretiens, et j'ai une prédilection singulière pour les notes qu'il a rassemblées sous le titre : *Figures d'Aujourd'hui*. M. Lazare est né critique ; il aime juger, blâmer et détruire. Mais il est aussi un mythologue, un poète légendaire et ancien. Il a écrit *le Miroir des Légendes* où il évoquait des princesses, des contrées et des rois. Dans ses contes, on retrouve encore, nées dans son imagination, retrouvées aux détours inconnus de l'histoire, des récits impossibles et magnifiques, où l'indéterminé symboliste se mêle à la richesse parnassienne.

Dans son livre nouveau, *les Porteurs de Torches*, on retrouvera, mêlés et confondus à chaque page, ces deux courants de sa pensée. C'est un livre de critique, et de critique violente, où se diluent tour à tour, dans une analyse acide et méchante, toutes les formes, toutes les traditions, toutes les idées constitutives de la société. Sous le trépignement obstiné et savant de l'apôtre Marcus et de ses disciples, tombent les fictions, les mensonges et les lois. Mais cette âcre critique sociale, comme fait en ce moment même et ici même M. Paul Adam, M. Bernard Lazare a voulu l'exprimer dans la forme d'art qui lui est particulière. Et si l'on n'y trouve pas l'incroyable dépense d'imagination, la spontanéité présente et chaude des *Lettres de Malaisie*, j'aime dans *les Porteurs de Torches* un ton plus sûr, plus fixe, une pensée plus maîtresse de son effort et de ses effets. Surtout M. Lazare y reste l'écrivain lointain, symbolique et régulier qui dans *le Miroir des Légendes* ne nous montrait jadis que des images poétiques.

Les paraboles alternent avec les allégories ; tous les récits sont des tableaux, tous les tableaux sont des images. Qu'il s'agisse de la propriété ou de la justice, des mensonges de la charité ou de la morale du mariage, l'apôtre Marcus s'exprime par paraboles et par mythes, irréels et précis, exacts et imaginaires. La pensée de M. Lazare est d'elle-même assurée, forte et violente. Mais combien elle gagne encore de certitude à être ainsi retirée par l'art du présent et du contingent, de la politique et de la polémique.

On se souvient des articles qu'autrefois, dans les Entretiens et ailleurs, M. Bernard Lazare écrivit sur l'Art Social. Je crois qu'on peut répondre fortement aux théories qu'il énonçait alors, et la plus profonde influence que l'art puisse avoir sur la Société n'est à mon gré ni volontaire ni immédiate. Mais c'est bien ici de l'art social, et M. Lazare a trouvé, pour traduire ses haines, ses colères et ses théories sociales, une forme d'art et une expression heureuses.

Et sa pensée même, bien qu'actuelle et toujours soucieuse des conséquences, y gagne en force abstraite, en certitude et en sécurité. C'est que les deux natures de M. Bernard Lazare, la légendaire et la critique, se sont rejointes ici, et se prêtent l'appui fraternel de leurs contrastes et de leurs analogies. J'espère qu'elles ne se sépareront plus.

Poignée de romans

M. Emile Pouvillon a recueilli un titre de Maurice Beaubourg, et l'en a compensé par une dédicace. La lecture de *l'Image* suscite des émotions successives et variées. Ce roman débute par une exposition d'une rare banalité, rappelle un instant, dans sa ligne, *Dominique*, et finit exactement comme un roman de M. Theuriet, singulière histoire et médiocre fin! On pouvait espérer mieux de M. Pouvillon, et il avait déjà donné davantage. Subirait-il déjà, comme M. Cherbuliez, comme M. Theuriet, déjà nommé, l'influence endémique du recueil où ce dernier roman parut? Ce serait fâcheux. *L'Image* est un livre ennuyeux, mal réussi, et dont on ne parlera plus. Mais M. Pouvillon a du talent, un talent sympathique et personnel, sans profondeur mais sans puffisme, sans éclat mais sans mensonge. Il écrit bien et il décrit bien. Ses paysages sont beaux. Je sais que rien n'est si faux et si insipide que la description détachée, que les morceaux de paysage intercalés dans un récit. Mais c'est à travers ce récit même, dans les jointures de l'action et dans l'âme de ses personnages, que M. Pouvillon sait faire passer par des accents spéciaux et forts cette terre où il vit et qu'il aime. En tout cela, je vois du médiocre et du bon, de la province et de la nature, la saveur et la monotonie du terroir, tout ce qu'il faut pour avoir une presse injuste et des admirateurs excessifs.

M. Poizat est un pieux écrivain, et *Avila des Saints* un recueil de nouvelles édifiantes. Elles ne sont pas sans un grand mérite. La composition en est toujours étudiée, parfois fort heureuse et le Village ou la Grande Chartreuse sont des exemples d'ordonnance, d'adresse et de bonne distribution. Le style en est également appliqué et d'une richesse discrète et sévère. Pourtant je n'aime pas ce livre. Il est bien fait; il est bien écrit; tout est d'une excellente matière. Mais, dans l'architecture comme dans l'ornement, on le sent de goût jésuite, trop sombre et trop chargé à la fois. Ce n'est pas un livre religieux ni chrétien, c'est un livre ecclésiastique qui évoque aussitôt la sacristie et la Semaine Religieuse, et je résiste à l'envie d'appeler M. Poizat « ce jeune lévite », comme Julien Sorel. Il n'a pas, lui non plus, la grâce onctueuse d'un Massillon ou d'un Saint François de Sales; il rappelle la manière espagnole; sa propagande a plus d'autorité que de douceur. Je ne veux pas discuter aujourd'hui avec M. Poizat sur l'art religieux. Au moins que ce soit l'art religieux et non pas l'art liturgique.

Pour M. Martin Videau, ses défauts me choquent peu et ses qualités me touchent. Avec infiniment moins de force, de poésie et de profondeur, les *Deux amours de Jean Seguin* m'ont fait, presque songer à George Elliot : et cette impression vaut quelque reconnaissance. C'est un court roman, étriqué et nu, fait d'humbles personnages et de sentiments sans nuances, mais si simple, si franchement sentimental, et quelquefois si intense, qu'une sympathie s'en dégage spontanément. M. Martin Videau écrit sans habileté et sans recherche. J'aime sa gaucherie et le naturel de son allure ; j'aime moins un soin maladroitement explicite, une certaine lourdeur, un mauvais goût second Empire. Il y a aussi du délayage, trop de récits. Mais c'est un bon livre qui se fait aimer comme les braves gens. Il ne manque plus à M. Videau que de l'art.

Jean de la Brète est un écrivain très gentil, très léger, et qui a écrit pour les jeunes filles des livres excellents, d'une bonne grâce aisée, spirituelle, et presque sans fadeur. L'*Esprit souffle où il veut*, son dernier roman, est né d'un plus ambitieux effort. Il faut louer et encourager l'ambition de Jean de la Brète ; mais peut-être a-t-il, a-t-elle quitté son genre, et forcé son talent. Elle a raison ; on ne peut pas chanter toujours le même refrain. Je suis sûr que dans son prochain roman on trouvera des caractères plus cohérents, et plus profonds, une action plus aisée, et celui-ci est déjà très agréable à lire.

J'ai là *les Fiancées*, de Mme de Peyrebrune. On ne dit plus rien de Mme de Peyrebrune. Pourquoi ? Je n'en sais rien. Ses romans sont bien faits, attachants, moraux en somme, et tous ceux qui lisent pour se distraire, tout le monde par conséquent, hors les critiques littéraires, les lirait avec plaisir. J'ai parcouru tout à l'heure, dans une ancienne Revue Bleue, un article enthousiaste sur Georges de Peyrebrune. Je ne voudrais pas en changer grand'chose. Il est d'un juge excellent, de M. Jules Lemaître. Je ne sais pas si M. Jules Lemaître l'a réimprimé.

LÉON BLUM

Mémento bibliographique

ROMANS ET NOUVELLES. — Marie-Anne de Bovet : *Partie du pied gauche*, Lemerre. — Paul Hervieu : *La Bêtise parisienne* (nouvelle édition, augmentée). Lemerre. — Robert Scheffer : *Le Prince Narcisse*, Lemerre. — Nonce Casanova : *Le Choc*, Soc. lib. d'édit. des gens de lettres. — Pierre Piétri : *Jaïou ou l'amour social*, Achille Le Roy. — Rachilde : *Les hors nature*, Mercure de France. — Marni : *Les Enfants qu'elles ont*, Ollendorff. — Paul Bourget : *Recommencements*, Lemerre. — Ferdinand Fabre : *Taillevent*, Fasquelle. — Gaston Kieyman : *Minois et Minettes*, Catelineau. — Jules Laforgue : *Les Moralités légendaires* tome I (édition Lucien Pissarro), Londres, Hacon et Ricketts, et Paris, Mercur' de France — Edouard Rod : *Vie privée de Michel Teissier*, nouvelle édiion, Petite bibliotheque Charpentier. — Jan Kermor : *La Vipère au nid*, Ollendorff. — Emile Pouvillon : *L'Image*, Ollendorff. — Jean Pommerol : *Le Crible*, Simonis Empis. — Lucien S.-Empis : *Les Gaîtés du sabre*, H. Simonis-Empis. — René Maizeroy : *Joujou*, Ollendorff. — Charles Buet : *Acquitté*, Ollendorff. — Gabriel Sarrazin : *Le Roi de la mer*, Perrin. — Marie de Besneray : *Les sacrifiés*, Plon. — André Lebey : *Les premières luttes*, Fasquelle. — Fernand Vanderem : *Les Deux Rives*, Ollendorff. — Daniel Lesueur : *L'Invincible charme*, Lemerre. —

Paul Lacour : *Cœur d'amant*, Lemerre. — Paul Alexis : *La Comtesse* (*Treize symboles, Quelques originaux*), Fasquelle.

Poésie. — Georges Pioch : *Toi*, Mercure de France. — Georges Pioch : *La Légende blasphémée*, Mercure de France. — Charles-Henry Hirsch : *Yvelaine* Mercure de France. — Frédéric Saisset : *Au fil du Rêve*, Ollendorff. — Francis Jammes : *La Naissance du Poète*, Bruxelles, le Coq rouge. — Henri de Régnier, *Les Jeux rustiques et divins* (*Aréthuse, les Rosaux de la Flûte, Inscription pour les treize portes de la Ville, la Corbeille des Heures, Poèmes divers*), Mercure de France. — François Dejoux : *S. François d'Assise*, Lemerre. — Marquis de Thuisy : *Damier poétique* (*poésies* (*proverbes et dictons*), A. Charles. — Edouard Ducoté : *Fables*, Perrin. — Auguste Cordier : *La Tour du Nord*, Fernique. — Robert Scheffer : *La chanson de Néos*, Mercure de France. — Clarice Tartufari : *Vespri di Maggio*, Roma, Lœscher. — Ismael Enrique Arciniegas : *Poesias*, Caracas, Tip. El Cojo. — Paul Reboux : *Les Matinales*, Lemerre.

Sciences. — E. Casslant : *Le Laboratoire de physiologie des sensations*, le Génie Moderne. — A. Rebière ; *Les femmes dans la science*, Nony. — Ernest Haeckel : *Le Monisme, lien entre la religion et la science*, Schleicher.

Voyages. — Emile Blavet : *Au pays malgache*, Ollendorff. — Jean Raden : *Au bord du Trilby*, Dupont. — Edouard Diaz : *L'Espagne picaresque*, A. Charles. — Guglielmo Ferrero : *L'Europa giovane*, Milan, fratelli Treves.

Critique. — Baron de Baye : *Kiev, la mère des villes russes*, Nillson. — Baron de Baye : *Causeries devant quelques toiles de l'école moderne en Russie*, Nillson. — Baron de Baye : *L'œuvre de Victor Wasnetzoff devant l'école moderne de peinture en Russie*, Nillson. — Ch. Barbier : *L'avenir de la Poésie*, Cahors, Laytou.

Divers. — Louis Forest : *La Naturalisation des Juifs algériens et l'insurrection de 1871*, Lecène et Oudin. — Picard Destelan : *Mon droit*, Stock. — Gaston Donnet : *De l'Action*, Fischbacher. — A.-D. Bancel : *Le Coopératisme devant les écoles sociales* (préface de Jean Grave), Bibl. artistique et littéraire. — Olivier du Chatel : *Coup manqué* (pièce en un acte), Chacornac. — Jules Claretie : *La Vie à Paris*, Fasquelle. — Dieulafoy : *Le Roi David*, Hachette. — Stanislas de Guaita : *La Clef de la Magie noire* (avec de nombreuses gravures), Chamuel.

Notes dramatiques

Escholiers : Le *Plaisir de rompre*, comédie en un acte de M. Jules Renard; *Charité*, pièce en trois actes de M. Lucien Gleize. — **Gymnase** *la Carrière*, pièce en quatre actes et cinq tableaux de M. Abel Hermant.

Le cercle des Escholiers en qui revit l'ancien Théâtre-Libre, d'inanition mort entre les mains peut-être inexpérimentées de M. Larochelle, nous a donné pour son second spectacle *le Plaisir de rompre*, comédie en un acte de Jules Renard, et trois actes de M. Gleize, intitulés *Charité*. C'étaient deux débuts ou presque et pour des raisons diverses ils ont été chaleureusement salués.

Jules Renard est simplement l'un des meilleurs écrivains de ce temps. Dans la production hâtive de l'époque, ses œuvres se distinguent par des qualités exceptionnelles de conscience, de probité et de loyauté littéraires qui leur assurent la durée. Il n'est pas de ceux qui tiennent à entasser les volumes ; il ne consent à publier que des livres. Quand il permet que son manuscrit passe à l'imprimerie et subisse l'épreuve typographique, on peut être certain que chaque mot a été vérifié et qu'il n'est plus une phrase dont il doute. Mais ce qu'on ne saurait assez admirer, c'est que chacune lui a été une inquiétude, c'est que chacun de ces mots est une conquête et pro-

voqua des scrupules. Ce haut souci de la forme jusqu'en son détail le plus minutieux assigne à son œuvre une place définitive dans les bibliothèques les mieux en garde contre l'invasion bouquinière. *Poil de Carotte*, *l'Ecornifleur*, *la Lanterne sourde*, *Histoires naturelles*, sont des livres et de beaux livres qui ont droit de prendre rang près des œuvres de nos classiques de qui Renard continue la tradition par les qualités que j'ai dites. Comme eux il a cet amour de la perfection, ce sentiment des nuances, cette patience de l'analyse et cette pureté de vision qui imposent au lecteur amoureux de littérature l'impression de la maîtrise. Personne parmi les écrivains de cette génération ne me paraît au même titre que Jules Renard mériter le nom de maître, si ce vocable galvaudé signifie vraiment la pleine possession de ses moyens d'expression et le don de travailler la langue comme une matière infiniment docile et plastique, asservie, devenue incapable de se rebeller.

Or, voici que Renard aborde le théâtre. Il est certain à l'avance qu'il nous procurera le rare plaisir d'entendre des phrases faites, des phrases existantes, au lieu de cette charpie verbale, informe et lamentable qui semble le secret même des meilleurs ouvriers dramatiques. Mais on peut craindre que la subtilité de sa remarque ne lui fasse noter des détails microscopiques ; que la perspicacité de son analyse ne lui conseille de relever des nuances tellement ténues qu'au plus avisé spectateur, qu'à l'auditeur le plus attentif elles ne demeurent insaisissables. Le mouvement psychologique, l'évolution incessante des sentiments dans les âmes, soit qu'elles se méditent et se travaillent dans l'écart de la réflexion, soit qu'elles s'influencent les unes les autres, se froissent, se choquent et se meurtrissent en des heurts légers ou des conflits violents, n'est-ce pas vraiment l'action dramatique, la seule indispensable, la seule exigible, tand que le romancier a droit à des stations, à des relais, à des digressions et peut s'immobiliser en des songeries infinies là où il veut et se plaît ? Cela posé, on peut craindre que le goût de Renard pour les aspects concrets de choses, son besoin de précision, son amour de l'évocation imagée (à quoi nous devons les merveilleuses *Histoires naturelles*) ne l'éloignent de cet idéal scénique et qu'à faire vivre devant nous des êtres humains, il soit moins expert ou moins prêt.

Il n'en est rien et, je le dis avec une joie vive, toutes ces craintes sont vaines. Dans ce petit acte, intitulé *le Plaisir de rompre*, il y a, et c'est ce qui me ravit, une vision sûre et large de l'humanité. A maintes reprises on se sent étreint d'une émotion profonde, poigné d'une angoisse indicible. Car à aucun moment l'auteur n'intervient pour tempérer, pour adoucir l'impression qui est violente jusqu'à la peine. Avec cette belle dureté, cette cruauté-loyale qui est une des caractéristiques de son talent, il dit tout ce qu'il a à dire, tout ce qu'il considère comme *de son devoir* de dire, sans réticence, sans défaillance, sans attendrissement lâche, sans recul, impitoyablement.

Aussi, rien n'est-il douloureux comme cette rupture mutuellement consentie de deux êtres qui se sont aimés autant qu'ils pouvaient s'aimer c'est-à-dire assez peu, je pense, mais qui tout de même se sont aimés et furent désintéressés cette heure au moins de leur vie. Désintéressés ou, mieux, fous; car c'est l'essentielle folie, n'est-ce pas ? que de préférer la joie de vivre sa vie aux avantages d'une bonne existence bien sociale, chronométrique et *située*. Or les voici *raisonnables* ; c'est un divorce de raison, dont l'un et l'autre apprécient l'opportunité, elle non moins que lui malgré les apparences, puisque c'est elle qui lui a choisi *la petite*, celle qui demain dans la vie fera cause commune avec lui. La maitresse et l'amant vont faire une fin chacun de son côté, tous deux seront des gens sérieux et rangés qui, le troc des lettres opéré, n'auront plus du passé falot que des souvenirs poussiéreux et des images de plus en plus éteintes. Et la rupture acceptée de part et d'autre, garante des sécurités futures (cassage de vitres, vitriol et autres ennuis parés) s'effectuerait doucement, officiellement, sans douleur et terminerait de façon *correcte* l'aventure, s'ils n'avaient (chemin faisant, on s'attendrit), l'imprudence d'évoquer un peu de la joie ancienne qui va mourir tout à fait, un reflet de la passion qui autrefois les souleva, vrais êtres vraiment vivants alors, et non pauvres chiffes sociales. Et c'est le désastre nécessaire, car on rompra tout de même puisque cela doit être et rentre dans la logique de la vie présente; mais on rompra avec déchirement parmi des reproches, des injures, des larmes et de la honte. On salira jusqu'à cette dernière entrevue qui pouvait être un souvenir doux et satisfaire déjà par sa conduite polie leur respectabilité de demain. Il s'en va, lui, ainsi qu'on s'évade d'une mare fétide où l'on a eu la maladresse de choir, piteux, gauche, grotesque, ridicule et malheureux pourtant ; il s'en va sans savoir comment on s'en va, sans franchise, honteux, sot et médiocre ; et il la laisse, infiniment meurtrie, seule et dégoûtée. Rien n'est plus lamentable que cette fin laide où s'avère toute la laideur de leur liaison et qu'ils n'ont même plus, à la veille du mariage qui les classera parmi les quelconques, l'illusion de s'être aimés sincèrement, sans arrière pensée, comme des simples.

Avec une admirable sûreté de main, Renard a décrit cette agonie dont les derniers instants sont désolants. Avec tout le monde, je puis bien déclarer chef-d'œuvre cette unique scène qui est le plus émouvant des drames et plus émouvante que des drames.

Elle a d'ailleurs été interprétée de façon supérieure par Mme Jeanne Granier dont la belle voix profonde a trouvé des inflexions déchirantes; c'est la nature même et cela est merveilleux; les apprenties du Conservatoire apprendraient mieux leur métier à étudier ce jeu sobre et simple qui répudie tout métier et vraiment vit le rôle qu'à écouter leurs illustrissimes professeurs ronronner le répertoire et faire les magnificents à prononcer « pedince » le mot que familièrement les gens du vulgaire pro-

noncent « prince ». Mayer a fort bien joué le rôle de l'amant dont il a très heureusement mis en lumière la pauvreté morale. A certains moments on pourrait peut-être lui reprocher même d'avoir trop insisté sur ce côté du caractère et de l'avoir présenté plus humilié qu'il n'était nécessaire. Sous cette légère réserve, l'interprétation a été parfaite et vraiment digne de l'œuvre.

A mon vif regret, je ne pourrai pas consacrer à M. Gleize, cette fois au moins, toute la place que méritait sa pièce de *Charité*. Mais j'ai la certitude que nous ne tarderons pas à le retrouver, car M. Gleize me paraît très heureusement doué pour le théâtre, un théâtre plus en dehors, plus objectif, moins intérieur et psychologique que celui de Renard, mais cependant intéressant et vivant.

Il y a dans ces trois actes des qualités assez âpres d'ironie et un sens très certain du développement scénique. Même au second acte l'entrée de la femme et des deux mômes que l'on croit morts et pour qui déjà sévit la charité pompes-funèbres est d'une conception forte et constitue un effet théâtral très puissant. Et cependant, il est indispensable de le dire, on éprouve une gêne extrême aux exhibitions gratuites de ces misères, à tout cet étalage navrant et nullement nécessaire de gens que la Société affame, estropie, contraint au suicide, accule à l'assassinat ; et cela, parce qu'à aucun moment on ne sent que l'auteur s'intéresse à eux, s'émeut de leur souffrance, s'indigne, se révolte. Non ; ils ne sont là qu'un prétexte à satire, qu'une occasion admirable pour railler le snobisme, la grossièreté d'âme, la vanité niaise, la sottise dense des gens du monde entêtés de charité. Aussi le troisième acte, qui tourne franchement à la comédie et nous épargne l'inutile et douloureux spectacle des grabats et des soupentes, a-t-il pu développer sans malaise ses ironies habiles et apporter à son auteur les joies sonores d'un vif succès. *Charité* est en somme une œuvre pleine de promesses, mais qui repose sur une équivoque et dont l'exécution n'est pas, à mon sens, pleinement satisfaisante.

Elle a été remarquablement interprétée par Gémier, terrible de vérité dans le rôle de l'ouvrier, Mme France qui est bien la plus extraordinaire commère que l'on puisse voir, Mme Marianne Chassaing, MM. Paul Edmond, Desfontaines, etc.

M. Abel Hermant a au plus haut degré le don de l'observation et le sens du réel ; il voit tout et conséquemment il retient beaucoup, trop sans doute ; il note éperdûment, mais indistinctement tout ce qui le frappe ou l'intéresse ; et trop de choses le frappent qui nous laissent indifférents, l'intéressent dont nous n'avons cure ; j'imagine qu'il a des calepins noirs de notules, des collections de manchettes tatouées de signes mystérieux, des herbiers de sensations méticuleusement épinglées, des dossiers volumineux où se dessèchent, anecdotes, potins, racontars, souvenirs et mots de la fin, la multiple vie contemporaine. Donc il est très renseigné, sûr de son fait plus

que quiconque et pour peu qu'on lui contestât ce fait, il serait à même de le prouver; il a des références.

Mais dans cet amas de documents et de pièces à l'appui, il ne sait pas faire un choix, discerner l'essentiel, sacrifier le secondaire; il a le sens du réel, mais tout le réel le captive également; il n'a pas le flair des faits significatifs, c'est-à-dire des faits qui ne valent pas simplement comme faits, mais dont la portée dépasse la minute présente, les personnalités, le boulevard, parce qu'ils sont expressifs de quelque chose de général et de durablement vrai. il succombe sous le poids des matériaux assemblés; il veut dire tout ce qu'il sait et comme il sait tout, il dit beaucoup plus que nous n'en pouvons entendre. Il ne peut pas se dégager des particularités et du détail; il est la victime du fait divers.

A-t-il composé un roman qui soit une œuvre vraiment désintéressée, j'entends une peinture de mœurs ou de caractères affranchie de la considération des individus et conduite avec la seule volonté de fixer sur l'homme une vérité d'ordre général? Tous sont à *clés* comme l'était *la Meute* de l'avis même de l'auteur, puisqu'il ne crut pas pouvoir se dérober à un duel retentissant. Cette conception de l'art a cette conséquence cruelle que, malgré des qualités très réelles, une écriture souvent heureuse et des trouvailles de détail, les œuvres tombent dans l'abandon et paraissent insignifiantes, dès que cesse le succès de curiosité que leur apparition ne saurait manquer d'exciter.

La *Carrière* justifie ces réflexions générales; ici encore il y a des chances pour que les personnages qui nous sont présentés soient des individus particuliers, existants, déterminés, dont il serait possible de prononcer les noms; en tout cas, l'aventure qui nous est contée est d'un intérêt très mince, et il est très certain que l'auteur ne l'estimerait pas de nature à nous passionner s'il ne comptait, pour nous retenir, sur la nouveauté, la rareté, l'inédit du milieu où elle se déroule. Or, précisément, loin de se fier à l'attrait de ce milieu d'exception, il eût fallu s'en défier et comprendre que par sa *spécialité* même, il nuisait à l'émotion. On pouvait échapper à ce danger en nous montrant dans ce milieu spécial des êtres d'une vérité assez générale, assez humaine pour qu'il nous fût possible de sympathiser avec eux. M. Hermant s'est contenté de nous peindre des gens qu'il connaissait et qui, par conséquent, existaient, il en avait la certitude; mais nous ne les connaissions pas, nous n'avions pas les mêmes raisons de croire à leur existence et ils nous ont paru irréels; et remarquez que le résultat eût probablement été tout autre si, renonçant à copier des individus, il avait de toutes pièces inventé des personnages; ces fictions nous eussent sans doute semblé plus vivantes que les messieurs qui nous furent décrits; car pour nous y intéresser, il ne nous aurait pas été indispensable de les connaître au préalable; il nous eût suffi de les reconnaître, c'est-à-dire de retrouver en eux quelque chose de de notre expérience de l'homme.

Cela posé, il convient de déclarer que ces observations qui valent pour Xaintrailles, l'ambassadeur, Musigny, La Morvandière, n'atteignent pas le personnage de l'archiduc Paul qui, lui, est un caractère d'un extrême relief, très fortement composé et d'une solide armature. C'est cette création qui fera le succès de *la Carrière*, si le succès, encore incertain, finit par se dessiner, ce que je souhaite. M. Hermant a marqué de traits décisifs, de la sensiblerie à la sauvagerie, l'âme heurtée, véhémente, contradictoire, cynique et superstitieuse, courtoise et brutale, vicieuse et naïve de ce faux empereur, de ce pseudo-potentat, inutile et impuissant, presque souverain, presque despote, toujours sujet, surveillé, en tutelle, destiné à quelque fin tragique en expiation d'une vie imbécile et vaguement criminelle. Aussi les deux scènes qui terminent le second acte sont-elles des plus remarquables, qui élucident ce personnage singulier et montrent avec bonheur de quelle façon complexe, persuasive et grossière, enfantine et goujate, cette dangereuse Altesse Impériale courtisant la duchesse de Xaintrailles, sait signifier son désir. J'aime fort également la scène qui suit où l'archiduc, dérangé par le mari, prend congé. Elle était d'une extrême délicatesse et M. Hermant l'a traitée d'une main heureuse. Ce second acte est à mon sens le meilleur et je le préfère au premier qui est lent et plein de papotages inutiles, au troisième qui est un chassé-croisé fatigant que fausse l'épisode exagérément important de la valise et au quatrième dont le caractère dramatique est des plus artificiels, j'allais écrire artificelles. En somme, cette comédie trop particulière, froide, compassée, guindée, élégante et correcte, distinguée et de glace, mérite d'être retenue pour cette création de l'Archiduc, dont le type étrange et composite restera.

Il a été présenté au public par Huguenet, excellent comédien que nous avions pu apprécier dans vingt rôles, mais qui, cette fois, s'est révélé comme un artiste de tout premier ordre. Il laissera dans ce rôle un souvenir ineffaçable. A ce propos, n'est-il pas urieux que cette chronique ait précisément occasion d'avoir à exalter le talent d'une comédienne et d'un comédien évadés de l'opérette? Cette coïncidence ne contiendrait-elle pas un enseignement mystérieux? — A côté d'Huguenet, ah! qu'il paraît étriqué et de piètre carrure, l'illustre représentant des Xaintrailles, Noblet, aussi peu fait pour jouer les ducs diplomatiques que Mlle Lecomte les duchesses. Cette dernière ravit certaines âmes; pas la mienne probablement corrompue. Je lui trouve l'ingénuité monotone ou corde, au choix. Mlle Valdey est excellente dans le rôle de miss Huxley Stone et Mme Grassot représente très suffisamment, mon Dieu! une macette d'Esclavonie. Mlles Médal, Drunzer, Lucie Gérard sont toujours aussi séduisantes que Lérand est correct. Maury moyen et Galipaux amusant.

COOLUS

Les Poèmes

Albert Thibaudet : *Le Cygne rouge.* — Charles-Henry Hirsch : *Yvelaine.* — Robert Scheffer : *la Chanson de Néos.* — Paul Fort : *Ballades françaises.* — Le poème en prose. — Arthur Toisoul : *Opôra.* — A. Ferdinand Herold : *Images tendres et merveilleuses.* — Henri de Régnier : *Les Jeux rustiques et divins.*

Avez-vous lu *le Cygne Rouge*, mythe dramatique de M. Albert Thibaudet? Eh bien, il faut le lire! parce que c'est le livre de début d'un jeune homme qui donne de sérieuses espérances ; je ne veux pas dire que son livre soit très beau, cela dépasserait ma pensée ; ni qu'il soit parfait, la perfection, pour la pauvre humanité, n'est le plus souvent que de la continence, et les cygnes des vers sont le plus souvent monochromes et suivent des canaux très étroits. Le livre de M. Thibaudet n'est ni très beau ni parfait, mais il a de belles qualités, d'abord la cohésion et ensuite l'indépendance.

La cohésion parce que son mythe, ou son drame, se développe logiquement en proportions nobles. Je ne le raconterai pas, car je préfère qu'on y aille voir et qu'on lise. Qu'il suffise de savoir qu'une Thulé imaginaire, une ville primitive peuplée de peintres et de rois dévots et de prêtresses, reste hors les flots le dernier débris de l'Atlantide engloutie, et que, par une jolie trouvaille, le fond des mers n'est pas vide, qu'autour de l'île demeurante et dont une prédiction a fixé l'heure de disparition vivent, parmi les ruines des cités des Atlantes, les âmes des aïeux : « dans la ville ensommeillée marche un peuple de songe » ; et que vers eux descend la prêtresse Leotissa pour chercher le sens des oracles et aussi celui de la vie..... mais je ne veux point raconter et préfère féliciter l'auteur d'être revenu à cette vieille légende si belle, si féconde en développements possibles, de l'Atlantide, des terres disparues. Sans doute on en pouvait avoir une tout autre conception (pas plus réelle que la sienne), voir autrement les hypothétiques Atlantes qu'en les traitant comme des Pélasges qui ont connu des poèmes et des légendes antérieurs aux Sagas, mais d'un même fonds ; on pourrait dire que l'élément grec et cet élément anté-islandais s'excluent ; ce n'est pas prouvé non plus. Enfin, quoiqu'on puisse certainement tirer de la tradition d'autres développements que ceux enfermés dans le décor du *Cygne rouge*, c'est bien d'y avoir pensé, et d'avoir retrouvé les Atlantes sous Thulé, si banalisée.

Le drame de M. Thibaudet est en prose avec des intermèdes de vers, j'aime mieux sa prose que ses vers, rythmiquement lourds, malgré d'heureuses rencontres de métaphores, et une solidité ora-

toire, et comme je l'ai dit, j'y préfère surtout les intentions et ce commencement de certitude d'exécution, et cette indépendance dans le choix de son sujet et son ordonnance, qui sont des gages pour l'avenir.

M. Charles-Henry Hirsch possède les qualités que je prise le plus chez un poète, à mon sens les primordiales pour le rythmeur. C'est un indépendant et c'est un volontaire. Il taille ses statuettes en un marbre difficile, et s'il y a aux murs de son atelier les esquisses les plus nouvelles et les reproductions des plus récentes œuvres d'art connues, il sait les oublier quand il travaille. Il possède aussi un don considérable pour le poète. Il sait se dégager de lui-même pour étudier les autres. Il est poète et il est critique, sagace, informé, fureteur. On a lu de lui des articles sur Shakespeare et Gœthe dont on peut repousser les tendances et la conclusion, mais dont on ne peut nier la conscience correcte ; on lui doit une belle et imprévue traduction de Beddoes avec un curieux commentaire. C'est un lettré dans les deux sens du mot, c'est un producteur et c'est un critique.

Le goût de M. Hirsch pour l'ordonnance l'amène à consacrer son effort, non point à des recueils de vers, mais à des poèmes, je dirais de petites épopées lyriques, si épopée n'entraînait le sens d'action racontée, et M. Hirsch est surtout un contemplatif. Il voit les choses dans la simplification d'un lointain, et c'est dans les profondeurs des miroirs qu'apparaît le mieux son Yvelaine ; ces miroirs sont, si je ne me trompe, l'âme même de l'Etranger, du contemplateur. Celui-ci a rencontré Yvelaine au bord des sources où elle disait :

Je m'aime en toi, fontaine où des yeux de velours
Songent qu'ils sont mes yeux et me regardent vivre
Souriant à la vie heureuse qui m'enivre.

Il l'a emmenée dans des palais lointains et l'a aimée.

Tu t'es penchée avec tes deux mains à la nuque,
Ah des colombes palpitaient sous sa tunique,
Et ta bouche m'a ri quand je t'ai retenue
Qui tombais et quand je t'ai prise presque nue.

BIBL. MUNICIP. DE SAINT-DENIS CENTRALE

Mais une voix passe et qui chante, celle de l'homme, pour qui il n'est point de château de rêve, mais le bois joli et l'amour de sa mie ; « il ne sait d'autres fleurs que celles du chemin et n'a jamais rêvé. » Yvelaine l'arrête lui rit et le suit. Et l'Etranger la laisse partir ; il est trop grave pour cette enfant, et ne veut vivre. Yvelaine lui laisse en partant des fleurs et sa tunique.

Voici les fleurs dont tu me fis une parure,
Je les sentais mourir au-dessus de mon front;
Leur petite âme est endormie en mes cheveux.....
Voici la bague d'or qui brillait à mon doigt,
Elle semblait, quand l'ombre entourait nos caresses,
Une aumône d'étoile et le signe à ma main
Des douces nuits où s'échangèrent nos tendresses...

Quand elle apparaîtra lointaine dans les miroirs revenant de la vie, ce ne sera plus l'enfant qui s'amusait aux sources, ni la femme qui veut quitter le château des rêves : c'est une âme magicienne, qui s'est assimilé les philtres de l'amour infini, et qui incante vers elle, qui absorbe et boit l'âme de l'Etranger, pour une minute, en face de la réalité qu'il désire, le fantôme concrété de son rêve, et il mourra doucement en murmurant :

La route de bonheur que je n'avais pas vue
Déroule devant moi son ruban clair de fleurs.
La paisible cité que désirait mon cœur
M'ouvre l'asile sûr de ses murailles blanches.
Le ciel remplit d'azur la coupe des pervenches...
Oh ! l'âme qui souffrait en moi s'est apaisée
Sous la brise aux lèvres froides qui l'a baisée.

Si j'ai entremêlé cette sèche analyse de citations, c'est que la beauté d'*Yvelaine* réside plus dans la forme, dans les heureuses et sobres métaphores et les précieuses analogies que dans son symbole même, et aussi pour montrer qu'*Yvelaine* n'est point écrit en vers libres. M. C.-H. Hirsch se sert d'un alexandrin, modifié quant aux jeux des rimes, et d'ailleurs fort souple. Il me semble qu'il croit cet instrument nécessaire pour la figuration exacte de ses scènes mélancoliques et sereines. Il se peut qu'il n'ait point raison, mais que la question a peu d'importance ! Il y a maintenant en poésie française deux techniques, l'une très réservée et particulière, l'autre plus audacieuse et générale. Il leur faut présenter toutes deux de belles œuvres, le temps des discussions théoriques en faveur de l'une ou de l'autre me semble dépassé.

M. Robert Scheffer est connu par de beaux romans qui sont romans de poète, où très souvent le récit et l'analyse s'interrompent pour laisser une voix s'élargir et chanter. Souvent en lui, le poète et le romancier collaborent très étroitement comme en les légendes d'Orient qui terminent son dernier volume de nouvelles, *le Prince Narcisse*. Mais ce n'est point ici la place de dire avec détail les qualités d'un de nos meilleurs artistes parmi les jeunes romanciers, et M. Scheffer nous invite à entendre *la Chanson de Néos*. Ce titre

un peu grec, heureusement M. Scheffer ne s'en soucie pas trop, sauf un rappel final, et ce sont de modernes, très modernes passions, amour, baiser, souffrance, qu'il célèbre, agile, très délié, en cadences multiples. Ses vers sont précieux, ils évoquent autour d'une figure de femme, des écharpes aux nuances indécises, et le luxe passager des pierres éphémères :

Si tu vois cette perle qui mourut sur son sein
Prends-la et me l'apporte
Si tu vois cette opale qui mourut sur sa main
Prends-la et me l'apporte
Et la turquoise aussi qui mourut sur son front
Prends-la et me l'apporte
L'opale et la turquoise et la perle seront
Les précieux emblèmes de toute ma joie morte.

En somme, un très joliet livret d'amour, païen, sans doute, mais pas assez pour que cela soit vieillot, et très alerte. Une belle couverture de Granié, habille ce Néos laissé un peu court-vêtu par le poète.

Et voici M. Paul Fort avec à la main un livre de ballades, de *Ballades françaises* qui réunit sous sa seule couverture les poèmes en prose antérieurs, et des poèmes en vers, ramenés par Paul Fort à cette forme de prose rythmée qui lui a paru leur mieux convenir, et des ballades nouvelles, mais pas en très grand nombre; c'est donc surtout une réimpression mise en ordre qui nous est offerte, et c'est pour cela que je n'ai pas à répéter ici ce que j'ai déjà dit plusieurs fois aux lecteurs de La revue blanche, à savoir que M. Paul Fort a du talent et qu'il faut lire ses pages en prose, qu'on y trouve à foison de jolies métaphores, des gaucheries très amusantes, et aussi des adresses, voire même des roueries également divertissantes, qu'il sait faire rire le clown Coxcomb en mêlant à ce rire une pointe d'attendrissement, et s'émouvoir lui-même à un paysage ou à une ronde, en se laissant à demi reprendre par la gaieté, ce qui lui donne parfois de très heureux résultats. De plus il adore les images à un sou et ce n'est certes pas moi qui lui ferai reproche de ce goût légitime et esthétique.

M. Pierre Louys, dans une préface où il adresse à M. Paul Fort des compliments mérités, veut prévenir le lecteur par un bref historique du poème en prose et, chose singulière chez un esprit si bien informé, il ne le fait point avec exactitude. La Ballade de M. Paul Fort est une des phases du poème en prose, et probablement sa phase dernière, son aboutissement; je n'y verrai, je l'avoue, d'autre perfectionnement que d'en étendre la surface et la varier alors de façon adéquate, pour aborder de plus grands sujets, et ce n'est point le but de M. Paul Fort qui fait des

ballades, sorte de petits drames, des chansons, ou des paysages brefs, en une langue cadencée. Il n'en est pas moins vrai que l'histoire du poème en prose est plus compliquée que ne le croit M. Louys. Pour le retrouver au XVIII[e] siècle, point n'est besoin de disloquer une période de M. de Buffon. Ces recherches sur les coupes intérieures de phrases en prose ne prouvent pas grand chose; le procédé fut appliqué à des phrases de Flaubert sans autre profit.

Que veut-on dire? que la prose sonore, qui n'est pas celle de Stendhal ou de Balzac, possède une cadence propre, et qu'il y a du chant dans la prose poétique. Soit; mais cela ne serait curieux que si l'on examinait à fond en quoi ce chant de la prose diffère du chant poétique, ce qui n'est pas ici la question. En tout cas, le plus ancien poème en prose que je connaisse en français est de Casanova, il y est question en prose rythmée de la chevelure de Bérénice. Des recherches dans les manuscrits du XVIII[e] en donneraient vraisemblablement d'autres, car Casanova déclare qu'on en faisait lors de son passage à Paris; malheureusement son indication est des plus vagues, et allusionne plutôt à des préparations de phrases en prose d'abord écrites en vers blancs. Son bon sens parait lui avoir montré, au moins une fois, que ces préparations correspondaient suffisamment à une forme littéraire, et il nous en a laissé un exemple. Malgré ce hasard, la paternité du poème en prose revient à Louis Bertrand, et au moins autant à Baudelaire qui, reprenant cette forme, sut dans « les Bienfaits de la Lune » la rendre chantante et vraiment propre à lutter contre les sonorités de la poésie, à dépasser celles de la poésie qu'il pratiquait. Puis Rimbaud, de moins connus avant lui, de Lyvron, puis Charles Cros et Stéphane Mallarmé qui ajoute à l'histoire du poème en prose trois ou quatre purs chefs-d'œuvre. — Mais j'entends M. Louys me dire qu'il ne parle que d'un poème en prose chantante, comme celui qu'inventa Baudelaire aux « Bienfaits de la Lune », et non point de tous les autres, si beaux soient-ils, qui affectent surtout une forme de bibelot rare, d'anecdote choisie et admirablement contée et figurée, pas même des *Chansons de Bilitis*, qu'il ne cite que ceux qui sont « des poèmes en vers polymorphes ou alexandrins familiers, qui se plient à la forme normale de la prose et qui exigent (ceci n'est point négligeable), non pas la diction des vers, mais celle de la prose rythmée. »

En ce cas, quoique ce soit ne présenter la chose que sous une seule face, je le chicanerai d'avoir juxtaposé les lieder de Mendès qui possèdent un mouvement poétique et les proses rythmées de M. Péladan qui sont simplement des vers faibles, cousus bout à bout. En admettant que très vaguement cela peut avoir l'air d'être la même chose, ce n'est pas la même chose du tout, car le bon poème en prose vit de rythmes trouvés, de passages subits d'un rythme à un autre, d'un jeu de dissonnance dans les cadences

auxquels n'arriveraient pas des alexandrins même familiers, se suivant en file; et quand le cas se présente, même quand les alexandrins ont une valeur, le poème en prose y prend une allure un peu faible et uniforme qui lui nuit. Il lui faut un jeu divers de rythmes.

Et pour tout dire, le poème en prose me paraît avoir été beaucoup plus nécessaire au temps de Baudelaire qu'au nôtre. Je crois que le travail qui lui était préparé, si l'ancienne poésie était demeurée fixe, échoit maintenant au vers libre, à qui ses ressources et ses limites accordent amplement tout ce champ, sauf pour des romans épiques du type de *Salammbô*, auxquels les deux poésies échoueraient. Ce qui n'empêche point, je me hâte de le dire, que, pour n'être plus nécessaire, le poème en prose n'en demeure point une forme charmante. M. Paul Fort l'utilise à merveille et, s'il fait de jolies proses, il a fait aussi de jolis vers; il possède à son arc les deux cordes, et, s'il choisit l'une, ce n'est pas par impuissance à manier l'autre; et l'essentiel, absolument, c'est d'apporter de fraîches métaphores comme des fleurs nouvelles, ou de redécouvrir des coins de nature redevenus sauvages à force d'avoir été oubliés, ce à quoi il excelle.

La place m'est courte pour signaler, parmi les nombreux livres de poètes, *Opéra*, une jolie fantaisie, très jeune, jolie à cause de cela, de M. Arthur Toisoul dont il existe aussi des vers; pour reparler de la réimpression de ses drames que nous donne M. Ferdinand Herold, sous le titre d'*Images tendres et merveilleuses*. Pourquoi, M. Herold, qui est homme d'imagination, je pense, et certainement d'érudition, prend-il, pour ces drames qui n'en ont aucun besoin, ce titre si proche de celui de *Livre d'Images* que celui qui écrit ces lignes a annoncé depuis longtemps, et en telles revues que M. Herold n'en ignore, quand un petit effort imaginatif lui en eût ourni un autre plus approprié à ces drames, qui sont d'ailleurs, beaucoup plus que des images ou des drames, de très curieux livrets d'opéras d'un goût nouveau? Le meilleur est « le Victorieux », j'en fis autrefois l'éloge qu'il fallait. Puis encore voici une réimpression de M. Henri de Régnier, *Aréthuse, etc...* J'ai dit, lorsqu'a paru pour la première fois ce livre, qu'il me semblait une défaillance parmi les œuvres de ce poète. Je n'ai point changé d'avis. « Aréthuse » est accompagnée, outre « les Roseaux de la Flûte », de nouveaux poèmes qui ne valent pas mieux; c'est longuet, languissant, monotone et, sauf « la Corbeille des Heures », dont l'intérêt m'échappe, néo-grec comme la Bourse.

GUSTAVE KAHN

Petite Gazette d'Art

MM. Albert Bussy et Eugène Martel font ensemble une exposition dans les galeries Durand-Ruel. M. Roger-Marx qui les recommande chaleureusement aux visiteurs, donne pour raison de ce rapprochement, que les deux jeunes hommes sont élèves du même maître, aiment également leur métier, ont l'un et l'autre de l'originalité, enfin qu'ils vivent ensemble : il n'y en a pas d'autre. Entre les œuvres aucune parenté. On n'y retrouve pas même une marque pareille décelant la provenance de cet atelier Gustave Moreau, dont la production féconde se reconnaît aisément dans les petites et les grandes expositions, qu'elle envahit. Ce n'est pas qu'elles ne sentent un peu trop l'atelier.

Les dessins fort bien faits de M. Martel figurent des paysans. Leur aspect un peu pâle ne tient pas qu'à la couleur des crayons employés : le fait est qu'ils manquent d'accent.

Les paysages au pastel de M. Albert Bussy méritent de retenir beaucoup plus longtemps l'attention.

Aux grands paysagistes contemporains si épris de clarté, M. Bussy n'emprunte rien, si ce n'est peut-être la mode des séries. Car pour ne figurer pas tous le même objet, tous ses pastels commentent ou presque un même sujet, rapport des masses sombres, sourdes, du terrain vallonné à des ciels clairs, délicats, bleu pâle, rose pâle, à peine irisés, avec, pour agrément et pour accent, des griffures d'arbres menus sur l'horizon, un bouquet de troncs, quelques maisonnettes sur une pente ou la découpure d'un minuscule village à clochers sur une crête.

Les tonalités évoquent des aquarelles de Barye, et au premier abord ces extraordinaires paysages au pastel de M. Degas. Mais à ces derniers on voit bientôt qu'ils ne ressemblent guère que par la matière, une certaine façon de traiter les plans du terrain, d'y faire serpenter des routes : ils n'ont pas leur ampleur ni leur beauté si diverse. Le souci d'agrandir l'horizon en y inscrivant de très menus détails, qui sont pourtant des accents jolis, nuit à ces pastels par un air gênant de minutie presque mesquine.

Cependant quelques-uns sont tout à fait agréables, et le plus souvent ceux qui sont moins achevés, on aimerait dire fignolés. Quelques arbres un peu nus, des ciels délicats et jolis, des lacets de route aux flancs de monts, des détails et des ensembles sont d'un effet charmant. M. Albert Bussy est l'auteur, ici apprécié, d'un portrait de femme fort remarquable. On l'a revu récemment à l'Exposition franc-comtoise en compagnie d'une composition, inquiétante. Cette fois encore M. Bussy témoigne adroitement et joliment du talent dont il est doué.

—

Dans les mêmes galeries, M. Dario de Regoyos expose des tableaux et des croquis.

Les moindres notes sont d'un observateur curieux, spirituel, aigu, fort adroit. On y devine aisément le coloriste si heureusement inspiré du *Concert de Bruxelles*, de la *Course de veaux*. Même si l'on préfère les petits tableaux où il semble que le talent de M. Dario de Regoyos soit plus à l'aise, on ne peut dénier à aucun des qualités plastiques, savoureuses, parfois inteuses et un agencement personnel dont le goût comme aigre ou sursautant a une rudesse qui est charmante.

M. Siffait de Moncourt expose aussi des paysages dans une salle voisine.

—

Le Salon du Figaro s'inaugure par une exposition de dessins et d'enluminures de M. Granié. Ce sont de petites choses faites avec le plus grand soin et qu'on peut regarder à la loupe. Mais tout cela est sans doute infiniment moins intéressant que le spectacle des efforts faits pour adoucir le sort des aveugles et que donne dans la même salle d'une façon quelque peu trop théâtrale une intéressente société de philantropes.

—

Chez M. Georges Thomas, 17, avenue Trudaine, M. Slevinski présente quelques tableaux fort agréables. M. Gauguin a fort influé sur le jeune peintre polonais qui sans doute a dû voir aussi des Cézanne. Quelques paysages sont fort joliment colorés. Mais c'est peut-être quand il emprunte le moins à d'autres que M. Slvinski réussit le mieux comme par exemple dans ces natures mortes, les bouquets, le chien et les pantoufles.

—

M. Arsène Alexandre qui n'est pas prodigue d'épithètes dit de M. Gustave Colin, dont l'exposition est ouverte à la galerie Mancini, 47, rue Taitbout que c'est un grand peintre, et, en tête du catalogue justifie éloquemment son enthousiasme.

M. Gustave Colin n'est pas un jeune homme et il faudrait connaître son œuvre qui est importante pour en parler comme il convient.

Tout ce qu'on voit de lui rue Taitbout est infiniment sympathique, mais oblige cependant à des réserves sur un aspect comme blafard. Il est vrai que les amateurs de son talent disent merveille de la collaboration que lui apporte le temps et qu'il fait tout pour mériter.

Pour ce qui concerne cette exposition particulière, il faut dire que deux ou trois toiles anciennes sont les plus significatives et les plus séduisantes. Les autres plus pâles que les paysages qu'on appelle impressionnistes, comme diluées, ou que des compositions de Delacroix dont quelques-unes gardent un souvenir un peu effacé, sont agréables à voir.

THADÉE NATANSON

Un peu de Finance

On chercherait en vain dans la situation politique, guide aujourd'hui de la spéculation, un prétexte à modifier l'allure générale du marché. Les cours sont soutenus par la conviction que si la question de Crète trouve une solution prochaine et pacifique un grand movement en avant se dessinera. Pour le moment on reste prudemment sur une grande réserve.

A bien juger la situation on ne peut que se féliciter de la sagesse que montre la spéculation, et de la confiance que la place de Paris conserve dans sa force.

On a pu comparer les éléments actuels du marché avec ceux qui le constituaient il y a vingt ans, au moment des incidents turco-russes, et il y a dix ans quand pour la première fois la Grèce força l'Europe à intervenir. La conclusion qui s'est imposée, une fois le parallèle établi, est toute l'avantage de l'heure présente. Les Etats européens ont pu pendant la dernière période décennale refaire leurs crédits, remettre l'ordre dans leurs finances.

L'argent s'est réuni en masses considérables et plus aisément mobilisables, peut-être trop entièrement entre certaines mains. Mais ce qui en un jour de véritable crise constituerait un danger se trouve, quand aucune difficulté réelle ne se présente, un élément fâcheux, si l'on veut, mais puissant de résistance.

On voit depuis quelques semaines par les achats constants des caisses publiques en rentes françaises combien sont grandes les disponibilités accumulées.

Les actions des chemins de fer français doivent mieux leur fermeté à l'épargne privée. C'est en effet vers ces titres que se portent les fonds qui ont abandonné les valeurs à cascades et souhaitent un refuge, tout en voulant conserver une chance de réaliser quelque profit. Peu de valeurs présentent, d'ailleurs, les mêmes conditions d'une reprise raisonnée. Les recettes du trafic vont en augmentant chaque année. Les coefficients d'exploitation s'atténuent et on voit pour plusieurs compagnies venir la possibilité d'amortir leur dette envers l'Etat.

Les fonds turcs conservent, malgré tous les aléas qui les menacent, une certaine fermeté; la Commission de la Dette déclare des recettes en plus-value et on sait que le groupe à de bons appuis.

L'Italien a été aussi très activement poussé : les élections viennent de se faire sur un programme d'économie; mais que vaut un programme après le succès?

Il n'est presque plus question de mines d'or : Le public ne vient plus apporter son appui à des valeurs qui ont si lourdement trompé son espérance. Et les nouvelles du Transvaal ne sont pas très encourageantes.

On s'est remis, après les écoles chèrement payées, à s'occuper des valeurs industrielles, mais presque uniquement de valeurs déjà classées, et aucune entreprise nouvelle n'a sollicité les capitaux. Il ne se dit pas que parmi les affaires en préparation il en ait été étudié aucune pouvant intéresser le développement économique du pays : les financiers ne veulent pas admettre qu'il puisse encore rester quelque chose à créer en France.

G.

Le Gérant : L. Dennery.

Paris. — Imprimerie Alcan-Lévy, 24, rue Chauchat.

BIBL. MUNICIP. DE SAINT-DENIS CENTRALE

La revue blanche

bi-mensuelle

1, RUE LAFFITTE, PARIS

POUR S'ABONNER

*M*_____

*déclare souscrire un abonnement d*_____, *partant du 1er du mois d*_____, *à l'édition* (1)_____ *de* **La revue blanche.**

Adresse : _____

_____

*Le*_____ *1897.*

(SIGNATURE)

(1) Inscrire **de luxe** ou **ordinaire**.

ED. ORDINAIRE : France..... **20** fr. (un an) ; **11** fr. (six mois).
— Extérieur.... **25** fr. (un an) ; **13** fr. (six mois).
Édition de luxe, sur Hollande, **40** fr. par an.

Couper ce bulletin et l'adresser à M. le Directeur de **La revue blanche**, 1, rue Laffitte, Paris.

LIGNE DU NORD

Services directs entre Paris et Bruxelles

Trajet en 5 heures

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 3 h. 50, 6 h. 20 et 11 h. du soir.
Départs de Bruxelles à 7 h. 47 et 8 h. 57 du matin, midi 58, 6 h. 3 et 11 h. 43 du soir.
Wagon-salon et wagon-restaurant aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir et de Bruxelles à 7 h. 47 du matin.
Wagon-restaurant aux trains partant de Paris à 8 h. 20 du matin et de Bruxelles à 6 h. 3 du soir.

SOUSCRIPTION VERLAINE

La souscription pour un monument à Paul Verlaine, ouverte le 15 février dernier, s'élève déjà à près de 2.500 fr., somme que viendra grossir la recette intégrale de la séance qui a eu lieu le 25 mars dans les Salons de La Libre Esthétique *à Bruxelles — avec le concours d'artistes et de compositeurs belges, ainsi que de MM. Emile Verhaeren. M. Corton de Wiart, Camille Lemonnier, Charles Morice, Edmond Picard, conférenciers.*

La Revue Blanche *publiera dans son numéro du 15 avril la liste complète des souscriptions qui, à cette époque, seront parvenues au trésorier du Comité, 17, rue Guénégaud.*

Comment on devient alchimiste

TRAITÉ D'HERMÉTISME ET D'ART SPAGYRIQUE

1 vol. en 3 parties :

I. L'Alchimie et la Kabbale;

II. Comment on devient adepte;

(Ascèse magique vers l'Adeptat, Journée d'un Alchimiste);

III. Pratique

(Recettes anciennes et modernes ; Tiffereau, Auguste Strindberg.

Par F. JOLLIVET CASTELOT

L'HYPERCHIMIE

revue mensuelle d'alchimie et d'hermétisme

Organe de l'Association alchimique de France

Directeur : F. JOLLIVET CASTELOT. — Rédacteur en chef : SÉDIR

LE N° : 30 CENT. — ABONNEMENTS : FRANCE, 4 FR. : AILLEURS, 5 FR.

Direction et Rédaction : 19, rue Saint-Jean, DOUAI (Nord

Administration : Chamuel, 5, rue de Savoie, Paris

L'HYPERCHIMIE

Salle d'armes. — L. Jeanvois — Paris, 1, rue Laffitte

LE COURRIER DE LA PRESSE

Paris, 21, boulevard Montmartre

Directeur : A. GALLOIS

Fournit coupures de journaux et de revues sur toutes personnalités.

POUR ECLAIRER FORTEMENT TOUS TRAVAUX

Placer sur les Lampes à pétrole, le

PHARE

ARTICULÉ

J. DECOUDUN

FAUBOURG St DENIS, 101_PARIS

Pour Lampes 8 et 10 lignes PARIS **7f75** PROVINCE **9f**

— 11, 12 et 13 lignes — **10f75** — **12f**

Demander le Tarif pour Lampes à Essence et Bougie.

LIRE AU LIT AVEC LA **VEILLEUSE-PHARE**

Métal nickelé, Lumière de 3 bougies pour 3 centimes d'huile ordinaire par nuit, envoyé avec mèches.

PARIS . . **10f65**

ÉTRANGER **11f90**

Franco c^tre mandat-poste.

LIRE

LE

CRI

LIRE

LE

CRI

GRATIS *à tout Lecteur de* La revue blanche

Un Comité d'Artistes parisiens, sous la direction de M. LUGAR, plusieurs fois médaillé, s'engage à faire pour rien une reproduction artistique au crayon fusain (ressemblance garantie), d'une valeur de 75 francs, à toute personne qui enverra ce bon, ainsi qu'une photographie, au Directeur LUGAR, *141, boulevard Magenta, Paris*. Une combinaison spéciale permet d'offrir le portrait et le cadre absolument *garantis*.

Ecrire son nom et son adresse au dos de la photographie.

BON PRIME de La revue blanche

à détacher et à envoyer à M. L. DUGARDIN, artiste-peintre,
Directeur de la Société de Reproductions artistiques.
9, Boulevard Rochechouart, à Paris

Par suite d'un traité passé avec la **Société parisienne de reproductions artistiques,** *9, boulevard Rochechouart,* dont les œuvres ont été si souvent remarquées dans les Expositions parisiennes, nous pouvons offrir *gratuitement* à tous nos lecteurs un *bon-prime* qui donne droit *gratuitement* à un *Portrait peint à l'huile* sur panneau en bois. Il suffit de renvoyer ce Bon détaché à M. **Dugardin**, avec une *photographie bonne épreuve.* La phographie étant détériorée n'est pas rendue. *Joindre 1 fr. 50 pour les frais de port et d'emballage,*

L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux

(Paris, 23 bis, rue de la Faisanderie), *paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois.*
75 cent. le n°. — 16 fr. (France) et 18 fr. (Extérieur) par an.

ARGUS DE LA PRESSE

14, Rue Drouot — PARIS

ABONNEMENT ANNUEL
France. . . . 10 fr.
Union post 15 fr.

Le numéro hebdomadaire **25** centimes

33, rue du Dragon
Paris

Fondé par
Alphonse Bouvret
Raoul Serrat
directeur

ANDRÉ GIDE

Les Nourritures terrestres

au MERCURE DE FRANCE
1 vol. **3** fr. **50**
in-18 jésus

LE NUMÉRO : 5 CENTIMES

PARIS-VÉLO

Journal quotidien de tous les Sports

LE PLUS IMPORTANT, LE MIEUX RENSEIGNÉ
DES JOURNAUX SPÉCIAUX

EN VENTE PARTOUT

Direction, Rédaction, Administration

AU FIGARO

PARIS - 26, rue Drouot - PARIS

REVUE PHILOSOPHIQUE

DE LA FRANCE ET DE L'ETRANGER

Dirigée par Th. RIBOT, Professeur au Collège de France

1° Plusieurs articles de fonds ; 2° des analyses et comptes rendus des nouveaux ouvrages philosophiques français et étranger ; 3° un compte rendu des *publication périodiques* de l'étranger pour tout ce qui concerne la philosophie ; 4° des notes, documents, observation, pouvant servir de matérieux ou donner lieu à des vues nouvelles.

Prix d'abonnement. — Un an, pour Paris, 30 fr. ; pour les départements et l'étranger, 33 fr. — La livraison mensuelle : 3 fr.

Rédaction et Administration : chez FÉLIX ALCAN, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, Paris.

LIGNE D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour individuels pour les stations Hivernales et Thermales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0, en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur les prix calculés au Tarif général, d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations Hivernales et Thermales du midi, et notamment pour *Arcachon*, *Biarritz*, *Dax*, *Guéthary*, *Pau*, *Saint-Jean-de-Luz*, *Salies-de-Béarn*, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une ou deux fois de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

LIGNE DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ **Rouen, Dieppe et Newhaven** *et vice versa par la* **gare Saint-Lazare.**

Billets d'aller et retour valables pendant sept jours : 1re classe 43 fr. 25 2e classe, 32 fr.; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois : 1re classe, 72 fr. 75; 2e classe, 52 fr. 75; 3e classe, 41 fr. 50.

Départs de Paris (Saint-Lazare) : 10 h. du matin; 9 h. du soir. — Arrivées à Londres (London-Bridge) : 7 h. du soir; 7 h. 40 du matin. — Arrivées à Londres (Victoria) : 7 h. du soir; 7 h 50 du matin.

Départs de Londres (Victoria) : 10 h. du matin; 9 h. 45 du soir. — Départs de Londres (London-Bridge) : 10 h. du matin; 9 h. 55 du soir. — Arrivées à Paris Saint-Lazare) : 6 h. 55 du soir; 7 h. 45 du matin

---

PETITE COLLECTION DU " RIRE " A 0.60

TRISTAN BERNARD

CONTES DE PANTRUCHE

ET D'AILLEURS

Illustrations de **F. VALLOTTON**

JUVEN, Éditeur, 10, rue Saint-Joseph.

---

16 bis, RUE CADET, PARIS
(ANCIEN CASINO CADET)

LE BALNEUM

SANS MASSAGE **2 fr. 25** — **AVEC MASSAGE** **3 fr. 25**

BAINS TURCO-ROMAINS ET RUSSES

Etuves d'air sec et de vapeur. — Salles de massage et de lavage. — Belle Piscine. — Salons de repos, de coiffure et de pédicure. — Inhalations au goudron. — Hydrothérapie complète. — Buffet. — Salle d'escrime.

MASSAGE A DOMICILE

Ouvert tous les jours, de 8 h. du matin à 8 h. du soir.

EMPORIVM
RIVISTA MENSILE
ILLVSTRATA D'ARTE
LETTERATVRA
SCIENZE E VARIETA

DIREZIONE ED AMMINISTRAZIONE BERGAMO
ISTITUTO ITALIANO D'ARTI GRAFICHE

CINQUIÈME ANNÉE N° 1647 — 5 Centimes — Paris et Départements — 5 Centimes — Vendredi 1er Avril 1897

LE JOURNAL

Quotidien, Littéraire, Artistique et Politique

100, rue Richelieu, Paris

DIRECTEUR : **Fernand XAU**

ABONNEMENTS

	Paris	Départ.	Etranger
Un mois ...	2 »	2 50	3 50
Trois mois..	5 50	6 »	10 »
Six mois....	10 50	12 »	18 »
Un an.....	20 »	24 »	35 »

ABONNEMENT SPÉCIAL

N° du mercredi avec son supplément

Paris et Départements.....	6 »
Etranger, Union postale....	8 »

TARIF DES

ANNONCES-RÉCLAMES

	La Ligne.		La Ligne
Echos 1re page	25 »	Réclames....	7 50
Annonces....	3 »	Faits divers..	10 »

LE JOURNAL avec son Supplément justifie son titre tout à fait impersonnel. Il est à la fois le plus littéraire et le mieux renseigné des organes de la presse parisienne. On a fait le journal littéraire et le journal d'informations. LE JOURNAL est l'un et l'autre, avec une partie politique absolument indépendante.

Octave Mirbeau, Paul Adam, Gustave Geffroy, Tristan Bernard,
Emile Zola, Catulle Mendès, François Coppée, Séverine, Alphonse Allais,
Ernest La Jeunesse, Paul Bourget, Emile Bergerat, Aulré Theuriet,
Gustave Kahn, Armand Silvestre, Jean Richepin, René Maizeroy,
Hugues Le Roux, Henri Lavedan, Paul Hervieu, Marcel Prevost,
Joseph Caraguel, Mentor, Georges d'Esparbès, Jean Lorrain, Clovis Hugue ,
Jean de Bonnefon, Pierre Wolff, Lucien Descaves, A. Saissy,
Paul Bonnetain, Courteline, Rodolphe Darzens, Georges Auriol, Jacques Redelsperger,
Félix Régnier, Adolphe Mayer, Auguste Morin, Georges Docquois,
Me Huvlin, Yveling RamBaud, Louis de Robert, Jules Hoche,
Jules Ranson, Evariste Mangin, H. Barthelemy, André Gresse, H. Valoys,
G. de Lilliers, Albery, Dr Legué, Edouard Hubert,
Eugène Doré, Jo elyne, Un Domino rose, Jean de l'Echiquier, Marcel Pradier,
de Santa-Anna Nery, Daniel d'Aigre, F. Ogier, Emile André,
J.-A. Natali, E. Malher, Recordman,
Louis Labat, Jacques Finance, Pierre Paul, Lefrancier, F.-A. Steenackers, James,
Etc , etc., etc.

Secrétaire de la Rédaction : ALEXIS LAUZE

LE JOURNAL

POUR TOUS

Supplément illustré du JOURNAL paraissant

TOUS LES MERCREDIS

LE VENDREDI
LISEZ
LE CRI DE PARIS
1, RUE LAFFITTE